DIOURBEL 2015

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Diourbel

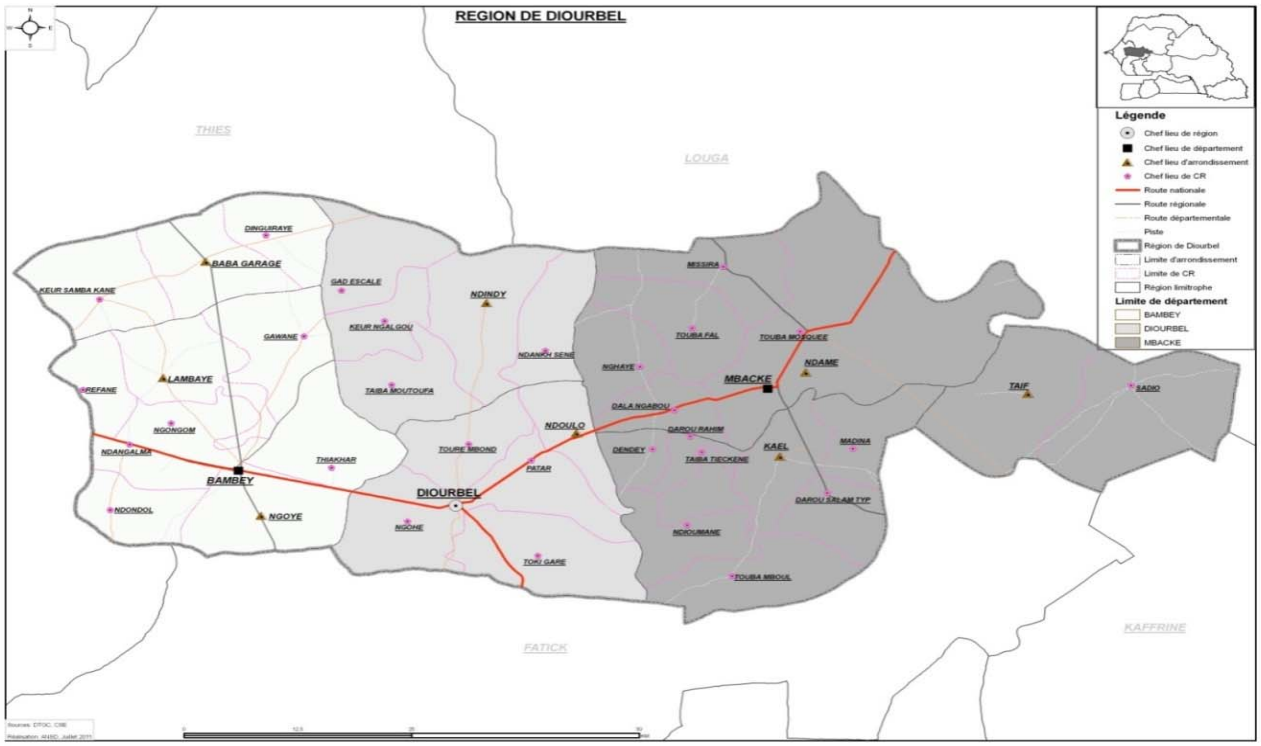

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2015

Septembre 2018

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Babacar Ndir
Directeur Général Adjoint	Allé Nar Diop
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG
Président du CLV	Seckène SENE
COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	Samba Diop
Adjoint au chef de service	Demba Ndour
Le point focal du siège qui a aidé à la rédaction de la SESR	Idrissa Diagne
COMITE DE LECTURE	
Abdoulaye Mamadou TALL	**Direction Générale**
Alpha WADE	**CPCCI**
Thiayédia NDIAYE	**CPCCI**
El Hadji Malick GUEYE	**DMIS**
Mamadou BAH	**DMIS**
Alain François DIATTA	**DMIS**
Amadou Fall DIOUF	**DSDS**
Adjibou Oppa BARRY	**OPCV**
Atoumane FALL	**DSDS**
Mamadou FAYE	**DSECN**
Modou Ndour FAYE	**DSECN**
Serge MANEL	**DSECN**
Awa CISSOKO	**DSDS**
Bintou DIACK	**DSECN**
Djiby DIOP	**DSDS**
Insa SADIO	**DSECN**
Mady Dansokho	**ENSAE**
Mahmouth DIOUF	**DSDS**
Mamadou AMOUZOU	**OPCV**
Mamadou BALDE	**ENSAE**
momath CISSE	**CGP**
Mory DIOUSS	**DSDS**
ndeye aida FAYE	**DSDS**
Ndeye Binta DIEME	**DSDS**
Omar SENE	**ENSAE**
Ramlatou DIALLO	**DSECN**

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann –Bel-air–Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers
Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Diourbel
Adresse : Quartier Thierno Kandji, route du stade
Tél :(221) 33 971 14 16
B.P. :81 Diourbel

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX ____ **x**

LISTE DES GRAPHIQUES ____ **xv**

SIGLES ET ABREVIATIONS ____ **xvi**

AVANT PROPOS ____ **xviii**

RESUME EXECUTIF ____ **xxi**

INTRODUCTION GENERALE ____ **xxix**

I. PRESENTATION DE LA REGION ____ ***30***

I.1. DONNEES PHYSIQUES ____ **30**

I.2. RELIEF ET TYPES DE SOL ____ **30**

I.3. VEGETATION ET FAUNE ____ **31**

I.4. DONNEES CLIMATOLOGIQUES ____ **31**

I.4.1. Pluviométrie ____ 31

I.4.2. Température et humidité ____ 31

I.4.3. Vents ____ 32

I.4.4. Evaporation et Insolation ____ 32

I.5. DONNEES HYDROGRAPHIQUES ____ **32**

I.6. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ____ **33**

I.7. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES ____ **33**

II. DEMOGRAPHIE ____ ***35***

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION ____ **35**

II.1.1. Niveau et évolution de la population ____ 35

II.1.2. Structure par âge et par sexe ____ 36

II.1.2.1. Analyse de la pyramide des âges ____ 36

II.1.2.2. Rapport de masculinité par groupe d'âges ____ 36

II.1.3. Répartition spatiale de la population et densité ____ 37

II.1.3.1. Répartition spatiale ____ 37

II.1.3.2. Densités de population ____ 38

III. URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT ____ ***40***

III.1. URBANISATION ____ **40**

III.1.1. Taux d'urbanisation ____ 40

III.1.2. Répartition de la population urbaine ____ 41

III.2. CONSTRUCTION ET HABITAT ____ **41**

III.2.1. Les autorisations de construire ____ 41

III.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ____ **43**

III.3.1. Atouts ____ 43

III.3.2. Contraintes ____ 43

III.3.3. Perspectives ____ 44

IV. EDUCATION ____ ***45***

IV.1. LA PETITE ENFANCE ____ **45**

IV.1.1. Les infrastructures ____ 45

IV.1.2. Le personnel ____ 46

IV.1.3. Les effectifs 48
IV.1.4. Intensité de la préscolarisation 50

IV.2. L'ELEMENTAIRE 51
IV.2.1. Les infrastructures 51
IV.2.2. Le personnel 52
IV.2.3. Les effectifs 54
IV.2.4. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire 55

IV.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL 57
IV.3.1. La transition 58
IV.3.2. Les infrastructures 58
IV.3.3. Le personnel 59
IV.3.4. Les effectifs 61
IV.3.5. Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire 63

IV.4. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE 64

IV.5. L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 65
IV.5.1. Les Infrastructures 65
IV.5.2. Le personnel enseignant 65
IV.5.3. Les effectifs d'étudiants 66

IV.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 66
IV.6.1. Atouts et potentialités 66
IV.6.2. Contraintes 68
IV.6.3. Perspectives 70

V. SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE 72

V.1. SANTE 72
V.1.1. Les infrastructures de santé 73
V.1.2. Le personnel de santé 75
V.1.3. Bilan des programmes de santé 78
V.1.3.1. Santé de la reproduction 78
V.1.3.2. Programme Elargi de Vaccination (PEV) 80
V.1.3.3. Programme national de lutte contre le paludisme 81
V.1.3.4. Programme de lutte contre la tuberculose 82
V.1.3.5. Activités de nutrition 82

V.2. HYGIENE PUBLIQUE 83
V.2.1. Les visites domiciliaires 84
V.2.2. Les inspections des ERP 84
V.2.3. Les activités d'IEC 86

V.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 87
V.3.1. Atouts et potentialités 87
V.3.2. Contraintes 88
V.3.3. Perspectives 89

VI. ASSISTANCE 90

VI.1. ACTION SOCIALE 90
VI.1.1. L'appui-conseil-orientation 90
VI.1.2. Les secours aux personnes nécessiteuses 91
VI.1.3. La promotion sociale des personnes en situation de handicap et des personnes âgées 91
VI.1.3.1. Handicapés 91
VI.1.3.2. Personnes âgées 92
VI.1.3.3. Enfants en situation difficile 92

VI.2. SAPEURS POMPIERS 93
VI.2.1. Les sorties 93

VI.2.2. Le secours aux victimes 94
VI.2.3. Les sorties pour opérations diverses 94
VI.2.4. La lutte contre les incendies 94

VI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 94
VI.3.1. Atouts et potentialités 94
VI.3.2. Contraintes 95
VI.3.3. Perspectives 95

VII. JUSTICE 96

VII.1. SITUATION CARCERALE 96
VII.1.1. La population carcérale 96
VII.1.1.1. Les écroués 96
VII.1.1.2. Les détenus 97
VII.1.1.3. Les sorties 98
VII.1.2. Les conditions de détention 99

VII.2. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS 99
VII.2.1. Atouts 99
VII.2.2. Contraintes 100
VII.2.3. Perspectives 100

VIII. EAU ET ASSAINISSEMENT 101

VIII.1. L'EAU 101
VIII.1.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures 101
VIII.1.1.1. Les services techniques 101
VIII.1.1.2. Les autres intervenants 101
VIII.1.1.3. Les infrastructures 101
VIII.1.2. Les ressources en eau 102
VIII.1.2.1. Les eaux de surface 102
VIII.1.2.2. Les eaux souterraines 102
VIII.1.3. L'accès à l'eau 103
VIII.1.3.1. En milieu urbain 103
VIII.1.3.2. En milieu rural 104
VIII.1.4. La qualité de l'eau 106

VIII.2. L'ASSAINISSEMENT 106
VIII.2.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures 107
VIII.2.1.1. Les services techniques 107
VIII.2.1.2. Les autres intervenants 107
VIII.2.1.3. Les infrastructures 107
VIII.2.2. L'accès 107
VIII.2.2.1. En milieu urbain 108
VIII.2.2.2. En milieu rural 108

VIII.3. DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR 109
VIII.3.1. Atouts et potentialités 109
VIII.3.2. Contraintes 109
VIII.3.3. Perspectives 110

IX. AGRICULTURE 112

IX.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES 112
IX.1.1. Les services techniques 112
IX.1.2. Les autres intervenants 112
IX.1.3. Les infrastructures et équipements 114

IX.2. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 114
IX.2.1. La mise en place des semences 114

IX.2.2. La mise en place des engrais et autres fertilisants 115
IX.2.3. La mise en place des produits phytosanitaires 116
IX.2.4. La mise en place des matériels et équipements agricoles 116

IX.3. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 117
IX.3.1. Les cultures vivrières 117
IX.3.2. Les cultures industrielles 117
IX.3.3. Les cultures maraîchères 118

IX.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 119
IX.4.1. Atouts 119
IX.4.2. Contraintes 119
IX.4.3. Perspectives 119

X. ELEVAGE 120

X.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES 120
X.1.1. Les services techniques 120
X.1.2. Les autres intervenants 120
X.1.3. Les infrastructures et équipements 121

X.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE 122

X.3. LES PRODUCTIONS 122
X.3.1. La production de viande et d'œufs 122
X.3.2. La production contrôlée de lait 123
X.3.3. La production contrôlée des cuirs et peaux 124

X.4. LES MOUVEMENTS DU BETAIL. 124
X.4.1. Le transit du bétail 124

X.5. LA SITUATION ZOOSANITAIRE 125
X.5.1. Les résultats des campagnes de vaccination 125

X.6. LES RESULTATS DE LA CAMPAGNE D'INSEMINATION BOVINE 127

X.7. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 127
X.7.1. Atouts et potentialités 127
X.7.2. Contraintes 127
X.7.3. Perspectives 128

XI. RESSOURCES NATURELLES 129

XI.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS 129
XI.1.1. Les services techniques 129
XI.1.2. Les autres intervenants 130

XI.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER 131
XI.2.1. Présentation du domaine forestier régional 131
XI.2.2. Lutte contre les feux de brousse 131
XI.2.2.1. Lutte préventive 131
XI.2.2.2. Lutte active 131
XI.2.3. Reboisement et conservation des sols 132
XI.2.3.1. Production de plants 132
XI.2.3.2. Plantations réalisées 133

XI.3. GESTION DE LA FAUNE 134
XI.3.1. Potentiel faunique 134

XI.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 134
XI.4.1. Atouts 134
XI.4.2. Contraintes 135
XI.4.3. Perspectives 136

XII. ENVIRONNEMENT ____ *137*

XII.1. PRESERVATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE ____ **137**
XII.1.1. La collecte et l'évacuation des déchets ____ 137
XII.1.2. La gestion des déchets ____ 137

XII.2. GESTION DES POLLUTIONS ET NUISANCES ____ **139**

XII.3. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE) ____ **139**

XII.4. ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL (EIE) ____ **141**

XII.5. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT FLUVIAL/MARITIME ET DE LA DEGRADATION DES SOLS ____ **142**

XII.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ____ **142**
XII.6.1. Atouts et potentialités ____ 142
XII.6.2. Contraintes ____ 142
XII.6.3. Perspectives ____ 143

XIII. EMPLOI ET TRAVAIL ____ *144*

XIII.1. LA FORCE DE TRAVAIL ____ **144**

XIII.2. L'ACTIVITE ECONOMIQUE ____ **145**

XIII.3. LES CONTRATS DE TRAVAIL ____ **145**

XIII.4. LES CONFLITS DE TRAVAIL ____ **146**
XIII.4.1. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ____ 146
XIII.4.1.1. Atouts ____ 146
XIII.4.1.2. Contraintes ____ 147
XIII.4.1.3. Perspectives ____ 147

XIV. TRANSPORT ____ *148*

XIV.1. LES TRANSPORTS TERRESTRES ____ **148**
XIV.1.1. Le transport routier ____ 148
XIV.1.1.1. Le réseau routier ____ 148
XIV.1.1.2. Le parc automobile ____ 149
XIV.1.1.3. Les nouvelles immatriculations et autres opérations sur les véhicules ____ 150
XIV.1.1.4. Les permis de conduire ____ 151

XIV.2. Les types de transport routier ____ **152**
XIV.2.1. Les transports de voyageurs : urbain et interurbain ____ 152
XIV.2.2. Le transport de marchandises ____ 152
XIV.2.3. Le transport ferroviaire ____ 152
XIV.2.3.1. Réseau et parc ____ 153

XIV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ____ **153**
XIV.3.1. Atouts ____ 153
XIV.3.2. Contraintes ____ 153
XIV.3.3. Perspectives ____ 154

XV. INDUSTRIE, MINES ET ENERGIE ____ *155*

XV.1. INDUSTRIE ____ **155**

XV.2. MINES ____ **155**
XV.2.1. Situation des carrières et des mines ____ 156
XV.2.2. Production des mines et carrières ____ 156

XV.3. ENERGIE ____ **156**

XV.3.1. Énergie électrique 156

XV.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 158
XV.4.1. Atouts et potentialités 158
XV.4.2. Contraintes 158
XV.4.3. Perspectives 159

XVI. COMMERCE ET ARTISANAT 160

XVI.1. COMMERCE 160
XVI.1.1. Les marchés 160
XVI.1.2. Les commerçants 161
XVI.1.3. Le commerce des principales denrées consommées 161
XVI.1.3.1. Les prix 161

XVI.2. ARTISANAT 162
XVI.2.1. Les infrastructures 162
XVI.2.2. Les artisans inscrits à la chambre de métiers 163

XVI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 163
XVI.3.1. Atouts et potentialités 163
XVI.3.2. Contraintes 164
XVI.3.3. Perspectives 165

XVII. JEUNESSE ET SPORTS 166

XVII.1. JEUNESSE 166
XVII.1.1. Les infrastructures de jeunesse 166
XVII.1.2. Les associations de jeunes 167

XVII.2. SPORT 167
XVII.2.1. Les disciplines sportives pratiquées 167
XVII.2.2. Les infrastructures sportives 168
XVII.2.3. Les associations et centres de formation sportive 169
XVII.2.4. Les pratiquants 170

XVII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 171
XVII.3.1. Atouts et potentialités 171
XVII.3.2. Contraintes 172
XVII.3.3. Perspectives 174

XVIII. TOURISME, CULTURE ET LOISIRS 176

XVIII.1. TOURISME 176

XVIII.2. CULTURE ET LOISIRS 177
XVIII.2.1. Infrastructures culturelles 179
XVIII.2.2. Patrimoine culturel 179
XVIII.2.2.1. Patrimoine matériel 180
XVIII.2.2.2. Patrimoine immatériel 181
XVIII.2.3. Activités culturelles 182

XVIII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 183
XVIII.3.1. Atouts et potentialités 183
XVIII.3.2. Contraintes 183
XVIII.3.3. Perspectives 184

XIX. POSTE, BANQUES ET SFD 185

XIX.1. POSTE ET AUTRES SOCIETES DE TRANSFERT D'ARGENT 186
XIX.1.1. Couverture 186
XIX.1.2. Mandats émis 186
XIX.1.3. Mandats payés 187

XIX.1.4. Trafic postal 189
XIX.2. BANQUES 190
XIX.3. SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD) 190
XIX.3.1. Couverture en SFD de la région 190
XIX.3.2. L'épargne et les crédits 191
XIX.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 193
XIX.4.1. Atouts et potentialités 193
XIX.4.2. Contraintes 194
XIX.4.3. Perspectives 194
XX. TELECOMMUNICATIONS ET MEDIA 195
XX.1. TELECOMMUNICATIONS 195
XX.2. MEDIA 195
XX.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 196
XX.3.1. Atouts et potentialités 196
XX.3.2. Contraintes 197
XX.3.3. Perspectives 197
XXI. CONCLUSION GENERALE 198

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région de Diourbel entre 1976 et 2013 35

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Diourbel en 2015 36

Graphique 2.2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Diourbel en 2015 37

Tableau 2.2 : Répartition de la population de la région de Diourbel selon le département, le milieu de résidence et le sexe en 2015 37

Tableau 2.3 : Densités de population de la région de Diourbel selon le département en 2015 38

Graphique 3.1 : Evolution du taux d'urbanisation de la région de Diourbel selon le departement 40

Tableau 3.1 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe en 2013 et 2014 41

Tableau 3.2 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire en 2014 et 2015 41

Tableau 3.3 : Evolution du nombre d'autorisations de construire selon la destination, par circonscription administrative en 2014 et 2015 42

Tableau 4.1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative en 2015 45

Tableau 4.2 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative en 2015 46

Tableau 4.3 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le sexe et la circonscription administrative en 2015 47

Tableau 4.4 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la circonscription administrative en 2014 et 2015 47

Tableau 4.5 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, le diplôme académique, par circonscription administrative en 2015 47

Tableau 4.6 : Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par circonscription administrative en 2015 48

Tableau 4.7 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative en 2015 49

Tableau 4.8 : Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative en 2014 et 2015 49

Tableau 4.9 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative en 2014 et 2015 50

Tableau 4.10 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut en 2014 et 2015 51

Tableau 4.11 : Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative en 2015 51

Tableau 4.12 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative en 2014 et 2015 52

Tableau 4.13 : Evolution des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires publics selon le statut, par circonscription administrative en 2014 et 2015 53

Tableau 4.14 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique en 2015 53

Tableau 4.15 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Diourbel selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative en 2014 et 2015 54

Tableau 4.16 : Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon la circonscription administrative en 2014 et 2015 55

Tableau 4.17 : Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par circonscription administrative en 2014 et 2015 55

Tableau 4.18 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative en 2014 et 2015 56

Tableau 4.19 : Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative en 2014 et 2015 57

Tableau 4.20 : Evolution du taux de transition selon le cycle et le sexe, par circonscription administrative en 2015 58

Tableau 4.21 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative en 2015 59

Tableau 4.22 : Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par circonscription administrative en 2014 et 2015..... 60

Tableau 4.23 : Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe..... 60

Tableau 4.24 : Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative..... 61

Tableau 4.25 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrativeen 2015..... 62

Tableau 4.26 : Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe, par circonscription administrative..... 63

Tableau 4.27 : Evolution du nombre d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe, par circonscription administrative 2014-2015..... 64

Tableau 4.28: Situation des indicateurs cibles dans l'ETFP en 2014 et 2015 65

Tableau 4.29 : Répartition et évolution des effectifs d'étudiants de l'Université Bambey selon la faculté (ou UFR) et le sexe en 2014 et 2015..... 66

Tableau 5.1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative en 2014 et 2015..... 73

Tableau 5.2 : Liste des EPSNH rattachés selon les domaines techniques de compétences en 2015 74

Tableau 5.3 : Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département en 2014 et 2015..... 74

Tableau 5.4 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations en 2014 et 2015 75

Tableau 5.5 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnel, le type de structure et le statut, par circonscription administrative en 2015..... 76

Tableau 5.6 : Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture en 2014 et 2015..... 77

Tableau 5.7 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts en 2014 et 2015..... 78

Tableau 5.8 : Evolution du nombre d'accouchements suivant le type et le district en 2014 et 2015..... 79

Tableau 5.9 : Evolution des Taux de couverture vaccinale et d'abandon selon l'antigène le district sanitaire et les objectifs fixés en années 2014 et 2015..... 80

Tableau 5.10 : Evolution de la situation des Malades vus en Consultation Externe selon la catégorie de malades, par district en 2014 et 2015..... 81

Tableau 5.11 : Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme en 2014 et 2015 82

Tableau 5.12 : Evolution du Taux de détection de la tuberculose selon le district en 2014 et 2015..... 82

Tableau 5.13 : Evolution des résultats des campagnes de supplémentassions en vitamine A et de déparasitage menées dans la région de Diourbel en 2014 et 2015 83

Tableau 5.14 : Evolution et répartition du nombre de concessions visitées 84

Graphique 5.1 : Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type en 2015 84

Tableau 5.15 : Evolution et répartition des inspections des ERP selon la nature et le département en 2014 et 2015 85

Graphique 5.2 : Répartition des infractions commises lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP selon le type en 2015 86

Tableau 5.16 : Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département en 2014 et 2015 87

Tableau 6.1 : Répartition et évolution du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS dans la région de Diourbel de 2014 et 2015 selon le type de demande 90

Graphique 6.1 : Répartition des sorties effectuées par le Groupement National des Sapeurs Pompiers dans la région de Diourbel selon la nature en année 2014 93

Tableau 7.1 : Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et la circonscription administrative .. 97

Tableau 7.2 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2014 98

Tableau 7.3 : Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif par circonscription administrative 99

Tableau 8.1 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par département en 2014 et 2015 103

Tableau 8.2 : Répartition et évolution du nombre d'abonnés et de la consommation d'eau potable en milieu urbain selon le type d'abonnés, par département en 2014 et 2015 104

Tableau 8.3 : Répartition et évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques selon la circonscription administrative en 2014 et 2015 105

Tableau 8.4 : Evolution des taux d'accès à l'eau et OMD en milieu rural dans la région de Diourbel par département en 2014 et 2015 105

Tableau 8.5 : Evolution des principaux indicateurs d'assainissement selon le département en 2014 et 2015 108

Tableau 8.6 : Evolution du taux d'accès à l'assainissement selon le département 108

Tableau 9.1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Diourbel 2014/2015 et 2015/2016 114

Tableau 9.2 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Diourbel 2014/2015 et 2015/2016 115

Tableau 9.3 : Répartition et évolution des Périmètres Intégrés Villageois (PIV) et des superficies traités selon la circonscription administrative 2014/2015 et 2015/2016 116

Tableau 9.4 : Répartition et évolution des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région 2013/2014 et 2014/2015 116

Tableau 9.5: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative 2014/2015 et 2015/2016 117

Tableau 9.6 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative 2014/2015 et 2015/2016 118

Tableau 10.1 : Répartition et évolution des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires selon le diplôme, par Inspection 120

Tableau 10.2 : Liste des autres intervenants en 2015 121

Tableau 10.3 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par circonscription administrative en 2014 et 2015 121

Tableau 10.4 : Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative en 2014 et 2015 ..... *122*

Tableau 10.5 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Diourbel selon les espèces, par circonscription administrative *123*

Tableau 10.6 : Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative en 2014 et 2015 ..... *124*

Tableau 10.7 : Evolution des résultats des campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail par circonscription administrative *126*

Tableau 10.8 : Répartition et évolution des résultats des campagnes de vaccination selon l'affection, par circonscription administrative *126*

Tableau 11.1 : Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service en 2014 et 2015 ..... *130*

Tableau 11.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région en 2015 ..... *130*

Tableau 11.3 : Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative *131*

Tableau 11.4 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative en 2014 et 2015 ..... *132*

Tableau 11.5 : Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par circonscription administrative *132*

Tableau 11.6 : Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation en 2015 ..... *133*

Tableau 11.7 : Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative *133*

Tableau 12.1: Evolution des ICPE selon la nature et la classe en 2014 et 2015 ..... *140*

Tableau 12.1 : Evolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par circonscription administrative *141*

Tableau 13.1 : Répartition de la population en âge de travailler et de la population active selon le sexe, par circonscription administrative en 2015 ..... *144*

Tableau 13.2 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi selon le statut en 2014 et 2015 ..... *145*

Tableau 13.3 : Evolution des établissements ouverts selon le statut juridique, par circonscription administrative en 2014 et 2015 ..... *145*

Tableau 13.4 : Evolution du nombre de contrats de travail selon le type en 2014 et 2015 ..... *146*

Tableau 13.5 : Evolution de la situation du nombre de conflits de travail, par circonscription administrative en 2014 et 2015 ..... *146*

Tableau 14.1 : Projets en cours dans la région *149*

Tableau 14.2 : Evolution du parc automobile selon le type de voiture, par département *150*

Tableau 14.3 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le type *150*

Tableau 14.4 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon l'état du véhicules *151*

Tableau 14.5 : Evolution des opérations sans attribution de nouveau numéro *151*

Tableau 14.6 : Evolution du nombre d'inscrits et d'admis aux examens du code de la route et de la conduite selon le type de permis *151*

Tableau 15.1 : Situation des carrières en 2015 ..... *156*

Tableau 15.2 : Evolution de la production des carrières selon le volume et la valeur *156*

Tableau 16.1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative en 2014 et 2015 ..... *160*

Tableau 16.2 : Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative en 2015 161

Tableau 16.3 : Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative 162

Tableau 16.4 : évolution du nombre de villages artisanaux par département..... 162

Tableau 16.5 : Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative en 2015 163

Tableau 17.1 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par département en 2014 et 2015 166

Tableau 17.2 : Evolution du nombre d'associations de jeunes (disposant de récépissé) par département en 2013 et 2014 167

Tableau 17.3 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région en 2015..... 167

Tableau 17.4 : Évolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par département en 2014 et 2015 168

Tableau 17.5 : Evolution du nombre de stades selon le statut, par département en 2014 et 2015 169

Tableau 17.6 : Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par département en 2014 et 2015 170

Tableau 17.7 : Evolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe en 2014 et 2015 170

Tableau 18.1 : Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par département en 2014 et 2015..... 179

Tableau 18.2 : Liste des sites historiques de la région, par département 180

Tableau 18.3 : Répertoire du patrimoine culturel immatériel (expressions culturelles et rites) de la région 181

Tableau 18.4 : Répertoire des activités culturelles de la région en 2015 182

Tableau 19.1 : Evolution du nombre de bureaux de poste et de boites postales par circonscription administrative 2014 et 2015 186

Tableau 19.2 : Evolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative 2014 et 2015 187

Tableau 19.3 : Evolution du montant des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative 2014 et 2015 188

Tableau 19.4 : Evolution du montant des mandats émis et payés par la poste selon la provenance et la destination, par circonscription administrative 2014 et 2015..... 189

Tableau 19.5 : Evolution du trafic postal selon la nature, par circonscription administrative 2013 et 2014 189

Tableau 19.6 : Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature en 2014 et 2015 190

Tableau 19.7 : Évolution du nombre de sociétaires des SFD, selon le milieu de résidence 191

Tableau 19.8 : Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire entre 2014 et 2015 191

Tableau 19.9 : Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire 192

Tableau 19.10 : Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits (en millions de FCFA).. 193

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Diourbel en 2015 ..... *36*

Graphique 2.2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Diourbel en 2015 ..... *37*

Graphique 3.1 : Evolution du taux d'urbanisation de la région de Diourbel selon le departement *40*

Graphique 5.1 : Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type en 2015..... *84*

Graphique 5.2 : Répartition des infractions commises lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP selon le type en 2015 ..... *86*

Graphique 6.1 : Répartition des sorties effectuées par le Groupement National des Sapeurs Pompiers dans la région de Diourbel selon la nature en année 2014 ..... *93*

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD : **Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie**
ASC : **Association Sportive et Culturelle**
BCG : **Bacille de Calmette et Guérin**
BEP : **Brevet d'Etudes Préparatoires**
BTP : **Bâtiments et Travaux Publics**
CAP : **Certificat d'Aptitude Préparatoire**
CDD : **Contrat à Durée Déterminée**
CDEPS : **Centre de Développement Populaire et Sportif**
CDI : **Contrat à Durée Indéterminée**
CESCOFI : **Comité Départemental pour la Scolarisation des Filles**
CETF : **Centre d'Enseignement Technique Féminin**
CPC : **Consultation Pour la Contraception**
CPN : **Consultation Prénatale**
CRETEF : **Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin**
CS : **Centre de Santé**
CSS : **Caisse de Sécurité Sociale**
DMS : **Durée Moyenne de Séjour**
DRDR : **Direction Régionale du Développement Rural**
DSRP : **Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté**
EDS : **Enquête Démographique et de Santé**
EPS : **Etablissement Public de Santé**
EQPT : **Education de Qualité Pour Tous**

ESAM : **Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages**
FESMUT : **Festival de la Musique Traditionnelle**
FNPJ : **Fonds National de Promotion de la Jeunesse**
GAR : **Grossesse A Risque**
GIE : **Groupement d'Intérêt Economique**
GPF : **Groupement de Promotion Féminine**
IDEN : **Inspection Départementale de l'Enseignement**
IEC : **Information, Education et Communication**
IRTSS : **Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale**
LTAB : **Lycée Technique Ahmadou Bamba**
MAC : **Maison d'Arrêt et de Correction**
OCB : **Organisation Communautaire de Base**
OMS : **Organisation Mondiale de la Santé**
PAIS/Etat : **Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal**
PAPA II : **Programme d'Appui au Plan d'Actions**
PARPEBA : **Projet d'Amélioration et de Renforcement des Points d'Eau dans le Bassin Arachidier**
PCR : **Président de Conseil Rural**
PDEF : **Programme de Développement de l'Education et de la Formation**
PEPAM : **Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire**
PERA : **Programme d'Entretien du Routier Autonome**
PEV : **Programme Elargi de Vaccination**
PFA : **Paralysie Flasque Aigüe**
PNDL : **Programme National de Développement Local**
PNIR : **Programme National d'Infrastructures Rurales**

PNLP : **Programme National de Lutte contre le Paludisme**
PROGED : **Projet de Réforme de la Gestion des forages motorisés**
PROGERT : **Projet de Gestion et de Restauration des Terres Dégradées**
PS : **Poste de Santé**
REGEFOR : **Recherche et Gestion Forestière**
RGPH 3 : **Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat**
ROC : **Ramassage des Ordures par Charrettes**
SA : **Société Anonyme**
SARL : **Société A Responsabilité Limitée**
SDE : **Sénégalaise Des Eaux**
SEFRACO : **Semaine de la Fraternité et du Cousinage**
SFE : **Sage Femme d'Etat**
SONACOS – EIB : **Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal – Etablissement Industriel du Baol**
SRSD : **Service Régional de la Statistique et de la Démographie**
SUNEOR : **Ex SONACOS**
TBS : **Taux Brut de Scolarisation**
TOM : **Taxe sur les Ordures Ménagères**
TPI : **Traitement Préventif Intermittent**
TPMEA : **Très Petites Micro – Entreprises Artisanales**
TS : **Travailleuse du Sexe**
TSGS : **Technicien Supérieur en Génie Sanitaire**
TSO : **Technicien Supérieur en Odontologie**

AVANT PROPOS

Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) est une antenne régionale de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) qui est sous la tutelle du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Sa mission s'inscrit dans le cadre global de celle dévolue à l'ANSD, à savoir : (i) collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette politique ; (ii) assurer la coordination technique de l'appareil statistique national ; (iii) mener des études et recherches sectorielles, macro-économiques et sociodémographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale; (iv) assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services de l'administration ; (v) préparer et suivre des programmes économiques et financiers de court terme en relation avec d'autres services et organisations sous-régionales.

Les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie tentent, année après année, de dresser un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en s'efforçant de dégager points forts et faibles.

Les présentes éditions s'y risquent en s'essayant au bilan des récentes évolutions qui ont marqué les régions.

Cet exercice d'analyse de la conjoncture n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, encore moins l'exactitude, mais se veut une présentation synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

La mutation institutionnelle de l'ex Direction de la Prévision et de la Statistique a permis le renforcement des Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) en moyens humains et matériels.

La mise en synergie de qualifications et expériences diverses, couplée avec le renforcement des moyens logistiques, devrait permettre d'améliorer la qualité et la régularité des publications de l'agence. Cela permet aussi d'assurer la pérennité de l'institution dans sa mission de mise à disposition de données de qualité.

C'est dans cette dynamique de création de « valeur ajoutée » que s'inscrivent les innovations apportées par les chefs des SRSD et qui se renforceront au fil des publications.

Ces innovations ont été complétées, par l'analyse de la situation de la pauvreté dans les différentes régions du pays et, à l'avenir, par l'estimation du Produit Local Brut (PLB) des régions, la collecte et l'analyse des statistiques d'Etat civil ainsi que l'analyse de l'évolution des régions au regard des mutations locales que nous vivons ensemble.

La présente édition, comme celles qui l'ont précédée, essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Elle met surtout

en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité au niveau régional.

Que les responsables des services techniques de la région trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur collaboration sans faille et la qualité de leurs informations. Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Samba Diop, chef du SRSD de Diourbel

RESUME EXECUTIF

➢ DEMOGRAPHIE

En 2015, la population de la région de Diourbel s'établit selon les dernières projections démographiques, à 1591593 habitants. Les principales caractéristiques de la population de la région de Diourbel se résument à la forte proportion de sa jeunesse. La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges, traduisant une forte mortalité. Le taux de dépendance démographique (rapport de la population de moins de 15 ans et des 65 ans et plus à la population de 15 à 64 ans) est de 95%.

➢ URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT

La région de Diourbel est l'une des régions les moins urbanisées au Sénégal avec un taux d'urbanisation de 16,0% en 2015 contre un niveau national de 45,2%. Le nombre d'autorisations de construire délivrées a progressé en dents de scie au cours des cinq dernières années. En effet, il est passé de 54 en 2011,à 101 en 2012, 85 en 2013 puis à 193 en 2014. En 2014 et 2015, aucun lotissement n'a été enregistré. Par contre, le nombre de parcelles lotis s'élève à 2922 en 2013 dont 2200 dans le département de Diourbel et 722 dans celui de Bambey.

➢ EDUCATION

L'analyse du secteur de l'éducation en ce qui concerne la petite enfance, révèle que les structures d'accueil ont augmenté de 6% par rapport à l'année précédente. Par rapport aux personnels d'enseignement, quel que soit le département considéré, l'effectif des femmes est supérieur à celui des hommes. L'effectif régional des enfants scolarisés dans le préscolaire est passé de 9922 en 2014 à 10593 en 2015, soit une augmentation de 7%. Entre 2014 et 2015, le Taux Global Brut de Préscolarisation a faiblement progressé en passant de 5,8% à 7%.

Pour l'élémentaire, comparé à 2014, le nombre d'établissements de l'enseignement élémentaire a augmenté de 2,6% en 2015. L'effectif du personnel dans l'élémentaire au niveau régional s'élève à 3822 en 2015 contre 3685 en 2014, soit une augmentation de 137 enseignants (4%). En 2015, l'effectif total des élèves est de 141695 dont 54,6% de filles. La part du privé s'établit à 31261, soit 22% des effectifs.

Entre 2014 et 2015, au niveau de l'élémentaire, le Taux Brut de Scolarisation est passé de 52,7% à 54,1%, soit une hausse de 1,4 points. Pour les garçons, il est passé de

45,7% à 47,9%, soit une augmentation de 2,2 points et est resté stable au niveau des filles (60,5%).

Dans le moyen secondaire, le nombre d'établissements au niveau du moyen s'élève à 54 en 2015, dont 44 publics et 10 privés ; par contre, au niveau du secondaire, il se chiffre à 33 établissements, dont 298 groupes pédagogiques.

En 2015, le nombre d'enseignants (moyen et secondaire) dans le public s'élève à 1751 dans la région de Diourbel.

En 2015, l'effectif total des élèves dans le moyen s'élève à 43 187 dont 53% de filles et 87,4% des élèves se trouvent dans le public. Au niveau du secondaire le nombre d'élèves s'établit à 4859 dont 46% de filles. Le public concentre 74,2% des élèves.

Entre 2014 et 2015, au niveau du moyen, le Taux Brut de Scolarisation est passé de 26,6% à 29,8%, soit une hausse de 3,2 points, alors qu'au niveau du secondaire, on note une augmentation du Taux global Brut de Scolarisation qui est passé de 14,30% à 15,40% soit une hausse de 1,1 point de pourcentage.

Quant à l'enseignement supérieur, en 2015, l'université de Bambey est l'unique université présente au sein de la région de Diourbel. L'effectif des étudiants est passé de 2487 en 2014 à 2808 en 2015, soit un accroissement de 13%.

- **SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE**

En 2015, la carte sanitaire de la région de Diourbel comprend 3 hôpitaux, 5 centres de santé, 105 postes de santédont 8 sans maternité, 115 cases de santé (dont 103 fonctionnelles).

Par rapport à la population régionale qui ressort à 1591593 habitants en 2015, nous avons les ratios suivants :

- 1 hôpital pour 530 531 habitants ;
- 1 centre de santé pour 318 319 habitants ;
- 1 poste de santé pour 15 452 habitants.

Les résultats de la région en matière de couverture sanitaire montrent que, malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années dans la construction infrastructures sanitaires, la région ne satisfait pas les normes de l'OMS selon lesquelles, il faut 1 hôpital pour 150 000 habitants, 1 centre de santé pour 50 000 habitants et 1 poste de santé pour 10 000 habitants.

En 2015, l'effectif du personnel médical des services publics de la région de Diourbel se chiffre à 2204 agents contre 1967 en 2014, soit un accroissement de 12%. Les

résultats de la région en matière de couverture en personnel sanitaire indiquent les ratios suivants :

- 1 médecin pour 24 869 hbts
- 1 sage-femme pour 2221 femmes en âge de reproduction
- 1 infirmier pour 6716 hbts

Ces résultats sont en deçà des normes OMS, malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années. Selon ces normes, il faut 1 médecin pour 10 000 habitants, 1 sage-femme pour 6000 femmes en âge de procréer, un infirmier pour 3000 habitants.

En ce qui concerne l'hygiène publique, en 2015, les prospections domiciliaires effectuées s'élèvent à 5010 contre 10379 en 2014, soit une diminution de 52%. Les infractions relevées dans les concessions visitées s'élèvent à 8369dont 1 894 concernent les défauts de systèmes d'élimination des déchets liquides et eaux usées. Pour ce qui est des établissements recevant du public (ERP), 4813 ont été visités en 2015 contre 6930 en 2014, soit une diminution des visites de 30,5%.

Dans le cadre des prospections au niveau des ERP et locaux assimilés, 7733 infractions ont été commises dont 7637 en zone urbaine et 96 en zone rurale. Les activités d'IEC concernées sont surtout les entretiens, les causeries, les réunions et les émissions radio. En 2015, c'est 16237 activités d'IEC qui ont été enregistrées contre 18747 en 2014, soit une baisse de 13,4%.

- **ASSISTANCE**

Le Service régional de l'action sociale a pour cibles les personnes en situations de handicap, les personnes âgées, les enfants et jeunes déshéritées, les veuves et orphelins, les indigents et les personnes déplacées, réfugiées ou sinistrées.

Dans la région de Diourbel, les secours aux personnes nécessiteuses se font chaque année généralement à l'approche de la fête de Tabaski.

En ce qui concerne la promotion sociale des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des enfants en situation difficile, on note qu'il a été recensé en 2012 respectivement 1851 handicapés, 2520 personnes âgées et 26363 enfants.

Au niveau régional, on note la présence de deux compagnies d'incendie et de secours que sont : la 22éme compagnie qui couvre les départements de Diourbel et Bambey et la 23 éme compagnie qui couvre la ville sainte de Touba et le reste du département de Mbacké.

En 2014, les sorties effectuées se chiffrent à 3201, soit un accroissement de 8% par rapport à l'année précédente. Les secours aux victimes s'élèvent à 2057 interventions, soit un accroissement de 2,6% par rapport à 2013.

En 2014, les sorties pour opérations diverses s'élèvent à 457 contre 369 sorties en 2013, soit une baisse 14,2% par rapport en 2013.

- **JUSTICE**

En 2014, 2400 individus ont été écroués dans les différentes maisons d'arrêt et de correction (MAC) de la région de Diourbel pour diverses infractions. De plus, l'effectif global des détenus incarcérés dans les différentes prisons de la région de Diourbel a augmentéde 98% entre 2013 et 2014, passant ainsi de 933 à 1847 individus. Comparé à l'année 2013, le nombre de sorties en 2014 a baissé de 3% pour s'établir à 1689 sorties. Notons aussi que les conditions de détention sont pénibles avec une surpopulation carcérale décriée par les responsables dans les 3 maisons d'arrêt et de correction que compte la région.

- **EAUX ET ASSAINISSEMENT**

L'hydraulique urbaine est du ressort de la Sénégalaise Des Eaux (SDE). L'hydraulique rurale est gérée par les brigades régionales et départementales des puits et forages qui appuient les différents comités de gestion des forages (ASUFOR).

Dans l'hydraulique rurale, le parc de forages existants est constitué de 144 forages et de 1183 puits hydrauliques en 2015. En milieu urbain, le réseau de distribution s'étend sur 486438 m en 2015 contre 482975 m en 2014, soit une faible hausse de 0,7%.Les ressources en eau sont essentiellement souterraines. La région ne dispose pas de ressources en eau de surface. Le Taux d'accès par adduction d'eau est de 80% (source : revue annuelle du PEPAM 2012).

En ce qui concerne l'assainissement, les principaux services techniques sont : le service régional de l'assainissement qui s'occupe de la Zone rurale et l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) qui s'occupe de la Zone urbaine et leurs démembrements. Des réalisations ont été faites dans les communes de Mbacké, Diourbel, Bambey avec l'aide des partenaires que sont Eau vive et WEPSA.

Le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural qui est de 47% en 2014 n'a pas évolué en 2015. Celui du niveau national se situe à 40% en 2015.

- **AGRICULTURE**

L'agriculture régionale est essentiellement basée sur les cultures vivrières que sont : le mil, le sorgho, le maïs et le niébé. De toutes les spéculations, la production de mil est de loin la plus importante avec 38 339 tonne lors de la campagne 2015-2016 et 46231 tonnes en 2014-2015, soit un recul de 17%.

Quant aux cultures industrielles, la production d'arachide d'huilerie est de loin la plus importante avec 43 326 tonnes lors de la campagne 2015-2016 et 33277 tonnes en 2014-2015, soit une progression de 28%.

En ce qui concerne le maraîchage, son développement est timide dans la région malgré la présence de sols « Deck » favorables à son essor, l'existence d'une vieille tradition de culture maraîchère et d'une forte demande locale.

- **ELEVAGE**

Les effectifs par espèce ont globalement augmenté en 2015 à l'exception des ovins. Les infrastructures pastorales existantes sont constituées de 124 forages et de 87 parcs à vaccination. Par rapport à la production animale, notamment les abattages contrôlés, le nombre de sujets abattus et contrôlés s'est réduit de 9,45%. En ce qui concerne la production de cuirs et peaux, on constate une légère baisse du nombre d'unitéde 7,9% par rapport à l'année précédente.

- **RESSOURCES NATURELLES**

La région de Diourbel demeure confrontée à de nombreuses difficultés qui entravent le développement de ses activités forestières. A cela, s'ajoute sa longue tradition de monoculture de l'arachide, entrainant ainsi la disparition de la faune et de la flore, la perte de fertilité des sols et la dégradation de manière générale du cadre de vie. Les populations de cette région ont pris conscience de l'état de dégradation de leur environnement. Ainsi, elles mettent en œuvre des actions de régénération naturelle et de mise en défense soutenues par certains programmes et le Service des Eaux et Forêts. Cela a favorisé les résultats globalement satisfaisants de la campagne de reboisement en 2015. En effet, le nombre de plants produits s'élève à 292065 unités en 2015 contre 276541 unités en 2014, soit une augmentation relative de 5,6%.

- **ENVIRONNEMENT**

Pour la région de Diourbel, il convient de noter que les effets de la sécheresse, les feux de brousse, la forte pression du bétail et les coupes abusives constituent les facteurs

de dégradation de l'environnement. Ces derniers se sont accentués par la pression anthropique et des systèmes de gestion inadéquats. La combinaison de ces facteurs fait que c'est une région très vulnérable en matière d'environnement. Malgré toutes ces contraintes, la région regorge de potentialités qui, si elles sont bien exploitées, peuvent développer le secteur de l'environnement.

- **EMPLOI ET TRAVAIL**

En 2015, la population en âge de travailler est évaluée à 880 572 individus. La répartition par sexe indique une prédominance des femmes (54,7%) par rapport aux hommes (45,3%).En ce qui concerne le chômage (au sens du BIT), la région de Diourbel fait partie des quatre régions (kédougou, Diourbel, Sédhiou, Kaolack) les plus touchées par le chômage avec 23,4% contre 15,7% au niveau national.

Selon les données de l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS), parmi les 45 établissements ouverts en 2015, 30 sont des entreprises individuelles, 12 des GIE et 3 SARL. Par rapport à l'année 2014, on constate une diminution d'une unité du nombre d'établissements ouverts.

En 2015, on a dénombré 770 contrats contre 953 en 2014, soit une diminution augmentation annuelle de 19%.

L'IRTSS essaie toujours de trouver des solutions à l'amiable dans les conflits survenant entre employeurs et employés. Ainsi, sur les 21requêtes déposées en 2015, 13 ont abouti à des conciliations, 8 à des non conciliations.

- **TRANSPORT**

En résumé, le parc automobile s'est accru de 22,7% par rapport à l'année précédente. Cet accroissement concerne tous les types de véhicule particulièrement les taxis interurbains et les semi-remorques. Par rapport à l'année précédente, le nombre de véhicules nouvellement immatriculés a augmenté, passant de 3615 véhicules en 2014 à 5722 véhicules en 2015. De même, les opérations de régularisation administrative (mutations, duplicata, renouvellement…) ont augmenté de 45,1%. De plus, le nombre de candidats admis au code et à la conduite s'est accru respectivement 7% et de 4%.

- **INDUSRTRIE, MINES ET ENERGIE**

Le tissu industriel de la région reste faible avec seulement quatre unités de production fonctionnelles. La petite et moyenne entreprise connait un développement timide avec l'existence de trois unités de fabrique de glaces alimentaires à Touba et une à Diourbel.

Quant aux ressources minières de la région, elles sont constituées du sable de dune, de la latérite et de l'argile.

Par ailleurs, la région de Diourbel, particulièrement la ville de Touba, est confrontée à des problèmes récurrents d'alimentation en énergie électrique, notamment en période d'événements religieux ainsi que de la qualité dégradée du réseau « Basse Tension ».

- **COMMERCE ET ARTISANAT**

Le commerce largement dominé par l'informel constitue l'activité économique la plus pratiquée dans la région de Diourbel. Il est le principal pourvoyeur d'emplois de la région et génère aussi des revenus assez importants. Le département de Mbacké, particulièrement la zone de Touba, prédomine largement la région. Cette zone incite à la concurrence, due à la forte demande, ce qui augmente l'utilisation des produits de grande consommation. Les prix de ces produits sont relativement stables cette année.

Le secteur de l'artisanat de la région de Diourbel est réparti en trois sections majeures que sont : la production, l'art et les services.

- **JEUNESSE ET SPORTS**

En 2015, la région de Diourbel a enregistré 197 associations de jeunes dont localisées à 130 à Diourbel, 45 Mbacké, et 22 à Bambey. En qui ce qui concerne le sport, il demeure étoffé et très diversifié. Il comporte beaucoup de pratiquants et de disciplines et est souvent pourvoyeur d'emplois. Cependant, il cache une certaine disparité dans la répartition départementale des associations et équipes sportives et des pratiquants, lesquelles restent concentrées dans le département de Diourbel.

- **TOURISME, CULTURE, LOISIRS**

La région n'a pas une vocation touristique très affirmée. Pourtant, elle recèle de sites touristiques à travers son patrimoine culturel très riche et varié. L'offre en matière de réceptif hôtelier est très limitée. En 2015, le nombre d'infrastructures culturelles s'élève à 15 dont un centre culturel dans le département de Diourbel, 3 salles de théâtres et/ou aires de spectacle à raison d'un par département,8 bibliothèques et/ou centres de documentation (Dont 2 à Bambey, 4 à Diourbel et 2 Mbacké) et 3 studios d'enregistrement dans le département de Diourbel. Le nombre de ces infrastructures culturelles est resté stable cette année par rapport à 2014.Le patrimoine culturel matériel de la région de Diourbel comprend les sites et monuments historiques qui ont une valeur culturelle exceptionnelle. Il comprend les autels, les traditions, les rites, les représentations qui ont une valeur culturelle exceptionnelle.

- **POSTE, BANQUE, SFD**

Le réseau régional est constitué par cinq (5) bureaux de poste de plein exercice sis à Bambey, Ndoulo, Diourbel, Touba Mosquée et Mbacké. L'une des caractéristiques de la région, c'est d'être une zone de très forte émigration. C'est ainsi que régulièrement, des mandats en provenance d'Amérique, d'Europe et du reste de l'Afrique sont payés dans les différents bureaux de poste. C'est particulièrement à l'approche du Grand Magal de Touba que le plus important nombre de mandats est payé. Pour l'année 2014, le montant total des mandats émis se chiffre à 3,455 milliards contre 3,488 milliards en 2013, soit une diminutionrelative de 1%. Quant aux mandats payés, il se chiffre à 4,222 milliards contre 4,389 milliards en 2013, soit une baisse relative de 3,8%. Les mandats émis et payés ont pour origine et destination le Sénégal et le reste du monde**.**

En 2014, le trafic postal a été dominé par les lettres recommandées expédiées (3424) et recommandées reçues(1158). Le réseau bancaire régional constitué par la CNCAS, la SGBS, la Banque islamique de développement, Attijiari, la CBAO, Ecobank, la BICIS est principalement orienté vers l'agglomération du Département de Mbacké particulièrement à Touba Mosquée.

Selon les informations les plus récentes, l'effectif des SFD se chiffre à 20. Le nombre de sociétaires s'est inscrit en hausse en passant de 45415 en 2012 à 49456 en 2013, 84606 en 2014 et 91716 en 2015.Ces performances sont éventuellement liées au dynamisme du secteur et à la confiance accordée par les populations.

- **TELECOMMUNICATION ET MEDIAS**

L'organisation hiérarchique du réseau téléphonique régional se fait à partir du département de Mbacké qui abrite un central téléphonique à autonomie d'acheminement. Deux centraux urbains (Diourbel et Bambey) servent d'unités de raccordement d'abonnés. Elles desservent des stations rurales qui permettent à plusieurs villages d'accéder au réseau téléphonique.

Le paysage médiatique a connu une évolution notoire avec l'ouverture de l'espace de communication aux organes de presse privés. Au niveau régional, plusieurs entreprises de presse parlée et de presse écrite bénéficient d'une représentation permanente ou de correspondants.

INTRODUCTION GENERALE

L'édition 2015, portant situation économique et sociale de la région de Diourbel, comme celles qui l'ont précédé, s'inscrit dans le cadre des publications annuelles régionales. Par souci de comparaison et d'être en phase avec l'acte trois de la décentralisation, le canevas harmonisé initié depuis 2014 met en exergue les données départementales et établit un diagnostic pour chaque secteur d'activité au niveau régional. L'élaboration du document qui a duré environ 8 mois de labeur est fortement lié à la disponibilité des données au niveau des sources que sont les services techniques régionaux.

Le processus d'élaboration débute par une phase de collecte de données socio-économiques auprès des services technique régionaux. Ensuite, on procède à la saisie, au calcul des indicateurs et aux analyses organisées en chapitres avant de publier un premier draft du document qui est envoyé au comité de lecture mis en place au niveau du siège de l'ANSD. Ce comité est chargé de relire le document en entier, de procéder à des corrections de forme et de fonds s'il ya lieu avant de le retourner au chef de service régional. Ce dernier devra intégrer ses remarques avant d'envoyer un document final qui sera publié dans le site de L'ANSD (www.ansd.sn).

La présente édition s'articule, après la présentation de la région, autour des dix-neuf (19) chapitres (excepté la demographie) circonscrits dans les trois groupes de secteurs que sont : les secteurs economiques (Agriculture , Elevage, Ressources Naturelles , Eaux Assainissement, Industrie Mines et Energie, Commerce et Artisanat, Tourisme – Culture-Loisirs), les secteurs d'appui à la production (Poste –Banque- SFD, Télécommunication et Medias, Transport) et les secteurs sociaux(Education, Sante - Hygiène Publique, Urbanisme – Construction- Habitat, Jeunesse et Sport, Environnement, Emploi-travail , Assistance, Justice).

I. PRESENTATION DE LA REGION

I.1. DONNEES PHYSIQUES

Située entre 14°30 et 15° de latitude nord et 15°40 et 16°40 de longitude ouest, la région de Diourbel couvre aujourd'hui, suite au rattachement de l'arrondissement de Taïf au département de Mbacké, une superficie de 4769 km² contre 4359 km2 en 2001. C'est une région continentale par excellence. En effet, elle ne dispose ni de frange maritime, ni de cours d'eau pérennes. Cependant, les ressources en eau souterraines sont importantes.

La région de Diourbel est caractérisée par l'absence de forêt classée. Elle est également marquée par l'inexistence de zone d'habitat et de refuge pour la faune, notamment les grands mammifères. Seuls les petits mammifères (chacals, rats palmistes, lièvres, etc.) ainsi que certaines familles d'oiseaux y sont aujourd'hui présents.

I.2. RELIEF ET TYPES DE SOL

Les sols sont essentiellement formés de sédiments sableux ou sablo-argileux d'origine éolienne et alluviale. Trois (03) types de sols sont généralement répertoriés dans la région de Diourbel (**Carte n°3**).

• **Les sols ferrugineux tropicaux non ou peu lessivés** communément appelés «diors ». Leur texture est grossière avec en moyenne 95 % de sable, 3 % d'argile et 1,5 % de limon. Ils sont perméables, leur capacité de rétention en eau est généralement faible. Ces sols sont très pauvres en matières organiques (0,20 %) et se matérialisent par une capacité d'échange faible, un taux d'azote extrêmement faible (0,3 à 1,5 %), un taux de saturation du complexe absorbant variable avec l'histoire culturale et un PH généralement acide. Ces sols sont pauvres en phosphore (généralement une concentration de moins de 150 mg / kg de terre). Cependant, ils sont favorables à la culture de l'arachide, du mil, du niébé, du manioc, de la pastèque et du « bissap » s'ils sont bien amendés. Ils représentent 80 % des sols de la région.

• **Les sols bruns hydromorphes ou « deck »** Ils couvrent 15 % des terres. D'un aspect argileux, ils sont rencontrés dans les zones propices aux cultures céréalières

notamment le sorgho et à la pratique du maraîchage. Ce type de sol se rencontre particulièrement dans le département de Bambey. Il intéresse la vallée du Ndiémane

sur 10.000 ha.

• **Les sols ferrugineux tropicaux rouges ou lithosols** communément appelés « deck-diors ». Ils se présentent dans l'espace régional sous forme de poches et représentent 5% seulement des terres. Ils sont favorables à la culture du sorgho, du

maïs, de la tomate, du gombo et des agrumes.

I.3. VEGETATION ET FAUNE

La végétation herbacée, elle est peu fournie dans l'ensemble. Elle est dominée par les espèces annuelles de graminées et légumineuses. Parmi celles-ci, le *Cenchrus biflorus* (xaaxam) est le plus représenté. *Andropogon gayanus (*Xat*)* existe sous forme d'îlots isolés et semble bien être domestiquée par les populations.

La végétation naturelle a été complètement transformée par la péjoration climatique (sécheresse prolongée) et par la pression anthropique (activité agricole et particulièrement, par la culture de l'arachide introduite dans le pays depuis le XIXème siècle).

Sur le plan faunistique, les grands mammifères ont disparu du fait de l'inexistence d'habitat de faune. Ne subsistent que les petits mammifères comme le chacal commun, les lièvres, les rats palmistes et les oiseaux de savanes tels que les francolins, les tourterelles, la petite outarde et les passereaux.

I.4. DONNEES CLIMATOLOGIQUES

I.4.1. PLUVIOMETRIE

En 2015, la moyenne de la pluviométrie répertoriée dans les différents postes de la région est de 495,9 mm. Le poste de Ndam a eu le record de cette pluviométrie avec 637.mm, tandis que celui de Sadio (301,4mm) a enregistré la plus faible quantité de pluie cette année. Par ailleurs, la pluviométrie de la région a connu une hausse de 69,2% par rapport à l'année 2014 (293,1 mm).

I.4.2. TEMPERATURE ET HUMIDITE

Les températures enregistrées en 2015 dans la région de Diourbel avoisinent les 29,4°C. Elles ont subi une faible augmentation de 0,4°C par rapport à l'année précédente. Les moyennes des températures minimales et maximales en 2015 sont respectivement 21,9 °C et 36,9°C. Les moyennes des températures les plus élevées ont été observées durant les mois d'Avril, Mai, Juin et Novembre avec respectivement 40.9°C, 40.2°C, 38.6 °C et 38.4 °C.

Quant au taux d'humidité moyenne mensuelle enregistré dans la région, il est de 54,4%. Les mois Septembre et de Aout ont été les plus humides avec des taux

respectifs de 80,4% et 78,9%. Le mois de Janvier reste le moins humecté avec 30,4% de taux d'humidité.

I.4.3. VENTS

L'harmattan, vent chaud et sec, souffle pendant presque toute la saison sèche, venant du nord – nord Est à Est. La mousson, vent du sud, souffle de juin à octobre, renforçant les humidités et amène la pluie. La vitesse moyenne annuelle des vents est de 1,4m/s.

I.4.4. EVAPORATION ET INSOLATION

En 2015, la quantité moyenne mensuelle d'eau à l'évaporation est estimée à 115,8mm. Cette quantité a baissé de 2% par rapport à l'année 2014. L'étude de l'évolution mensuelle nous montre que l'évaporation a atteint son maximum cette année durant les mois d'Avril, de Janvier et de Mars, avec respectivement 178mm, 170mm et 169mm. Par rapport à l'insolation on note qu'en 2015, la durée moyenne mensuelle de l'ensoleillement est de 198 heures (soit 6.6 heures par jour), contre 7,9 heures en 2014, soit une diminution de 1,3 heure par jour.

I.5. DONNEES HYDROGRAPHIQUES

La région de Diourbel appartient au bassin sédimentaire du secondaire et du tertiaire. Les ressources en eau sont essentiellement souterraines. Les eaux souterraines constituent la seule source d'approvisionnement des populations et du cheptel. Elles sont de profondeur et de qualité variables.

Il existe principalement trois nappes au niveau de la région :

• le Luthétien: elle est accessible dans les profondeurs de 20 à 95 m. Elle est rencontrée dans l'arrondissement de Lambaye ;

• le Paléocène est capté entre 104 et 280 m. La qualité de son eau va du médiocre au mauvais avec une teneur en sel dépassant 1,5 g/l et plus de 1mg/l pour le fluor. Elle est impropre à toute utilisation. Elle est localisée dans l'arrondissement de Ngoye (Bambey) ;

• le Maestrichtien, capté entre 240 et 349 m, intéresse la totalité de la région. La qualité de son eau est généralement bonne pour la consommation de l'homme et des animaux. Il intéresse particulièrement les arrondissements de Ndindy, Kael et Ndame. La teneur en fluor de ces eaux peut parfois dépasser 1,5 mg/litre (norme de l'OMS) en fonction de la zone et de la nappe.

La région ne dispose pas d'eaux de surface pérenne et les vallées fossiles du Sine et du Car-Car n'arrivent plus à stocker l'eau de pluie. Les ressources en eau de surface

sont pour l'essentiel constituées de mares temporaires qui sont mises en eau pendant la saison des pluies.

I.6. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La région de Diourbel est subdivisée en trois départements (Bambey, Diourbel et MBacké), huit arrondissements (Baba Garage, Lambaye et NGoye dans le Bambey, NDindy et NDoulo dans le Diourbel, Kael, NDame et Taïf dans le MBacké), quarante (40) communes.

I.7. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES

L'activité économique de la région est principalement caractérisée par l'agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat.

- **L'agriculture** est essentiellement basée sur les cultures de rente (arachide, sésame, manioc, pastèque) et sur les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, niébé). Les cultures maraîchères et fruitières ne sont pas en reste. Son développement dans la région rencontre des contraintes majeures. Parmi elles, on note la réduction drastique des emblavures depuis quelques années, la mauvaise qualité des semences, le faible niveau d'équipement et la vétusté du matériel agricole mais aussi l'irrégularité des pluies, entraînant ainsi une baisse généralisée des rendements agricoles.
- **L'élevage** se caractérise par l'existence de techniques traditionnelles que sont l'élevage pastoral fondé sur la transhumance et l'élevage sédentaire du terroir villageois. La réduction de l'espace pastoral conjuguée à une dégradation constante du couvert végétal, à une forte pression démographique sur les terres agricoles (réduisant ainsi les terres en jachère), à un nombre insuffisant de points d'eau, constituent un handicap certain pour le développement de l'élevage. Cependant, avec la création de GIE et d'associations villageoises, un élevage de type moderne se développe de plus en plus dans la région.

- **Le commerce** est par essence une activité très prisée des « Baol – Baol ». Elle occupe d'ailleurs, une place importante dans le développement économique de la région. Cette situation est favorisée par la position géographique de la région, à mi-chemin entre l'important centre de production de la zone sylvo-pastorale

et les grands centres de consommation du centre ouest (Dakar, Thiès et Kaolack). On relève dans la région de Diourbel, une présence massive de marchés hebdomadaires « Louma » où sont écoulés une bonne partie de la production agricole et du bétail.

- **L'activité artisanale** présente de réels atouts pour la région. En effet, Diourbel est réputée pour sa forte tradition artisanale et la population dispose d'une réelle expertise notamment dans le domaine de la poterie. A cela, s'ajoute la présence du Centre de Perfectionnement pour l'Artisanat Rural (CPAR) de Kaél et du lycée technique pour permettre d'améliorer les capacités des artisans. Ces derniers tentent de s'organiser autour de la Chambre de Métiers. Avec leur dynamisme, le nombre d'artisans inscrits continue de progresser d'année en année.

II. DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

L'édition 2015 du présent chapitre sera axée sur les données démographiques issues des recensements et estimations démographiques.Il traitera des caractéristiques de la population de la région, notamment l'évolution de son effectif, le niveau de fécondité, la structure par âge et par sexe ainsi que sa répartition géographique et sa densité en mettant en relief son rythme d'accroissement assez rapide, sa dynamique et son niveau d'urbanisation.

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Les données issues des quatre recensements (1976,1988,2002, 2013) effectués au Sénégal indiquent que la population de la région de Diourbel est passée de 425113 habitants en 1976 à 619245 habitants en 1988, puis de 1051472 habitants en 2002 à 1 497 455 habitants en 2013.

II.1.1. NIVEAU ET EVOLUTION DE LA POPULATION

Le taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire est passé de 3,2% entre 1976 et 1988 à 3,9% entre 1988 et 2002 avant de revenir à 3,8% entre 2002 et 2013. L'augmentation du taux d'accroissement annuel moyen observée à la deuxième et 3éme période intercensitaire (1988-2002 -2013) pourrait s'expliquer par la forte croissance de la population du département de Mbacké, directement imputable à l'immigration vers Touba.

Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région de Diourbel entre 1976 et 2013

Désignation \ Année	1976	1988	2002	2013
Population résidente	425113	619245	1051472	1497455
Taux d'accroissement en %		3,2	3,9	3,3%

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Entre 1976 et 2013, l'augmentation nette de la population régionale est estimée à 1072342 habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3,5%, ce qui correspond à un doublement de la population tous les 20 ans. Le département de Mbacké, du fait de l'effet d'attraction qu'exerce la ville sainte de Touba, contribue à lui seul pour 929762 habitants en 2013, 958 444 habitants en 2014 et 988214 habitants en 2015.

Par ailleurs, l'augmentation de la population du département de Mbacké observée depuis 2010 au détriment des départements de Diourbel, et de Bambey pourrait être expliquée entre autre par l'effet d'attraction que Touba exerce sur les autres localités de la région.

II.1.2. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

L'effectif et la composition de la population selon l'âge et le sexe ainsi que sa répartition spatiale selon le milieu de résidence par département seront examinés.

II.1.2.1. Analyse de la pyramide des âges

La principale caractéristique de la population de la région de Diourbel se résume à la forte proportion de sa jeunesse. En effet, 45% ont moins de 15 ans, 55% ont moins de 20 ans et seulement 4% ont 65 ans et plus.

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Diourbel en 2015

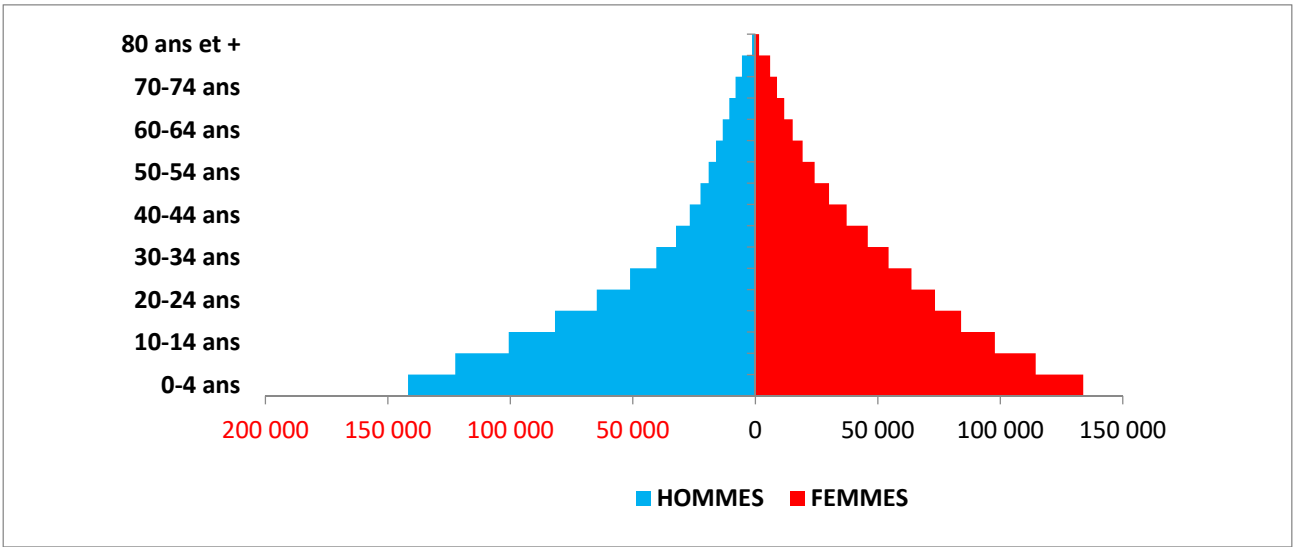

Source : ANSD, RGPHAE 2013, données de projection

La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges traduisant une forte mortalité. Cette structure pyramidale est caractéristique des pays en voie de développement.

Le taux de dépendance démographique (rapport de la population de moins de 15 ans et des 65 ans et plus à la population de 15 à 64 ans) est de 95,2%.

II.1.2.2. Rapport de masculinité par groupe d'âges

Par ailleurs, si à la naissance, on observe en moyenne 106 garçons pour 100 filles, on constate que le rapport de masculinité bascule rapidement en faveur des filles à partir de 15 ans. Ce déséquilibre s'accentue entre 20 et 49 ans avant de s'améliorer entre 50 et 79 ans et pourrait s'expliquer par une surmortalité des hommes par rapport aux femmes mais également par les effets de l'émigration et de l'exode qui touchent plus les hommes adultes que les femmes.

Graphique 2.2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Diourbel en 2015

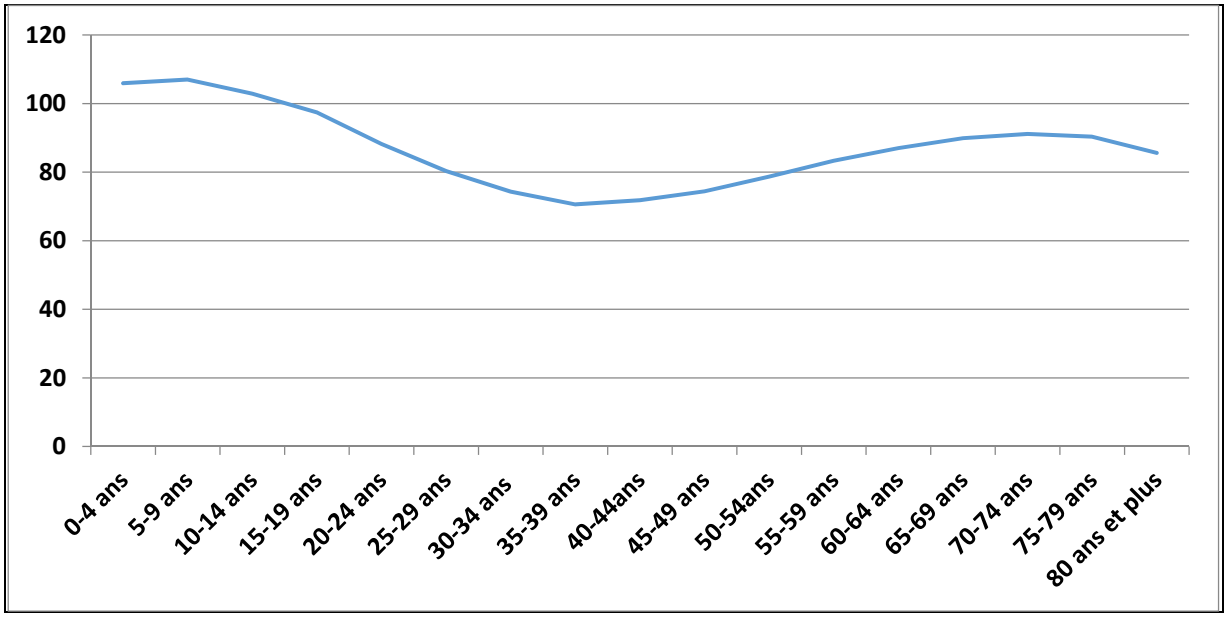

Source : ANSD, RGPHAE 2013

II.1.3. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION ET DENSITE

II.1.3.1. Répartition spatiale

En 2015, la région de Diourbel compte 1 591 593 habitants, soit 827 970 femmes et 763 623hommes. A l'intérieur de la région, il existe d'importantes disparités dans la répartition de cette population. En effet, 62% de la population résident dans le département de Mbacké, 20% dans celui de Bambey et 18% dans le département de Diourbel.

Tableau 2.2 : Répartition de la population de la région de Diourbel selon le département, le milieu de résidence et le sexe en 2015

Départ	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Diourbel	68379	73732	142111	71986	70979	142965	140365	144711	285076
Bambey	14431	16294	30725	140271	147308	287579	154701	163602	318303
Mbacké	38533	43579	82113	427903	478198	906101	466436	521777	988214
Région	122943	133303	256246	640680	694666	1335346	763624	827969	1591593

Source : ANSD, RGPHAE 2013. NB : Seules les anciennes communes (Diourbel, Bambey, Mbacké) sont considérées comme zone urbaine.

Quel que soit le département, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Elles représentent environ 52% de la population totale. En 2015, les communautés rurales les plus peuplées sont celles de Touba Mosquée (800670 hts), Ngoye (49079 hts),

Dangalma (34692 hts), Lambaye (29598 hts), Réfane (35847 hts), Ngogom (27065hts), Ndondol (25878 hts) et Thiakhar (22846hts). Les moins peuplées sont celles de TaibaThiékène (1847hts), Darou Nahim (2506hts) et Darou Salam Type (5869hts). On notera que la communauté rurale de Touba Mosquée concentre à elle seule plus de 50% de la population totale de la région.

La population régionale, avec 1591593 habitants en 2015, est essentiellement rurale (84%). La population urbaine qui s'élève à 256246 habitants, soit un taux d'urbanisation de 16%, réside dans les 3 communes de la région (Bambey, Diourbel et Mbacké). Par rapport à la population totale, le département de Diourbel concentre la plus forte proportion de population urbaine (9%) devant Bambey (2%) et Mbacké (5%).

II.1.3.2. Densités de population

En 2015, la population de la région est estimée à 1591593 habitants pour une superficie de 4769km², soit une densité de 334 habitants au Km².

Tableau 2.3 : Densités de population de la région de Diourbel selon le département en 2015

Département	Superficie (km2)	Population (hbts)	Densité (hbts/km2)
Diourbel	1175	285076	243
Bambey	1351	318303	236
Mbacke	2243	988214	441
Région	4769	1591593	334

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Le département de Mbacké (441 habitants/km²) présente la densité la plus forte devant ceux de Diourbel (243 habitants/km²) et de Bambey (236 habitants/km²).

CONCLUSION

En 2015, la population de la région de Diourbel s'établit à 1 591593 habitants, suite à une évolution qui est passée en 2013 à 1 497 455 hts, en 2014 à 1 543647 hts et en 2015 à 1 591593 hts.

Le taux d'accroissement moyen annuel intercensitaire est passé de 3,2% entre 1976 et 1988 à 3,9% entre 1988 et 2002 puis à 3,2% entre 2002 et 2013 ; ce qui correspond à un doublement de la population tous les 22 ans.

A l'intérieur de la région, il existe d'importantes disparités dans la répartition de cette population. En effet, 62% de la population résident dans le département de Mbacké, 20% dans celui de Bambey et 18% dans le département de Diourbel.

Les principales caractéristiques de la population de la région de Diourbel se résument à la forte proportion de sa jeunesse. En effet, 45% ont moins de 15 ans, 55% ont moins de 20 ans et seulement 4% ont 65 ans et plus.

La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges traduisant une forte mortalité. Cette structure pyramidale est caractéristique des pays en développement.

Le taux de dépendance démographique (rapport de la population de moins de 15 ans et des 65 ans et plus à la population de 15 à 64 ans) est de 95,2%.

III. URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT

INTRODUCTION

La population régionale est estimée en 2015 à 1 591 593 habitants, elle est la troisième région la plus peuplée du pays après celle de Dakar et Thiès avec une forte densité de 334 habitants au km².

La population urbaine s'élève à 256246 habitants, soit un taux d'urbanisation de 16% résidant dans les 3 communes de la région (Bambey, Diourbel et Mbacké).

Actuellement, l'urbanisation est de plus en plus galopante dans la région et les limites des villes sont en majeur partie atteintes.

Le présent chapitre essaie de donner la situation dans ce domaine en mettant en évidence certains atouts et contraintes liés au sous-secteur.

III.1. URBANISATION

III.1.1. TAUX D'URBANISATION

En 2015, le taux d'urbanisation par département s'établit comme suit: Diourbel (50%), Bambey (9,7%) et Mbacké (8,3%).Celui de la région se chiffre à 16% alors que le niveau national est à 45%.

Graphique 3.1 : Evolution du taux d'urbanisation de la région de Diourbel selon le departement

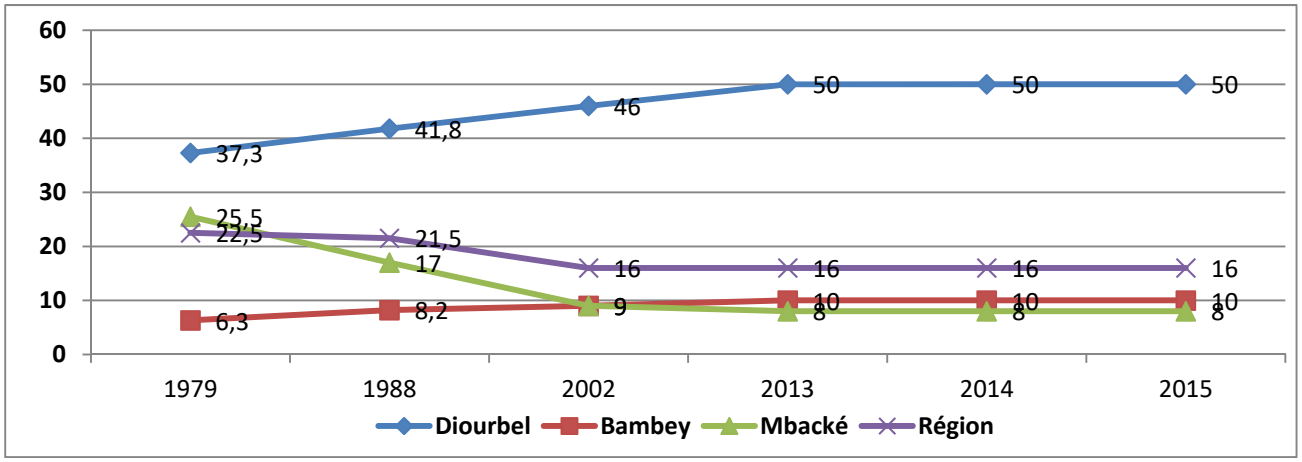

Source : ANSD

III.1.2. REPARTITION DE LA POPULATION URBAINE

En 2015, la population urbaine de la région s'élève à 256246 habitants dont 55,5% dans le département de Diourbel, 32% dans celui de Mbacke et 12% à Bambey.

Tableau 3.1 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe en 2013 et 2014

Localités	2014			2015		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Région de Diourbel	117 688	129 580	247 269	121 343	133 605	254 949
Département de Diourbel						
Commune de Diourbel	66319	71511	137830	68379	73732	142111
Département de Mbacké						
Commune de Mbacké	37372	42266	79639	38533	43579	82113
Département de Bambey						
Commune de Bambey	13997	15803	29800	14431	16294	30725

Source : ANSD

Quel que soit le département considéré, l'effectif des femmes en zone urbaine est plus important que celui des hommes.

III.2. CONSTRUCTION ET HABITAT

III.2.1. LES AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

Le nombre d'autorisations de construire délivrées a progressé en dents de scie au cours des cinq dernières années. En effet, il est passé de 68 en 2010 à 54 en 2011, ensuite à 101 en 2012, 85 en 2013, 193 en 2014 avant de s'établir à 74 en 2015. Cette situation est imputable à l'absence de viabilisation dans les quartiers périphériques et les nouveaux lotissements mais aussi à l'insuffisance du contrôle des constructions consécutives au manque d'agents et de moyens logistiques.

Tableau 3.2 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire en 2014 et 2015

Circonscription administrative	Année	Demandes enregistrées	Autorisations délivrées	Variation %
Diourbel	**2014**	nd	119	nd
	2015	44	30	-32%
	Variation %	nd	-74,8%	nd
Mbacké	**2014**	nd	53	nd
	2015	59	42	-29%
	Variation %	nd	-21%	nd
Bambey	**2014**	nd	21	nd
	2015	22	2	-91%
	Variation %	nd	-91%	nd
Région	**2014**	nd	193	nd
	2015	125	74	-41%
	Variation %	nd	-62%	nd

Source : Division Régionale de l'Urbanisme de Diourbel

La répartition par département montre que les demandes d'autorisations de construire délivrées proviennent essentiellement du département de Mbacké avec 42 autorisations délivrées, soit 57%.

La plupart des autorisations de construire délivrées concernent les rez-de-chaussée et sont à usage d'habitation.

Tableau 3.3 : Evolution du nombre d'autorisations de construire selon la destination, par circonscription administrative en 2014 et 2015

Destination		Diourbel			Mbacké			Bambey			Région		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Lieux d'habitation	Rez de chaussée	75	16	-79%	39	18	-54%	19	15	-21%	133	49	-63%
	Etage	28	25	-11%	4	39	875%	0	5		32	69	116%
	Total	103	41	-60%	43	57	33%	19	20	5%	165	118	-28%
Etablissements commerciaux	Rez de chaussée	9	2	-78%	10	0	-100%	0	0	nd	19	2	-89%
	Etage	1	0	-100%	0	0	-	0	0	nd	1	0	-100%
	Total	10	2	-80%	10	0	-100%	0	0	nd	20	2	-90%
Lieux de culte	Rez de chaussée	6	1	-83%	0	2	nd	2	2	0%	8	5	-38%
	Etage	0	0		0	0	nd	0	0		0	0	
	Total	6	1	-83%	0	2	nd	2	2	0%	8	5	-38%
Etablissements touristiques	Rez de chaussée	nd	0	nd	0	0	nd	nd	0	nd	nd	0	nd
	Etage	nd	0	nd	0	0	nd	nd	0	nd	nd	0	nd
	Total	nd	0	nd	0	0	nd	0	0	nd	nd	0	nd
Autres	Rez de chaussée	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Etage	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Total	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	Rez de chaussée	90	19	-79%	49	20	-59%	21	17	-19%	160	56	-65%
	Etage	29	25	-14%	4	39	875%	0	5	-	33	69	109%
	Total	119	44	-63%	53	59	11%	21	22	5%	193	125	-35%

Source : Division Régionale de l'Urbanisme de Diourbel

III.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

III.3.1. ATOUTS

1. En matière d'urbanisation :

    - L'existence de quatre villes à savoir Diourbel, Mbacké, Bambey et Touba qui a connu une urbanisation galopante au cours de ces dernières ;
    - L'existence de certains documents de planification et d'aménagement comme le PDU (Plan Directeur d'Urbanisme) ;
    - Le Plan Directeur d'Urbanisme de BAMBEY élaboré en 2001 ;
    - La réalisation du Plan Directeur d'Urbanisme de Touba.

2. En matière de construction et d'habitat, on note les Zones d'Aménagement Concertées (ZAC) dans la Commune de Diourbel (Projet de lotissement et de construction de logement par le Groupe SCAC Afrique (promoteur privé) dans la Communauté Rurale de NDoulo.

III.3.2. CONTRAINTES

1. En matière d'urbanisation :

- Urbanisation de plus en plus galopante dans la région, avec notamment la ville de Touba qui connait un développement spatial fulgurant ;
- Le PDU de Diourbel qui était dépassé et est repris pour le cabinet CAUS ;
- Le PDU de Bambey élaboré en 2001 a pour horizon 2021 ;
- Le PDU de Touba Mosquée qui a été recemment approuvé, a été dépassé ;
- Absence de plannification urbaine pour des localités dynamiques comme Taif et Kael (département Mbacké), Ndangalma et Bambey Sérere(département Bambey) ;
- Des problèmes de limites des villes : toutes les villes ont atteint leurs limites communales ;
- L'absence de viabilisation dans les quartiers périphériques et les nouveaux lotissements (l'adduction d'eau, l'électrification et la voirie…) ;
- Le manque d'équipements collectifs en termes de postes de santé, de marchés, d'écoles ;

- Les problèmes dans la collecte des ordures ménagères (manque de moyens matériels, de sites réguliers et d'organisation) ;
- Les inondations dans certains quartiers de Touba, Bambey, Mbacké et dans une moindre mesure à Diourbel ;
- L'absence de plan directeur d'urbanisme à Mbacké;
- L'extension du périmètre communal de Bambey n'est toujours pas réglée alors qu'il existe un décret à cet effet ;
- Le manque criard de personnel qualifié au niveau de la Division régionale de l'Urbanisme de Diourbel.

2. En matière de construction et d'habitat :

- Manque d'équipements collectifs et d'infrastructures d'accueil (postes de santé, marchés, écoles, hôtels, restaurants de qualité, jardins publics aménagés, aires de détente, infrastructures de loisir, etc.) ;
- Faiblesse notée dans les demandes d'autorisations de construire qui proviennent essentiellement des départements de Diourbel et de Mbacké.

III.3.3. PERSPECTIVES

1. En matière d'urbanisation :

- Viabiliser les quartiers périphériques ;
- Décider par rapport à l'extension ou l'intercommunalité.

2. En matière de construction et d'habitat :

- Aider et accompagner les populations dans la création des coopératives d'habitat ;
- Favoriser l'entreprenariat privé dans le domaine de l'immobilier.

IV. EDUCATION

INTRODUCTION

L'éducation et la formation à travers leurs multiples effets sur le capital humain sont reconnues aujourd'hui comme les principaux facteurs de croissance et de développement durable. C'est pourquoi, l'Etat sénégalais lui a consacré une bonne partie de son budget. Cette importante allocation s'est traduite par une amélioration significative de l'offre éducative. Cependant, des dysfonctionnements notoires sont toujours relevés dans ce secteur. Dans ce chapitre, nous tenterons de rendre visibles les progrès réalisés dans les différents ordres d'enseignement que sont la petite enfance, l'élémentaire, le Moyen-secondaire et le supérieur sans oublier l'enseignement technique et la formation professionnelle.

IV.1. LA PETITE ENFANCE

IV.1.1. LES INFRASTRUCTURES

En 2015, la région de Diourbel abrite 148 structures d'accueil de la petite enfance. Ces structures sont constituées de garderies d'enfants (36%), de cases des tout-petits (34%), de cases communautaires (22%), d'écoles maternelles (5%), de classes préscolaires à l'élémentaire (3%).

Tableau 4.1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative en 2015

Type d'établissement	Statut	Diourbel	Mbacké	Bambey	Total Région
Case communautaire	Public	0	0	0	0
	Privé	17	9	7	33
	Total	17	9	7	33
Case des Tout Petits	Public	14	12	24	50
	Privé	0	0	0	0
	Total	14	12	24	50
Ecole maternelle	Public	3	1	3	7
	Privé	0	0	0	0
	Total	3	1	3	7
Garderie d'enfants	Public	0	0	0	0
	Privé	8	32	13	53
	Total	8	32	13	53
Classe Préscolaire à l'élémentaire	Public	4	1	0	5
	Privé	0	0	0	0
	Total	4	1	0	5
Total	Public	21	14	27	62
	Privé	25	41	20	86
	Total	46	55	47	148

Source : Inspection d'académie de Diourbel

La répartition par département indique que 37% de ces structures se trouvent à Mbacké, 31% à Diourbel et 32% à Bambey. Plus de la moitié des structures d'accueil de la petite enfance sont privées (58%).

Par rapport à l'année 2014, les structures d'accueil de la petite enfance ont augmenté de 6%. Cette faible hausse est essentiellement imputable au nombre de cases communautaires et cases des tout Petits qui ont augmenté respectivement de 3 unités et 4 unités.

Tableau 4.2 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative en 2015

Type d'établissement	Année	Diourbel	Mbacké	Bambey	Total Région
Case communautaire	2013 / 2014	13	9	8	30
	2014 / 2015	17	9	7	33
	Variation en %	31	0	-13	10
Case des Tout Petits	2013 / 2014	11	12	23	46
	2014 / 2015	14	12	24	50
	Variation en %	27	0	4	9
Ecole maternelle	2013 / 2014	3	1	3	7
	2014 / 2015	3	1	3	7
	Variation en %	0	0	0	0
Garderie d'enfants	2013 / 2014	8	32	11	51
	2014 / 2015	8	32	13	53
	Variation en %	0	0	18	4
Classes Préscolaires à l'Elémentaire	2013 / 2014	5	1	0	6
	2014 / 2015	4	1	0	5
	Variation en %	-20	0	-	-17
Total	2013 / 2014	40	55	45	140
	2014 / 2015	46	55	47	148
	Variation en %	15	0	4	6

Source : Inspection d'académie de Diourbel

IV.1.2. LE PERSONNEL

En 2015, le personnel des structures de la petite enfance s'éleve à 555 dont 417 femmes. La répartition par département montre que le département de Mbacké abrite 39% du personnel de ces établissements, suivi de Diourbel avec 34% et Bambey avec 28%. Quelque soit le département considéré, l'effectif des femmes est supérieur à celui des hommes.

Tableau 4.3 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le sexe et la circonscription administrative en 2015

Sexe	Diourbel	Mbacké	Bambey	Total Région
Hommes	36	48	54	138
Femmes	151	166	100	417
Ensemble	187	214	154	555

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Les effectifs du personnel ont diminué de 7% par rapport à 2014, ceci étant dû aux baisses observées au niveau des départements de Mbacké (12%) et Bambey (8%).

Tableau 4.4 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la circonscription administrative en 2014 et 2015

Année	Diourbel	Mbacké	Bambey	Région de Diourbel
année 2013 / 2014	170	242	167	595
année 2014 / 2015	187	214	154	555
Variation en %	10%	-12%	-8%	-7%

Source : Inspection d'académie de Diourbel

La répartition du personnel selon le diplôme académique montre que la plupart des directeurs de la petite enfance ont le BFEM (72%) et le BAC (22%), et plus de la moitié (68%) des enseignants (craie en main) et autres personnels administratifs (58%) ont le BFEM. Par contre, on constate que 70% des assistants n'ont pas de diplôme.

Tableau 4.5 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, le diplôme académique, par circonscription administrative en 2015

Circonscription administrative / Fonction	Maitrise et +	Licence	DEUG	BAC	BFEM	CFEE	Sans diplôme	total
Département de Diourbel								
Directeur	0	1	0	6	29	2	0	38
Educateur " craie en main"	0	0	1	10	82	15	2	110
Assistant	0	0	0	1	0	0	2	3
Autre personnel administratif	0	1	0	6	29	2	0	38
Département deMbacké								
Directeur	0	1	0	8	25	0	2	36
Educateur " craie en main"	0	2	0	23	70	9	10	114
Assistant	0	0	0	1	3	0	7	11
Autre personnel administratif	2	0	0	3	0	0	0	5
Département deBambey								
Directeur	0	0	0	10	24	1	0	35
Educateur " craie en main"	0	0	1	17	58	3	4	83
Assistant	0	0	0	0	1	0	5	6
Autre personnel administratif	0	0	0	0	0	0	1	1

Circonscription administrative / Fonction	Maitrise et +	Licence	DEUG	BAC	BFEM	CFEE	Sans diplôme	total
Région de Diourbel								
Directeur	0	2	0	24	78	3	2	109
Educateur " craie en main"	0	2	2	50	210	27	16	307
Assistant	0	0	0	2	4	0	14	20
Autre personnel administratif	2	0	0	3	0	0	1	6

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En 2015, 67% du personnel de la petite enfance sont sans diplôme, 22% ont le CEAP et seulement 11% ont le CAP.La répartition du personnel par département montre une prédominance du département de Mbacké avec 57%, suivi de Diourbel (22%) et Bambey (21%).Notons aussi que 52% du personnel sont dans le public et 48% dans le privé.

Tableau 4.6 : Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par circonscription administrative en 2015

Circonscription administrative	Statut établissement	CAP	CEAP	Sans diplôme	Total
Département de Diourbel	**Public**	13	22	21	56
	Privé		4	23	27
	Total	13	26	44	83
Département de Mbacké	**Public**	8	26	27	61
	Privé	4	7	142	153
	Total	12	33	169	214
Département de Bambey	**Public**	18	22	24	64
	Privé		1	14	15
	Total	18	23	38	79
Région de Diourbel	**Public**	39	70	72	181
	Privé	4	12	179	195
	Total	43	82	251	376

Source : Inspection d'académie de Diourbel

IV.1.3. LES EFFECTIFS

L'effectif régional des enfants scolarisés dans le préscolaire est passé de 9922 en 2014 à 10593 en 2015, soit une augmentation de 7%. Les scolarisés au niveau des cases des tout petits et les garderies d'enfants représentent 67% des effectifs. Les cases communautaires, les écoles maternelles et les classes préscolaires à l'élémentaire enrégistr ent respectivement 19%, 12% et 3% des effectifs de la petite enfance.

L'effectif des filles dépasse toujours celui des garçons quelque soit le type d'établissement. En effet, les filles représentent 56% des enfants scolarisés dans le préscolaire.

Tableau 4.7 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative en 2015

Type d'établissement	Sexe	Diourbel	Mbacké	Bambey	Total Région
Case communautaire/ Garderie communautaire	Garçons	461	172	210	843
	Filles	591	256	311	1158
	Ensemble	1052	428	521	2001
Case des Tout Petits	Garçons	438	270	726	1434
	Filles	549	398	935	1882
	Ensemble	987	668	1661	3316
Ecole maternelle	Garçons	205	125	210	540
	Filles	264	187	238	689
	Ensemble	469	312	448	1229
Garderie d'enfants	Garçons	426	887	364	1677
	Filles	487	1190	421	2098
	Ensemble	913	2077	785	3775
Classe Préscolaire à l'élémentaire	Garçons	122	4	0	126
	Filles	118	28	0	146
	Ensemble	240	32	0	272
Total	Garçons	1510	1652	1458	4620
	Filles	1905	2009	2059	5973
	Ensemble	3415	3661	3517	10593

Source : Inspection d'académie de Diourbel

La répartition par département crédite Mbacké (35%) de l'effectif total devant Bambey (33%) et Diourbel (32%).

Tableau 4.8 : Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative en 2014 et 2015

Type d'établissement	Année	Diourbel	Mbacké	Bambey	Total
Case communautaire/ Garderie communautaire	2013/ 2014	721	347	553	1621
	2014/ 2015	1052	428	521	2001
	Variation en %	46	23	-6	23
Case des Tout Petits	2013/ 2014	815	653	1639	3107
	2014/ 2015	815	653	1639	3107
	Variation en %	0	0	0	0
Ecole maternelle	2013/ 2014	425	257	411	1093
	2014/ 2015	469	312	448	1229
	Variation en %	10	21	9	12
Garderie d'enfants	2013/ 2014	633	2589	626	3848
	2014/ 2015	913	2077	785	3775
	Variation en %	44%	-20%	25%	-2%
Classe Préscolaire à l'élémentaire	2013/ 2014	226	27	nd	253
	2014/ 2015	240	32	nd	272
	Variation en %	6%	19%	nd	8%

Total	**2013/ 2014**	2820	3873	3229	9922
	2014/ 2015	3415	3661	3517	10593
	Variation en %	21%	-5%	9%	7%

Source : Inspection d'académie de Diourbel

IV.1.4. INTENSITE DE LA PRESCOLARISATION

Le taux brut de préscolarisation mesure le niveau de participation des enfants dans le système éducatif. Ce taux représente le total des inscriptions dans le préscolaire, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population âgée de 3 à 5 ans. En ce sens, il permet de se faire une idée assez précise de l'importance de la préscolarisation dans les différents départements et globalement au sein de la région.

Entre 2014 et 2015, la hausse du Taux global Brut de Préscolarisation est très faible. Ce taux est passé de 5,8% à 7%.

Au niveau des filles, le TBPS a augmenté de 1,5 point de pourcentage entre les deux périodes. Au niveau des garçons, la tendance est identique, affichant une légère hausse de 1 point.

Tableau 4.9 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative en 2014 et 2015

Indicateurs	Années	TBPS Garçons	TBPS Filles	TBPS Global	Indice de parité
Diourbel	**2013/ 2014**	8,40%	10,70%	9,50%	1,26
	2014 / 2015	10,70%	13,80%	12,20%	1,29
	Variation %	2,3%	3,1%	2,7%	0,03
Bambey	**2013/ 2014**	8,00%	10,50%	9,20%	1,31
	2014 / 2015	8,30%	10,90%	9,60%	1,32
	Variation %	0,3%	0,4%	0,4%	0,01
Mbacké	**2013/ 2014**	2,90%	4,30%	3,60%	1,47
	2014 / 2015	2,60%	3,90%	3,20%	1,49
	Variation %	-0,3%	-0,4%	-0,4%	0,02
Total Région	**2013/ 2014**	4,90%	6,70%	5,80%	1,36
	2014 / 2015	5,90%	8,20%	7,00%	1,4
	Variation %	1,0%	1,5%	1,2%	0,04

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Ce taux est plus élevé dans le département de Diourbel (12,20%), suivi de Bambey (9,60%) et de Mbacké (3,2%). Selon le sexe, les filles sont plus scolarisées que les garçons, ceci étant valable quels que soit la période et le département considérés. En

effet, l'indice de parité qui se situe à 1,4 en 2015 témoigne des efforts fournis pour combler le gab concernant l'équité en matière de scolarisation dans le préscolaire.

IV.2. L'ELEMENTAIRE

L'enseignement élémentaire encore appelé enseignement primaire est un cycle basique du système éducatif. Il comprend six années d'études : le cours d'initiation (CI), le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire première année (CE1), le cours élémentaire deuxième année (CE2), le cours moyen première année (CM1) et le cours moyen deuxième (CM2). L'enseignement primaire vise la population potentielle formée des enfants de 6 à 11 ans. La fin de ce cycle primaire est sanctionnée par le certificat de fin d'études élémentaires dont l'obtention permet la transition vers le cycle moyen. L'analyse de la situation au primaire se fait ici au moyen d'un état des lieux en 2015.

IV.2.1. LES INFRASTRUCTURES

En 2015, le réseau élémentaire dans la région de Diourbel est composé de 596 écoles. Il demeure encore largement dominé par le public avec 495 écoles, soit 83% contre 101 pour le privé (17%). Comparé à 2014, le nombre d'établissements de l'enseignement élémentaire a augmenté de 2,6% en 2015, cette hausse des infrastructures est imputable au secteur privé avec une varation positive de 7,4% contre seulement 1,6% pour le public. Ces établissements sont plus présents dans les départements de Mbacké (37%), Diourbel (34%) et Bambey (29%).

Tableau 4.10 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut en 2014 et 2015

Circonscriptions administratives	2013 / 2014			2014/2015			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Diourbel	193	9	202	193	10	203	0,0	11,1	0,5
Mbacké	138	69	207	147	72	219	6,5	4,3	5,8
Bambey	156	16	172	155	19	174	-0,6	18,8	1,2
Total Région	487	94	581	495	101	596	1,6	7,4	2,6

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En 2015, le nombre de classes s'élève à 3519 dont les 82% sont issues du public. La répartition par département indique 35% de ces classes sont à Mbacké, 34% à Bambey et enfin 31% à Diourbel.

Tableau 4.11 : Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative en 2015

Circonscriptions administratives	Statut des établissements	Type de Groupe pédagogique			Total général
		Simple	double flux	multigrade	
Diourbel	Public	717	49	296	1062
	Privé	105	6	12	123
	Total	822	55	308	1185
Mbacké	Public	705	nd	331	1036
	Privé	56	nd	8	64
	Total	761	nd	339	1100
Bambey	Public	549	34	189	772
	Privé	422	nd	40	462
	Total	971	34	229	1234
Total	Public	1971	83	816	2870
	Privé	583	6	60	649
	Total	2554	89	876	3519

Sources : Inspection d'académie de Diourbel

Et quel que soit le département considéré, le public domine le privé. Notons aussi que la plupart de ces classes sont en flux unique ou simple (73%), en multigrades (25%) ou en double flux (3%).

IV.2.2. LE PERSONNEL

L'effectif du personnel dans l'élémentaire au niveau régional s'élève à 3822 en 2015 contre 3685 en 2014, soit une augmentation 4%. L'essentiel du personnel de l'enseignement élément est employé par le public (80%). La répartition par département montre que 38% du personnel se trouvent à Mbacké contre 31% à Diourbel et 31% à Bambey.

Tableau 4.12 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative en 2014 et 2015

Circonscription administrative	Sexe	2013 / 2014			2014 / 2015			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Diourbel	Hommes	738	49	787	759	51	810	3%	4%	3%
	Femmes	355	22	377	369	23	392	4%	5%	4%
	Ensemble	1093	71	1164	1128	74	1202	3%	4%	3%
Mbacké	Hommes	590	395	985	603	401	1004	2%	2%	2%
	Femmes	293	135	428	292	155	447	0%	15%	4%
	Ensemble	883	530	1413	895	556	1451	1%	5%	3%
Bambey	Hommes	698	104	802	761	98	859	9%	-6%	7%
	Femmes	275	31	306	273	37	310	-1%	19%	1%
	Ensemble	973	135	1108	1034	135	1169	6%	0%	6%
Total Région	Hommes	2026	548	2574	2123	550	2673	5%	0%	4%

	Femmes	923	188	1111	934	215	1149	1%	14%	3%
	Ensemble	2949	736	3685	3057	765	3822	4%	4%	4%

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Par ailleurs, la répartition par sexe indique une prédominance des hommes qui représentent 70% du personnel enseignant.

En 2015, le personnel enseignant permanent s'élève à 1488 contre 2005, soit une baisse de 26%. Par contre, le personnel contractuel a vu ses effectifs augmenter avec 2325 en 2015 contre 1584 en 2014, soit une hausse de 47%. Pour les volontaires une baisse notoire est observée passant de 96 en 2014 à 9 en 2015.

Tableau 4.13 : Evolution des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires publics selon le statut, par circonscription administrative en 2014 et 2015

Circonscription administrative	Statut du personnel	2013 / 2014	2014 / 2015	Variation en %
Diourbel	**Permanents**	556	535	-4%
	contractuels	560	667	19%
	volontaires	48	0	-100%
	Ensemble	1164	1202	3%
Mbacké	**Permanents**	946	494	-48%
	contractuels	437	956	119%
	volontaires	30	1	-97%
	Ensemble	1413	1451	3%
Bambey	**Permanents**	503	459	-9%
	contractuels	587	702	20%
	volontaires	18	8	-56%
	Ensemble	1108	1169	6%
Total Région	**Permanents**	2005	1488	-26%
	contractuels	1584	2325	47%
	volontaires	96	9	-91%
	Ensemble	3685	3822	4%

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Les qualifications exigées des enseignants de l'élémentaire sont spécifiées : une formation générale correspondant au niveau d'études du BAC (à partir de 2011) et une formation pédagogique d'un an débouchant sur l'obtention d'un Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP). Ainsi, parmi le personnel enseignant du public les 49% possèdent le diplôme de bac et 44,9% ont le BFEM. Les titulaires d'un diplôme de premier et second cycles (DEUG2, Licence et Maîtrise/Master) représentent 5% des enseignants.

Tableau 4.14 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique en 2015

Diplôme académique	effectif	%
Maîtrise et +	29	0,8
Licence	79	2,1
DEUG	62	1,6
BAC	1864	48,8
BFEM	1727	45,2
CFEE	16	0,4
Autre	25	0,7
Sans diplôme	20	0,5
Total	3822	100

Source : Inspection d'académie de Diourbel

IV.2.3. LES EFFECTIFS

En 2015, L'effectif total des élèves est de 141695 dont 54,6% de filles. La part du privé s'établit à 31261 soit seulement 22% des effectifs. La répartition par département nous montre que 40% des élèves se trouve à Mbacké, 32% à Bambey 28% à Diourbel. Quel que soit le département considéré, l'effectif du public domine celui du privé.

Tableau 4.15 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Diourbel selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative en 2014 et 2015

Circonscription administrative	Statut	2013 / 2014			2014 / 2015			Variation en %		
		Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total
Diourbel	**Public**	17629	19463	37092	17613	19771	37384	-0,1%	1,6%	0,8%
	Privé	1040	1037	2077	1163	1116	2279	11,8%	7,6%	9,7%
	Total	18669	20500	39169	18776	20887	39663	0,6%	1,9%	1,3%
Mbacké	**Public**	13592	18122	31714	14089	18995	33084	3,7%	4,8%	4,3%
	Privé	11003	14945	25948	9055	14565	23620	-17,7%	-2,5%	-9,0%
	Total	24595	33067	57662	23144	33560	56704	-5,9%	1,5%	-1,7%
Bambey	**Public**	18970	20587	39557	19456	20510	39966	2,6%	-0,4%	1,0%
	Privé	2734	2201	4935	2892	2470	5362	5,8%	12,2%	8,7%
	Total	21704	22788	44492	22348	22980	45328	3,0%	0,8%	1,9%
Total Région	**Public**	50191	58172	108363	51158	59276	110434	1,9%	1,9%	1,9%
	Privé	14777	18183	32960	13110	18151	31261	-11,3%	-0,2%	-5,2%
	Total	64968	76355	141323	64268	77427	141695	-1,1%	1,4%	0,3%

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Au niveau de l'élémentaire, chaque enseignant a en charge en moyenne 37 élèves en 2015. L'examen par département crédite Mbacké de 39 élèves/enseignant, pareil pour Bambey avec 39 élèves/enseignant et 33 élèves/enseignant pour Diourbel. Par rapport à 2014, on peut noter une baisse 3%du nombre élèves/enseignants.

Tableau 4.16 : Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon la circonscription administrative en 2014 et 2015

Circonscription administrative	2013 / 2014		2014/ 2015		Variation en %	
	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant
Diourbel	40	34	36	33	-10%	-3%
Mbacké	79	41	46	39	-42%	-5%
Bambey	44	40	38	39	-14%	-3%
Total Région	52	38	40	37	-23%	-3%

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Par ailleurs le nombre d'élèves par classe s'affiche à 40 en 2015 soit une baisse de 23% par rapport à 2014. Le département de Mbacké enregistre 46 élèves/classe, suivi de Bambey avec 39 élèves/classe, et Diourbel avec 36 élèves/classe.

IV.2.4. INTENSITE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE ET PERFORMANCES DANS L'ELEMENTAIRE

L'accès à l'école élémentaire est mesuré à partir du taux brut d'admission ou d'accès (TBA) qui indique le nombre d'enfants nouvellement admis au CI, rapporté à la population ayant l'âge légal de fréquenter la première année de l'élémentaire.

Ce taux a atteint au sein de la région de Diourbel 68,90% en 2015 contre 69,2% en 2014.Celui des filles est plus élevé soit 78,4% contre 60% pour les garçons. Comme en témoigne d'ailleurs l'indice de parité qui est de 1,3.

Tableau 4.17 : Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par circonscription administrative en 2014 et 2015

Indicateurs	Années	TBA Garçons	TBA Filles	TBA Global	Indice de parité
Diourbel	**2013/ 2014**	92,50%	112,40%	102,00%	1,2
	2014 / 2015	87,70%	111,70%	99,10%	1,2
	Variation en %	-4,80%	-0,70%	-2,90%	0,0
Mbacké	**2013/ 2014**	39,80%	57,60%	48,40%	1,4
	2014 / 2015	37,30%	58,40%	47,40%	1,5
	Variation en %	-2,50%	0,80%	-1,00%	0,1
Bambey	**2013/ 2014**	95,70%	103,40%	99,40%	1,1
	2014 / 2015	92,50%	100,30%	96,30%	1,1
	Variation en %	-3,20%	-3,10%	-3,10%	0,0
Région	**2013/ 2014**	61,40%	77,50%	69,20%	1,3
	2014 / 2015	59,90%	78,40%	68,90%	1,3
	Variation en %	-1,50%	0,90%	-0,30%	0,0

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Entre 2014 et 2015, au niveau de l'élémentaire, le Taux Brut de Scolarisation est passé de 52,7% à 54,1%, soit une hausse de 1,4 points. Pour les garçons, il est passé de 45,7% à 47,9%, soit une variation positive de 2,2%.Chez les filles, le TBS est quasi constant par rapport à l'année précédente, soit 60,5 en 2015.

L'examen par département montre qu'en 2015, le département de Diourbel (79,1%) enregistre le taux le plus élevé, suivi de Bambey (77,8%) et de Mbacké (34,6%).

Tableau 4.18 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative en 2014 et 2015

Indicateurs	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
Diourbel	**2013/ 2014**	70,50%	89,70%	79,40%	1,27
	2014 / 2015	69,80%	89,90%	79,10%	1,29
	Variation en %	-0,70%	0,20%	-0,30%	2,00%
Mbacké	**2013/ 2014**	28,60%	43,50%	35,60%	1,52
	2014 / 2015	26,60%	43,70%	34,60%	1,64
	Variation en %	-2,00%	0,20%	-1,00%	12,00%
Bambey	**2013/ 2014**	72,90%	83,40%	77,90%	1,14
	2014 / 2015	73,50%	82,50%	77,80%	1,12
	Variation en %	0,60%	-0,90%	-0,10%	-2,00%
Région	**2013/ 2014**	45,70%	60,50%	52,70%	1,32
	2014 / 2015	47,90%	60,60%	54,10%	1,27
	Variation en %	2,20%	0,10%	1,40%	-5,00%

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Selon le sexe, cette année, les filles (60,60%) sont plus scolarisées que les garçons (47,90%). En effet, l'indice de parité qui se situe à 1,27 témoigne des efforts fournis pour combler le gap concernant l'équité en matière de scolarisation dans l'élémentaire.

La scolarisation universelle telle que définie dans la nouvelle lettre de politiquesectorielle vise l'achèvement du cycle élémentaire. Le Sénégal s'est fixé commeobjectif à l'horizon 2020 l'atteinte d'un taux d'achèvement de 100% dans sa Lettrede Politique Sectorielle actualisée. Ce taux est calculé en rapportant les nouveauxinscrits au CM2 à la population âgée de 12 ans de la localité (Région, pays, etc.).

Tableau 4.19 : Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative en 2014 et 2015

Indicateurs	Années	Diourbel	Mbacké	Bambey	Total Région
TAP Garçons	2013/ 2014	56,50%	25,40%	60,00%	39,50%
	2014 / 2015	53,40%	24,50%	59,80%	29,60%
	Variation en %	-3,10%	-0,90%	-0,20%	-9,90%
TAP Filles	2013/ 2014	73,30%	39,10%	72,40%	53,50%
	2014 / 2015	68,90%	40,20%	76,10%	37,80%
	Variation en %	-4,40%	1,10%	3,70%	-15,70%
TAP Global	2013/ 2014	64,30%	31,10%	65,80%	46,00%
	2014 / 2015	60,70%	31,80%	67,50%	33,70%
	Variation en %	-3,60%	0,70%	1,70%	-12,30%

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Pour l'année scolaire 2015, ce taux a atteint 33,7% contre 46% en 2014, soit une baisse de 12,3%. Cependant, il existe des disparités entre les départements. En effet, le département de Bambey enregistre le plus fort taux avec 67,5%, suivit de Diourbel (60,7%) et Mbacké (31,8%) qui a un taux très faible.Selon le sexe, on note également une baisse aussi bien chez les filles (15,7%) que chez les garçons (10%) du taux, mais l'écart demeure en faveur des filles (37,8% contre 29,6%).

IV.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL

L'enseignement moyen constitue l'intermédiaire entre le primaire et le secondaire.

Correspondant à quatre années d'études, il comprend la sixième, la cinquième, la quatrième et la troisième et se termine avec l'obtention du Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BFEM). Les élèves de ce cycle sont généralement âgés de 12 à 15 ans. Tandis que l'enseignement secondaire est destiné à la population potentielle d'élèves de 16 à 18 ans et comprend trois années d'études. Il commence par la classe de seconde et finit par la terminale. Ce cycle est sanctionné par l'obtention du baccalauréat. L'enseignement secondaire est scindé en général et technique.

Cette section porte aussi bien sur l'enseignement moyen que sur le secondaire général en abordant les points suivants : la transition, les établissements, les effectifs, l'intensité, l'efficacité interne et la réussite au BFEM et au baccalauréat.

IV.3.1. LA TRANSITION

Le taux de transition au niveau de l'enseignement moyen est déterminé par la proportion d'élèves qui passe en classe de sixième pour l'année en cours.Dans l'enseignement secondaire général, une moyenne de 10/20 suffit pour passer en seconde, indépendamment du BFEM. Ainsi, dans le moyen, cette proportion a connu une légère baisse passant de 87,00% en 2014 à 86,6% en 2015. L'étude par département montre que ce taux est plus élevé à Diourbel (93,40%), suivi de Bambey (84,80%) et Mbacké (65,20%).

Tableau 4.20 : Evolution du taux de transition selon le cycle et le sexe, par circonscription administrative en 2015

Cycle	Année scolaire	Sexe	Diourbel	Mbacké	Bambey	Région	Sénégal
			%	%	%	%	%
Moyen	2013 / 2014	Masc.	101,20%	78,00%	90,10%	88,80%	85,80%
		Fem.	106,50%	63,40%	91,30%	82,80%	88,40%
		Ens.	104,10%	69,10%	90,80%	85,40%	87,00%
	2014 / 2015	Masc.	95,50%	65,50%	84,80%	80,90%	87,40%
		Fem.	91,40%	64,90%	84,80%	78,40%	85,90%
		Ens.	93,40%	65,20%	84,80%	79,60%	86,60%
	Variation en %	Masc.	-5,70%	-12,50%	-5,30%	-7,90%	1,60%
		Fem.	-15,10%	1,50%	-6,50%	-4,40%	-2,50%
		Ens.	-10,70%	-3,90%	-6,00%	-5,80%	-0,40%
Secondaire	2013 / 2014	Masc.	51,00%	67,20%	44,30%	53,00%	62,20%
		Fem.	48,60%	55,90%	39,20%	47,60%	57,50%
		Ens.	49,80%	61,10%	41,80%	50,30%	59,90%
	2014 / 2015	Masc.	58,70%	81,10%	48,40%	61,20%	56,70%
		Fem.	47,40%	70,20%	44,20%	53,50%	53,00%
		Ens.	53,10%	75,40%	46,40%	57,40%	54,90%
	Variation en %	Masc.	7,70%	13,90%	4,10%	8,20%	-5,50%
		Fem.	-1,20%	14,30%	5,00%	5,90%	-4,50%
		Ens.	3,30%	14,30%	4,60%	7,10%	-5,00%

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Dans le secondaire général, ce taux a atteint 57,40% en 2015 contre 50,30% en 2014. Il est plus élevé à Mbacké avec 75,40%, suivi de Diourbel 53,10% et Bambey avec 46,4%.

IV.3.2. LES INFRASTRUCTURES

En 2015, Le nombre d'établissements au niveau de l'enseignement moyen s'élève à 54 en 2015, dont 44 publics et 10 privés. Le cycle moyen compte également 806 groupes pédagogiques, dont 41% sont dans le département de Bambey, 30% à Diourbel et 29% à Mbacké. On constate aussi que 40% des établissements du moyen sont dans

le département de Bambey, alors que les départements de Diourbel et Mbacké en disposent chacun 30%.

Tableau 4.21 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative en 2015

Cycle	Année scolaire	Statut	Diourbel	Mbacké	Bambey	Total Région
Moyen	2013/ 2014	Public	14	13	15	42
		Privé	1	1	7	9
		Total	15	14	22	51
		Nb. GP	237	235	297	769
	2014 / 2015	Public	15	14	15	44
		Privé	1	2	7	10
		Total	16	16	22	54
		Nb. GP	239	234	333	806
	Variation en %	Public	7,1%	7,7%	0,0%	4,8%
		Privé	0,0%	100,0%	0,0%	11,1%
		Total	6,7%	14,3%	0,0%	5,9%
		Nb. GP	0,8%	-0,4%	12,1%	4,8%
Secondaire	2013/ 2014	Public	2	3	6	11
		Privé	5	11	4	20
		Total	7	14	10	31
		Nb. GP	76	87	101	264
	2014 / 2015	Public	2	3	6	11
		Privé	8	10	4	22
		Total	10	13	10	33
		1Nb. GP	91	99	108	298
	Variation en %	Public	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
		Privé	60,0%	-9,1%	0,0%	10,0%
		Total	42,9%	-7,1%	0,0%	6,5%
		Nb. GP	19,7%	13,8%	6,9%	12,9%

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Pour l'enseignement secondaire on dénombre de 33 établissements, dont 298 groupes pédagogiques. Selon le département, on remarque que 39% des établissements secondaires se trouvent dans le département de Mbacké, contre 30% à Bambey et 30% à Diourbel. Concernant les groupes pédagogiques, les 36% sont localisés à Bambey, 33% à Mbacké et 31% à Diourbel.

IV.3.3. LE PERSONNEL

En 2015, le nombre d'enseignants dans le public s'éleve à 1762 dans la région de Diourbel contre 1751 en 2014 soit une faible hausse de 1%. La répartition par département indique que 39% de ces enseignants se trouve àBambey, 32% à Diourbel et 29% à Mbacké.

GP = Groupe Pédagogique

Tableau 4.22 : Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par circonscription administrative en 2014 et 2015

Cycle	Circonscription administrative	2013 / 2014			2014/ 2015			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Moyen	Diourbel	321	30	351	332	15	347	3%	-50%	-1%
	Mbacké	236	9	245	254	20	274	8%	122%	12%
	Bambey	309	46	355	311	38	349	1%	-17%	-2%
	Total Région	866	85	951	897	73	970	4%	-14%	2%
Secondaire	Diourbel	83	0	83	84	0	84	1%		1%
	Mbacké	68	0	68	64	0	64	-6%		-6%
	Bambey	159	0	159	117	0	117	-26%		-26%
	Total Région	310	0	310	265	0	265	-15%		-15%
Moyen et Secondaire	Diourbel	55	82	137	46	83	129	-16%	1%	-6%
	Mbacké	62	126	188	69	110	179	11%	-13%	-5%
	Bambey	102	63	165	152	67	219	49%	6%	33%
	Total Région	219	271	490	267	260	527	22%	-4%	8%

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Notons aussi que la plupart des enseignants du moyen ont le BAC comme diplôme académique soit 60%. Pour le secondaire, 54% ont au minimun la maitrise et 42% la licence.

Tableau 4.23 : Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe

Diplôme académique	Moyen				Secondaire				Moyen et Secondaire			
	Hommes	Femmes	Ensemble	%	Hommes	Femmes	Ensemble	%	Hommes	Femmes	Ensemble	%
Maîtrise et +	41	8	49	5%	119	18	137	54 %	92	12	104	20 %
Licence	153	30	183	19 %	87	21	108	42 %	137	14	151	29 %
DEUG	89	22	111	11 %	1	2	3	1%	47	5	52	10 %
BAC	448	134	582	60 %	4		4	2%	174	29	203	39 %
BFEM	39	3	42	4%	3		3	1%	14	0	14	3%
CFEE	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%
Autre	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%
Sans diplôme	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%
Total	770	197	967	100 %	214	41	255	100 %	464	60	524	100 %

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Cependant, pour les établissements abritant aussi bien le moyen et le secondaire 39% des enseignants ont le BAC, 29% la licence, 20% au minimun la maitrise.

IV.3.4. LES EFFECTIFS

En 2015, l'effectif total des élèves dans le moyen s'élève à 43 187 dont 53% de filles et 87,4% de ces effectifs se trouvent dans le public. Au niveau du secondaire le nombre d'élèves s'établit 14859 dont 46% de filles et 74,2% sont dans le public.

Tableau 4.24 : Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	Cycle moyen				Cycle secondaire			
		Filles	Garçons	total	%	Filles	Garçons	total	%
Diourbel									
2013 /2014	**Public**	6655	6155	12810	93,4%	1502	1985	3487	82,80%
	Privé	417	486	903	6,6%	368	354	722	17,20%
	Total	7072	6641	13713	100%	1870	2339	4209	100%
2014/ 2015	**Public**	6854	6241	13095	93,00%	1662	2220	3882	80%
	Privé	449	530	979	7,00%	495	476	971	20%
	Total	7303	6771	14074	100%	2157	2696	4853	100%
Variation en %	**Public**	3%	1%	2%		11%	12%	11%	
	Privé	8%	9%	8%		35%	34%	34%	
	Total	3%	2%	3%		15%	15%	15%	
Mbacké									
2013 / 2014	**Public**	5259	4254	9513	76,70%	1346	1651	2997	58,7%
	Privé	1637	1260	2897	23,30%	1065	1045	2110	41,3%
	Total	6896	5514	12410	100%	2411	2696	5107	100%
2014/ 2015	**Public**	5547	4172	9719	75,70%	1495	1738	3233	58,70%
	Privé	1743	1382	3125	24,30%	1158	1119	2277	41,30%
	Total	7290	5554	12844	100%	2653	2857	5510	100%
Variation en %	**Public**	5%	-2%	2%		11%	5%	8%	
	Privé	6%	10%	8%		9%	7%	8%	
	Total	6%	1%	3%		10%	6%	8%	
Bambey									
2013 / 2014	**Public**	7649	6928	14577	92,3%	1668	2071	3739	86,4%
	Privé	523	698	1221	7,7%	283	304	587	13,6%
	Total	8172	7626	15798	100%	1951	2375	4326	100%
2014 / 2015	**Public**	7889	7055	14944	91,90%	1772	2136	3908	86,90%
	Privé	544	781	1325	8,10%	287	301	588	13,10%
	Total	8433	7836	16269	100%	2059	2437	4496	100%
Variation en %	**Public**	3%	2%	3%		6%	3%	5%	
	Privé	4%	12%	9%		1%	-1%	0%	
	Total	3%	3%	3%		6%	3%	4%	
Total Région									
2013/ 2014	**Public**	19563	17337	36900	88%	4516	5707	10223	74,90%
	Privé	2577	2444	5021	12%	1716	1703	3419	25,10%
	Total	22140	19781	41921	100%	6232	7410	13642	100%

Circonscription administrative	Statut	Cycle moyen				Cycle secondaire			
		Filles	Garçons	total	%	Filles	Garçons	total	%
2014 / 2015	Public	20290	17468	37758	87,40%	4929	6094	11023	74,20%
	Privé	2736	2693	5429	12,60%	1940	1896	3836	25,80%
	Total	23026	20161	43187	100%	6869	7990	14859	100%
Variation en %	Public	4%	1%	2%		9%	7%	8%	
	Privé	6%	10%	8%		13%	11%	12%	
	Total	4%	2%	3%		10%	8%	9%	

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Pour le moyen, l'examen par département révèle, au niveau du moyen, que le département de Bambey a l'effectif le plus élevé avec 16269 élèves, suivi de Diourbel avec 14074 élèves et de Mbacké avec 12844 élèves. Dans le secondaire, l'effectif le plus élevé est observé au niveau du département deMbacké (5510 élèves), suivi deDiourbel avec 4853 élèves et de Bambey (4496 élèves).

En 2015, on peut dénombrer dans le secondaire (privé et public confondus) 10286 élèves (dont 49% de filles) faisant la série littéraire contre 4573 (dont 40% de filles) en série scientifique.

Tableau 4.25 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrativeen 2015

Circonscription administrative	Niveau	Public			Privé			Total		
		Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total
Diourbel										
Séries littéraires	Seconde	487	547	1034	80	91	171	567	638	1205
	Première	262	443	705	135	93	228	397	536	933
	Terminale	345	376	721	206	197	403	551	573	1124
Séries scientifiques	Seconde	259	384	643	7	7	14	266	391	657
	Première	176	246	422	10	6	16	186	252	438
	Terminale	133	224	357	57	82	139	190	306	496
Mbacké										
Séries littéraires	Seconde	488	509	997	306	284	590	794	793	1587
	Première	339	357	696	267	264	531	606	621	1227
	Terminale	241	232	473	429	353	782	670	585	1255
Séries scientifiques	Seconde	198	278	476	51	67	118	249	345	594
	Première	142	221	363	18	24	42	160	245	405
	Terminale	87	141	228	87	127	214	174	268	442
Bambey										
Séries littéraires	Seconde	507	548	1055	71	50	121	578	598	1176
	Première	323	241	564	78	83	161	401	324	725
	Terminale	400	472	872	86	96	182	486	568	1054
Séries scientifiques	Seconde	207	346	553	1	6	7	208	352	560
	Première	171	277	448	8	19	27	179	296	475
	Terminale	164	252	416	43	47	90	207	299	506
Total Région										
Séries littéraires	Seconde	1482	1604	3086	457	425	882	1939	2029	3968
	Première	924	1041	1965	480	440	920	1404	1481	2885
	Terminale	986	1080	2066	721	646	1367	1707	1726	3433
Séries scientifiques	Seconde	664	1008	1672	59	80	139	723	1088	1811
	Première	489	744	1233	36	49	85	525	793	1318
	Terminale	384	617	1001	187	256	443	571	873	1444

Source : Inspection d'académie de Diourbel

L'examen par département révèle que Diourbel a plus d'élèves suivant les séries scientifiques avec 1591 (dont 40% de filles), suivi de Bambey avec 1541 (dont 39% de filles) et Mbacké avec 1441 (40%). Pour les séries littéraires, le département de Mbacké se distingue avec 4069 (dont 51% de filles), suivi de Bambey avec 2955 (50% de filles) et de Diourbel avec 3262 (dont 46% de filles).

IV.3.5. INTENSITE DE FREQUENTATION SCOLAIRE ET PERFORMANCES DU MOYEN ET DU SECONDAIRE

Entre 2014 et 2015, au niveau du moyen, le Taux Brut de Scolarisation est passé de 26,6% à 29,8%, soit une hausse de 3,2 points. Pour les garçons, il est passé de 24,3 % à 27,8%, soit une augmentation 3,5 points. La même tendance est observée pour les filles ou le TBS est passé de 29% à 31,9%, soit une hausse de 2,9 points. L'indice de parité reste toujours en faveur des filles et s'établit à 1,15 en 2015.

Tableau 4.26 : Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Cycle	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
Diourbel	Moyen	2014	42,50%	54,80%	48,10%	1,29
		2015	43,00%	56,10%	48,90%	1,31
		Variation en %	0,50%	1,30%	0,80%	
	Secondaire	2014	24,60%	20,30%	22,50%	0,82
		2015	28,40%	23,40%	26,00%	0,83
		Variation en %	3,80%	3,10%	3,50%	
Mbacké	Moyen	2014	11,40%	14,40%	12,90%	1,27
		2015	11,40%	15,20%	13,30%	1,33
		Variation en %	0,00%	0,80%	0,40%	
	Secondaire	2014	10,10%	7,90%	8,90%	0,78
		2015	10,80%	8,60%	9,60%	0,8
		Variation en %	0,70%	0,70%	0,70%	
Bambey	Moyen	2014	44,40%	51,70%	47,90%	1,16
		2015	45,00%	52,80%	48,80%	1,17
		Variation en %	0,60%	1,10%	0,90%	
	Secondaire	2014	23,80%	20,90%	22,40%	0,88
		2015	24,70%	22,00%	23,40%	0,89
		Variation en %	0,90%	1,10%	1,00%	
Total Région	Moyen	2014	24,30%	29,00%	26,60%	1,19
		2015	27,80%	31,90%	29,80%	1,15
		Variation en %	3,50%	2,90%	3,20%	
	Secondaire	2014	16,10%	12,70%	14,30%	0,79
		2015	16,90%	14,00%	15,40%	0,83
		Variation en %	0,80%	1,30%	1,10%	

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Au niveau du secondaire on note une augmentation du Taux global Brut de Scolarisation qui est passé de 15,40%à 14,30%soit une hausse de 1,1%. La même tendance est observée aussi bien pour les filles que pour les garcons et est passé respectivement de 12,70%à 14%et de 16,10%à 16,90%Par ailleurs l'indice de parité est en faveur des garcons est à 0,83 en 2015.

En 2015, la région compte 4445 admis au BFEM et 783 admis au Bac. Par rapport à l'année 2014, le nombre d'admis au BFEM a augmenté de 5,4%, contrairement au nombre de nouveaux bacheliers qui a fortement baissé de 58,1%. Notons aussi que le nombre d'admis, sur toute la période d'études, est plus élevé chez les garçons aussi bien pour le BFEM que pour le Bac.

Tableau 4.27 : Evolution du nombre d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe, par circonscription administrative 2014-2015

Circonscription administrative	Sexe	BFEM			BAC		
		2013 / 2014	2014 / 2015	Variation en %	2013 / 2014	2014 / 2015	Variation en %
Diourbel	Garçons	759	839	10,5%	nd	421	nd
	Filles	656	752	14,6%	nd	302	nd
	Ensemble	1415	1591	12,4%	nd	723	nd
Mbacké	Garçons	736	651	-11,5%	nd	478	nd
	Filles	663	698	5,3%	nd	268	nd
	Ensemble	1399	1349	-3,6%	nd	746	nd
Bambey	Garçons	823	790	-4%	nd	473	nd
	Filles	581	715	23,1%	nd	310	nd
	Ensemble	1404	1505	7,2%	nd	783	nd
Total Région	Garçons	2318	2280	-1,6%	1175	473	-59,7%
	Filles	1900	2165	13,9%	693	310	-55,3%
	Ensemble	4218	4445	5,4%	1867	783	-58,1%

Source : Inspection d'académie de Diourbel

IV.4. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le nombre d'apprenants de la FPT, rapporté à 100 000 habitants, est de 30,6% en 2014. La cible de 31,5% est presque atteinte. En 2015, l'objectif pour cet indicateur est de 32,2%.

Dans le cadre de l'apprentissage rénové, les réalisations de 108 apprenants enrôlés dans le dispositif sont aussi en deçà des prévisions de 200 pour 2014. La prévision de

cet indicateur pour 2015 est de 300, mais les statistiques ne sont pas encore disponibles.

Le taux de réussite au Bac Technique est passé de 48,10% en 2014 à 41,10% en 2015, soit une baisse de 7 points sur la période. Pour les autres examens professionnels, le CAP a enregistré un taux de réussite de 82,6% en 2015 contre 79,10% en 2014 d'où un gain de 3,5 points. Le taux de réussite au BEP (64,60%) enregistre, quant à lui, un écart positif de 19,3 par rapport à la cible (45,3%).

Tableau 4.28: Situation des indicateurs cibles dans l'ETFP en 2014 et 2015

Indicateurs	2014	2015
Nbre d'apprenants de la FPT/100 000 habitants	30,60%	ND
Effectifs d'apprenants enrôlés dans le dispositif de l'apprentissage rénové	108	ND
Taux de réussite au Bac Technique	48,10%	41,10%
Taux de réussite au CAP	79,10%	82,60%
Taux de réussite au BEP	64,60%	-

Source : BGPSE/IA DBEL

IV.5. L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'enseignement supérieur est assuré au niveau des universités, des centres universitaires régionaux et des écoles supérieures de formation. Il existe également dans l'enseignement supérieur des instituts supérieurs de formation. L'accès à l'enseignement supérieur est possible avec l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent. Cette partie ne traitera que les informations concernant l'université de Bambey créée depuis 2009 et qui est l'héritière du Centre Universitaire Régional (CUR) de Bambey, dont la création remonte en 2004 (cf. décret 2004-916 portant « création et organisation d'un CUR à Bambey»), même si les enseignements n'y auront finalement démarré qu'en 2007.

IV.5.1. LES INFRASTRUCTURES

En 2015, l'université de Bambey est l'unique université présente au sein de la région de Diourbel.

IV.5.2. LE PERSONNEL ENSEIGNANT

L'effectif du personnel est passé de 65 en 2014 à 67 en 2015 soit une variation positive de 3%.

IV.5.3. LES EFFECTIFS D'ETUDIANTS

L'effectif des étudiants est passé de 2487 en 2014 à 2808 en 2015, soit un accroissement de 13%. En 2014, La répartition par sexe a indiqué qu'un peu plus de 6 étudiants sur 10 sont des hommes (63,9%) et un peu moins 4 étudiants sur 10 des femmes (36,1%).

Les étudiants sont répartis au niveau du Centre de ressources de Dakar et des 3 Unités de Formation et de Recherche (UFR) que sont : l'UFR santé et développement durable (SDD), l'UFR économie, management et ingénierie juridique (ECOMIJ), l'UFR science appliquée et technologie de l'information et de la communication(SATIC).

Tableau 4.29 : Répartition et évolution des effectifs d'étudiants de l'Université Bambey selon la faculté (ou UFR) et le sexe en 2014 et 2015

Faculté /UFR	2013/2014			2014/2015			Variation en %		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
UFR Santé et Développement Durable (SDD)	247	241	488	nd	nd	508	nd	nd	4%
UFR Economie, Management et Ingénierie Juridique	556	366	922	nd	nd	1163	nd	nd	26%
UFR SATIC	737	226	963	nd	nd	1037	nd	nd	8%
Autres unités de formation (Centre de ressources de Dakar)	50	64	114	nd	nd	100	nd	nd	-12%
Total	1590	897	2487	nd	nd	2808	nd	nd	13%

Source : Université Alioune Diop de Bambey

En 2015, la répartition des étudiants par UFR indique que 41% sont inscrits à l'UFR Economie, Management et Ingénierie Juridique (ECOMIJ), 37% à l'UFR (SATIC), 37% à l'UFR (ECOMIJ), 18% à l'UFR (SDD) et 4% au Centre de ressources de Dakar.

IV.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IV.6.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. Dans le préscolaire

- l'effectif des filles dépasse toujours celui des garçons. Depuis 2005, le taux de présence des filles tourne autour 57% ;
- 7 structures préscolaires sur 10 sont implantées en zone rurale ;

- Diversité des structures d'accueil de la petite enfance.

2. Dans l'élémentaire

- Existence du programme Fast Track, grâce à son volet construction de salles de classe au titre de remplacement d'abris dans les écoles élémentaires a permis d'atténuer la forte évolution du taux d'abris provisoires.

- La prépondérance des effectifs du milieu rural et du secteur public est assez visible. En effet, les effectifs de la zone rurale sont 2 fois plus élevés que ceux de la zone urbaine et ceux du public sont trois fois supérieurs à ceux du privé.
- Depuis 2008, le taux brut de scolarisation (TBS) présente une tendance à la hausse

- La répartition par sexe indique une prédominance de l'effectif des filles observée depuis 2008, conséquence de la politique de maintien des filles à l'école.

3. Dans le moyen

- L'effectif des élèves de l'enseignement moyen augmente d'année en année, passant de 41921 en 2014à 43187 en 2015, soit une hausse de 3%.

4. Dans le secondaire

- la tendance haussière des effectifs, passant de 13642 en 2014 à14 859 en 2015soit une hausse de 9%;
- Le taux brut de scolarisation (TBS) au niveau de l'enseignement secondaire a évolué positivement entre 2014 et 2015, passant ainsi de 14,3% à 15,4%.

5. Dans l'enseignement technique et la formation professionnelle

- Diversification des filières : Les filières qui y sont enseignées sont la fabrication mécanique (T1), l'électronique et l'électrotechnique (T2), les sciences et techniques (S3), un BEP option électrotechnique et les techniques quantitatives de gestion (G).

6. Dans l'enseignement supérieur

- Depuis son ouverture en 2007 comme CUR, l'Université Alioune Diop de Bambey applique le système LMD (Licence-Master-Doctorat). La flexibilité qui caractérise

ce système réside dans la division de l'année académique en semestres et la pédagogie de la réussite. Ce qui constitue le socle des résultats très positifs qui sont générés dans l'institution. Ainsi, les taux de promotion, d'une filière à une autre, varient entre 70 et 80%.

- Les effets de l'université sur les populations locales

En 5 ans d'existence, l'université de Bambey a des effets incontestables sur son environnement. Citons seulement deux exemples parmi tant d'autres : le centre Médical universitaire et quelques réalisations des étudiants.

· Le Centre Médical Universitaire(CMU) : Sa création et son implantation au coeur de la ville de Bambey sont liées à un manque d'espace et d'infrastructure à l'intérieur de l'université. A l'origine, service médical des personnels, le centre a été délocalisé en ville pour partager les prestations médicales avec les populations de Bambey.

· Quelques réalisations des étudiants :

*Installation de mutuelles de santé dans la communauté rurale de Ngoye par les étudiants de Santé Communautaire ;

*Projet Sankhal a féla initié par les étudiants de SIFE (Students in Free Enterprise) qui ont encadré les groupements féminins de Bambey Sérére en rapport avec la fédération des femmes productrices de la vallée dans des activités de transformation des céréales locales permettant de ravitailler les restaurants universitaires en couscous.

IV.6.2. CONTRAINTES

1. Dans le préscolaire

Les difficultés de l'enseignement préscolaire sont principalement :

- Retard dans la construction des cases des tout-petits qui explique le nombre important d'abris provisoires ;
- Vétusté des équipements des écoles maternelles et les locaux inadaptés ;
- Faible implication dans la formation des personnels de la petite enfance ; conséquence : manque de maitrise de la situation de la formation de ce personnel ;

2. Dans l'élémentaire

a) Pour l'atteinte des objectifs du TBS, les difficultés se présentent ainsi :

- absence d'un dispositif pour enrôler la population scolarisable de Touba et réinsérer les enfants déscolarisés par la migration ;
- absence d'un dispositif holistique de maintien des enfants en difficulté et d'amélioration des rendements internes.

b) Pour le trilinguisme, nous notons ceci :

- déficit en personnel notamment pour prendre en charge le français, l'arabe et les mathématiques ;

c) Pour les écoles franco arabes (EFA), les difficultés sont :

- beaucoup d'écoles franco arabes souffrent de conditions de travail ;
- absence de manuels adaptés, d'outils didactiques pour accompagner le programme enseigné même si le curriculum est élaboré ;

d) Pour l'éducation religieuse, les difficultés se résument ainsi :

- absence d'un dispositif de suivi au niveau national ;
- Insuffisance du personnel en langue arabe.

e) Pour l'environnement scolaire, elles ont trait à :

- une insuffisance de l'entretien préventif (infrastructures, mobilier, manuels, équipement) ;

f) Pour les projets, les difficultés sont :

- manque de suivi pour vérifier la fonctionnalité du projet et son impact ;
- Insuffisance de la mobilisation communautaire autour du projet.

3. Dans le moyen

Les difficultés sont :

- Rendements internes et externes encore faibles (taux de redoublement, taux d'abandon, résultats au BFEM) ;

4. Dans le secondaire

- Rendements internes et externes encore faibles (taux de redoublement, taux d'abandon, résultats au BAC) ;

- Capacités d'accueil du secondaire limitées (le nombre de collèges augmente rapidement alors que le nombre de lycées stagne).

5. Dans l'enseignement technique et la formation professionnelle

- La région ne dispose que d'un seul établissement d'enseignement technique. C'est le lycée technique Ahmadou Bamba (LTAB) situé à l'entrée de la ville de Diourbel.

6. Dans l'enseignement supérieur

- Insuffisances d'infrastructures et de capacités d'accueil
- Manque de ressources humaines
- Faiblesse du budget et de dépenses à caractère pédagogique Difficultés d'insertion des étudiants diplômés.

IV.6.3. PERSPECTIVES

1) Dans le préscolaire

- Encourager la création d'écoles maternelles
- Encourager la construction de cases des tout petits

2) Dans l'élémentaire

a) Pour le développement du réseau et du TBS en 2015 :

- Lerenforcement du modèle classique en mettant le focus sur les EFA de Mbacké ;
- La poursuite de la campagne de recrutement au CI pour atteindre l'objectif planifié ;
- L'ouverture d'écoles franco arabes publiques ou privées.

b) Pour l'amélioration de la qualité :

✓ **Le curriculum :**

- Renforcer la formation des directeurs et enseignants expérimentateurs ;
- Assurer la mise à niveau de tous les inspecteurs pour un suivi global, harmonisé de l'implantation ;

- ✓ **Le Quantum horaire :**

- Tenir avec l'ensemble des acteurs concernés (élèves, parents, partenaires sociaux) des réunions d'appropriation et d'application de l'accord entre gouvernement et syndicats pour une année scolaire apaisée et un quantum préservé.

c) Pour les EFA publiques :

- Améliorer l'environnement et les conditions de travail ;
- Prévoir la création d'un lycée franco arabe dans chaque département.

d) Pour le trilinguisme et formation professionnelle dans les daaras :

- Renforcer le suivi des structures déconcentrées ;
- Mettre l'accent sur le renforcement de capacités des maîtres coraniques, des volontaires de daaras francisant et des Serigne daara en gestion ;
- Réfléchir à un dispositif d'accompagnement à l'insertion des talibés à l'image du FORPROFEM dans l'ETFP ;

e) Pour les langues nationales :

- Le retour de l'alphabétisation dans l'éducation est une opportunité de relance de ce programme.

3. Dans le moyen

- Renforcer la formation des professeurs, des surveillants et des chefs d'établissement avec l'appui des partenaires techniques et financiers ;
- Mettre en place, comme à l'élémentaire, un dispositif d'amélioration des mesure pédagogique préventive curative, mesure communicationnelle (Cf. le projet « zéro redoublement à l'horizon 2015).

4. Dans le secondaire

- Construction de nouveaux lycées

5. Dans l'enseignement technique et la formation professionnelle

FORPROFEM : amélioration de l'insertion des jeunes sortants des centres de formation professionnelles

6. Dans l'enseignement supérieur

Accélérer le processus de reconnaissance des diplômés en santé communautaire notamment pour leur statut et leur intégration dans la fonction publique.

V. SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE

INTRODUCTION

L'importance du sous-secteur de la santé n'est plus à démontrer. En effet, le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2009-2018) repose sur une vision d'un Sénégal où tous les individus, tous les ménages et toutes les collectivités bénéficient d'un accès universel à des services de santé promotionnels, préventifs et curatifs de qualité, sans aucune forme d'exclusion.

Cependant, la priorité est accordée à la prévention, option politique majeure qui trouve son fondement dans l'ancrage de la politique de santé du Sénégal aux Soins de Santé Primaires. Ce plan est certes orienté vers la réalisation des OMD santé. Mais un accent particulier sera mis sur l'amélioration de la gestion du secteur dans un cadre multisectoriel, afin de mieux prendre en charge les déterminants de la santé et réduire les inégalités. C'est ainsi que les objectifs du PNDS 2009-2018 sont au nombre de quatre: (i) Réduire le fardeau de la morbidité et de la mortalité maternelles et infanto juvéniles; (ii) Accroître les performances du secteur en matière de prévention et de lutte contre la maladie; (iii) Renforcer durablement le système de santé;

(iv) Améliorer la gouvernance du secteur de la santé.

Au niveau régional, les structures clés de gestion de la santé sont regroupées autour de la région médicale et comprennent, la Brigade Régionale d'hygiène, les hôpitaux, les Districts sanitaires et la Pharmacie régionale d'Approvisionnement.

Dans ce chapitre, les données sur les infrastructures sanitaires, le personnel de santé ainsi que le bilan des programmes en 2015 seront analysées. Quant à l'hygiène publique, elle sera axée aux différentes activités effectuées dans ce domaine en 2015, notamment les visites domiciliaires et des ERP, les relevés d'infractions et les mesures préventives. Nous évoquerons pour terminer les atouts, contraintes et perspectives des deux sous-secteurs.

V.1. SANTE

Les objectifs du PNDS 2009-2018 sont au nombre de quatre : (i) Réduire le fardeau de la morbidité et de la mortalité maternelles et infanto juvéniles, (ii) Accroître les performances du secteur en matière de prévention et de lutte contre la maladie, (iii) Renforcer durablement le système de santé, (iv) Améliorer la gouvernance du secteur de la santé.

V.1.1. LES INFRASTRUCTURES DE SANTE

Depuis l'année 2005, le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale a élaboré un nouvel outil de planification et de régulation de l'offre de soins : La carte sanitaire. Elle repose sur une approche globale qui tend à organiser d'une manière rationnelle, participative et équitable, l'offre de soins sur l'ensemble du territoire national.

Tableau 5.1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative en 2014 et 2015

Type de Structure de santé	Année	Dép Diourbel	Dép Bambey	Dép Mbacké	Touba	Région
Hôpital	2014	1	0	0	2	3
	2015	1	0	0	2	3
	Variation en %	0	0	0	0	0
Centre de santé	2014	1	1	1	2	5
	2015	1	1	1	2	5
	Variation en %	0	0	0	0	0
Poste de santé complet	2014	22	26	21	25	94
	2015	22	26	22	25	95
	Variation en %	0	0	4,8	0	1,1
Poste de santé sans maternité	2014	3	0	3	2	8
	2015	3	0	3	2	8
	Variation en %	0	0	0	0	0
Maternité isolée	2014	2	0	0	0	2
	2015	2	0	0	0	2
	Variation en %	0	0	0	0	0
Case de santé	2014	23	52	34	6	115
	2015	23	52	34	6	115
	Variation en %	0	0	0	0	0
Total	2014	52	79	59	37	227
	2015	52	79	60	37	228
	Variation en %	0	0	1,7	0	0,4

Source : Région Médicale Diourbel

En 2015, la carte sanitaire de la région de Diourbel comprend 03 hôpitaux, 05 centres de santé, 103 postes de santé (dont 08 sans maternité), 02 maternités isolées et 115 cases de santé.

Par rapport à la population régionale qui ressort à 1 591 593 habitants en 2015,

Ces infrastructures donnent les ratios suivants :

- 1 hôpital pour 530 531 habitants ;
- 1 centre de santé pour 318 319 habitants ;
- 1 poste de santé pour 15 452 habitants.

Il faut noter qu'en 2014, 103 cases de santé étaient fonctionnelles sur les 115 existants.

Tableau 5.2 : Liste des EPSNH[2] rattachés selon les domaines techniques de compétences en 2015

EPSNH	Spécialités
Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS)	Produits sanguins et dérivés
Centre National d'Appareillage orthopédique (CNAO)	Kinésithérapie et Appareillage orthopédique
Centre Talibou Dabo (CTD)	Education et réadaptation enfants handicapés
Service d'Assistance Médicale d'Urgence (SAMU National)	Régulation appels d'urgences et orientations transports sanitaires
Pharmacie Régionale d'Approvisionnement (PRA)	Médicaments et produits essentiels
Centre Anti Poison (CAP)	Surveillance et utilisation des produits toxiques
Centre de traitement des InfectionsSexuellementTransmissibles (IST)	
Bureau Régional del'Educationetde l'Informationpour laSanté(BREIPS)	IEC, sensibilisation
Brigade régionale d'Hygiène	Surveillance, contrôle, répression et IEC en matière d'hygiène
Centre de formation en santé	Formation continue en santé

Source : Région Médicale Diourbel

En 2015, dans le domaine des infrastructures sanitaires privées, la région compte 02 cliniques, 03 postes de santé (dont 01 poste connu et 02 postes d'entreprise), 09 cabinets (dont 02 spécialistes et 07 généralistes) et 27 centres de soins infirmiers.

Tableau 5.3 : Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département en 2014 et 2015

Structures sanitaires privées	Année	Dép Diourbel	Dép Bambey	Dép Mbacké	Région
Hôpital	**2014**	0	0	0	0
	2015	0	0	0	0
	Variation en %	0	0	0	0
Clinique	**2014**	0	0	2	2
	2015	0	0	2	2
	Variation en %	0	0	0	0
Poste de santé connu	**2014**	0	0	1	1
	2015	0	0	1	1
	Variation en %	0	0	0	0
Cabinet de spécialiste connu	**2014**	0	0	2	2
	2015	0	0	2	2
	Variation en %	0	0	0	0
	2014	2	0	4	6

[2] EPSNH = Etablissement Public de Santé Non Hospitalier

Cabinet de généraliste connu	**2015**	2	0	5	7
	Variation en %	0	0	25	16,7
Poste de santé d'entreprise	**2014**	1	1	0	2
	2015	1	1	0	2
	Variation en %	0	0	0	0
Centre de soins infirmiers	**2014**	5	2	18	25
	2015	5	2	20	27
	Variation en %	0	0	11,1	8
Total	**2014**	8	3	27	38
	2015	8	3	30	41
	Variation en %	0	0	11,1	7,9
Officine de Pharmacie	**2014**	11	6	36	53
	2015	11	7	36	54
	Variation en %	0	16,7	0	1,9

Sources : Région Médicale Diourbel

Par ailleurs, 54 officines de pharmacie sont dénombrées dans la région en 2015 contre 53 en 2014.

Tableau 5.4 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations en 2014 et 2015

Indicateurs	2014	2015	Normes OMS
Nombre d'habitants par poste de santé	16 421	15 452	**1/10 000 hbts**
Nombre d'habitants par centre de santé	308 729	318 319	**1/50 000 hbts**
Nombred'habitants par hôpital	514 549	530 531	**1/150 000 hbts**
Nombre d'habitants par cabinet médical	192 956	176 843	
Nombre d'habitants par clinique privée	771 823	795 796	

Source: Région Médicale Diourbel.NB: Pop 2014 =1 543 646 hbts et pop 2015 =1 591 593 hbts.

Les résultats de la région en matière de couverture sanitaire montrent que, malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années dans la construction d'infrastructures sanitaires, on est encore loin des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut 01 hôpital pour 150 000 habitants, 01 centre de santé pour 50 000 habitants et 01 poste de santé pour 10 000 habitants.

A l'image des infrastructures sanitaires publiques, la couverture des structures sanitaires privées est très faible au niveau régional.

V.1.2. LE PERSONNEL DE SANTE

L'effectif du personnel de santé de la région de Diourbel se chiffre à 2 204 en 2015 contre 1 967 en 2014, soit un accroissement de 12%. Cet effectif est largement dominé par le secteur public qui détient 91,8% du personnel de santé contre 8,2% seulement par le privé. Selon la répartition par statut, il est essentiellement composé d'ASC (13,1%), d'infirmiers et assimilés (12,5%) de matrones (11,2%), de sages-femmes (7,9%) et d'autres catégories non définies (25%). Certains corps de métiers sont un peu rares, c'est le cas des médecins (5,8%), des pharmaciens (3,1%), des chauffeurs

(2,6), des techniciens supérieurs (2,5%), des secrétaires (1,6%), des personnels d'hygiène (1,2%).

Tableau 5.5 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnel, le type de structure et le statut, par circonscription administrative en 2015

Personnel	Région Médicale	Hôpitaux	Dist Bambey			Dist Diourbel			Dist Mbacké			Dist Touba			Ensemble		
			public	privé	total	public	privé	total	public	privé	total	public	prive	Total	public	privé	Total
Administrateur	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Médecin	2	37	2	2	4	4	3	7	3	1	4	5	5	10	53	11	64
Dont Médecin généraliste	0	21	1	1	2	3	2	5	2	1	3	4	3	7	31	7	38
Dont Médecin spécialiste	2	16	1	1	2	1	1	2	1	0	1	1	2	3	22	4	26
Pharmacien	0	8	0	7	7	0	11	11	0	6	6	0	30	30	8+1PRA=9	54	63
Pharmacien- Biologiste	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	6	0	6
Chirurgien	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	4
Chirurgien- Dentiste	0	4	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	3	4	8	3	11
Gynécologue	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	8
Assistant social	0	7	1	0	1	1	0	1	0	0	0	1	0	1	10	0	10
Travail sociaux	1	1	7	0	7	0	0	0	2	0	2	0	0	0	11	0	11
Intendant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TSGS	1	2	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1	5	0	5
TSO	0	7	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	9	0	9
Commis. Adm.	1	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18	0	18
Tech. Sup. de santé	2	41	3	0	3	2	0	2	1	0	1	3	2	5	52	2	54
Sage-femme	0	44	16	1	17	26	1	27	22	0	22	55	10	65	163	12	175
Aide Sage femme	0	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	15	0	15
Infirmier et Ass	0	56	26	4	30	26	13	39	26	0	26	104	21	125	238	38	276
Aide infirmier	0	129	7	2	9	8	10	18	14	0	14	15	3	18	173	15	188
Agent Hygiène	3	3	4	0	4	3	0	3	6	0	6	7	0	7	26	0	26
Agent sanitaire	0	0	1	0	1	4	0	4	0	0	0	5	5	10	10	5	15
Matrone	0	0	85	0	85	44	0	44	50	0	50	68	0	68	247		247
ASC	0	0	78	0	78	47	9	56	50	0	50	105	0	105	280	9	289
Cuisinier		2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Secrétaire	1	28	2	0	2	1	0	1	1	0	1	1	1	2	34	1	35
Chauffeur	6	8	10	0	10	5	0	5	16	0	16	9	3	12	54	3	57
Autres	2	123	75	3	78	118	12	130	39	0	39	156	1	157	513+4PRA+6CNFTMH+12BRH=535	16	551
Total	21	585	320	21	341	295	62	357	235	8	243	545	89	634	2024	180	2204

Source: Région Médicale Diourbel.

La répartition du personnel médico-sanitaire révèle un certain déséquilibre au profit du district sanitaire de Touba qui concentre à lui seul 28,8% des travailleurs. Par contre, dans les autres localités, nous avons pour les districts de Diourbel 16,2%, Bambey 15,5%, et Mbacké 11%.

Tableau 5.6 : Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture en 2014 et 2015

Type de personnel clé	Année	Structures de santé			Couverture	Normes OMS
		Publiques	Privées	Total		
Médecins	**2014**	52	nd	52	1med. pour 29 685 hbts	**1 méd. pour 10 000 hbts**
	2015	53	11	64	1 med. pour 24869 hbts	
Sages femmes	**2014**	181	nd	181	1 SF pour 1823 FAR	**1 SF pour 6 000 FAR**
	2015	163	12	175	1 SF pour 2221 FAR	
Infirmiers ou agents sanitaires	**2014**	237	nd	237	1 inf. /AS. pour 6513 hbts	**1 INF/AS pour 3 000 hbts**
	2015	248	43	291	1 inf. /AS pour 6716 hbts	
Tech. Sup. de Santé.	**2014**	57	nd	57	1 Tech.sup/27082	
	2015	52	2	54	1 Tech.sup /29474	
Agents d'hygiène et assimilés	**2014**	39	nd	39	1agent hyg /39581	
	2015	26	0	26	1agent hyg /61215	
Assistants et aides sociaux	**2014**	17	nd	17	1 assitant.Aide/90803	
	2015	21	0	21	assitant.Aide /75790	
Total	**2014**	583	nd	583		
	2015	563	68	631		

Source: Région Médicale Diourbel. NB : pop 2014 =1543647.hts / pop 2015 =1591593.hts
FAR en 2014=330028 femmes/FAR en 2015= 388641 femmes.

Les résultats de la région en matière de couverture en personnel sanitaire (tab ci-dessus) indiquent des ratios deçà des normes OMS.

V.1.3. BILAN DES PROGRAMMES DE SANTE

V.1.3.1. Santé de la reproduction

Les consultations prénatales sont fondamentales pour le suivi de la grossesse et de la santé maternelle, afin de prévenir toute complication éventuelle. Elles sont étalées en 4 phases correspondant aux CPN de 1 à 4.

Les femmes suivies au 1er trimestre de leur grossesse sont enregistrées en CPN1. Celles qui viennent se faire consulter pour la première fois et qui sont au 2ème trimestre de leur grossesse sont enregistrées directement en CPN2 et non en CPN1. Ainsi, en 2015, l'effectif de la CPN2 dépasse celui de la CPN1 (respectivement 47 505 et 26 621). Ceci confirme qu'une bonne partie des femmes va en 1ère consultation prénatale à un stade assez avancé de la grossesse.

Tableau 5.7 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts en 2014 et 2015

Indicateurs	Année	District Diourbel	District Bambey	District Mbacké	District Touba	Hôpitaux	Total
Nombre de premiers contacts	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2015	8828	9534	7034	30729	1390	57515
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
CPN1	2014	4149	3727	3250	12881	nd	24007
	2015	4339	4079	3801	14005	397	26621
	Variation en %	4,6	9,4	17,0	8,7	nd	10,9
CPN2	2014	7634	7435	5420	33222	nd	53711
	2015	7427	7640	5819	25758	861	47505
	Variation en %	-2,7	2,8	7,4	-22,5	nd	-11,6
CPN3	2014	7155	6741	4723	20966	nd	39585
	2015	6625	6791	5653	23775	752	43596
	Variation en %	-7,4	0,7	19,7	13,4	nd	10,1
CPN4	2014	4753	4887	3307	14507	nd	27454
	2015	4643	4944	4304	16779	474	31144
	Variation en %	-2,3	1,2	30,1	15,7	nd	13,4
CPN4 correctes	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2015	2801	1700	2587	6174	244	13506
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
CPON1	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2015	6293	5434	5694	25048	3106	45575
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
CPON2	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2015	4247	4108	4352	19299	1048	33054
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
CPON3	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2015	1948	1839	3009	7399	785	14980
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
SP1	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2015	7925	7747	6052	25177	883	47784
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
SP2	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2015	6525	7326	5355	22866	771	42843
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Taux de consultations prénatales (CPN1 contact)	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2015	87	82	97	71	nd	337
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Taux d'achèvement en CPN4	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2015	30	18	38	32	nd	118
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd

Indicateurs	Année	District Diourbel	District Bambey	District Mbacké	District Touba	Hôpitaux	Total
Taux d'accouchement dans les structures sanitaires	**2014**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2015	58	77	81	106	nd	322
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Taux de césarienne	**2014**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2015	7	0	0	4	nd	11
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Taux d'utilisation de méthodes contraceptives	**2014**	11	4,7	3,7	5,2	nd	6,6
	2015	8	11	16	8	nd	10
	Variation en %	-27,3	134,0	332,4	53,8	nd	51,5

Source: Région Médicale Diourbel.

Le taux de prévalence contraceptive qui est le rapport entre le nombre de femmes actives sur le nombre de femmes en âge de procréer (FAR) est de 10% en 2015 contre 6,6% en 2014. La faiblesse de ce taux pourrait être expliquée par des pesanteurs socioculturelles qui empêchent l'utilisation de la contraception.

On observe également des disparités entre les districts sanitaires de Mbacké (16%) et de Bambey (11%). Les districts de Diourbel et de Touba ont enregistré les plus faibles taux d'utilisation de méthodes contraceptives, avec 8% par district. Cependant, à part le district sanitaire de Diourbel, le taux d'utilisation de méthodes contraceptives s'est accru dans tous les autres districts entre 2014 et 2015.

Tableau 5.8 : Evolution du nombre d'accouchements suivant le type et le district en 2014 et 2015

Désignation	Année	District Diourbel	District Bambey	District Mbacke	District Touba	Hôpital	Total
Accouchements à la maternité	**2014**	6267	6548	4497	18268	nd	35580
	2015	5802	7158	5856	26903	5854	51573
	Variation en %	-7,4	9,3	30,2	47,3	nd	44,9
Accouchements à domicile vus	**2014**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2015	886	1102	623	1588	22	4221
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total accouchements	**2014**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2015	6688	8260	6479	28491	5876	55794
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Accouchements Assistés par un personnel qualifié	**2014**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2015	5304	4997	5413	20895	5854	42474
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Accouchements réalisés avec partogramme	**2014**	4048	3458	2914	10979	nd	21399
	2015	4183	4534	5110	16463	1432	31722
	Variation en %	3,3	31,1	75,4	49,9	nd	48,2
Accouchement réalisés avec GATPA	**2014**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2015	5063	4792	5398	18134	2413	35800
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Césarienne	**2014**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2015	0	0	0	0	2653	2653
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd

Source: Région Médicale Diourbel.

En 2015, c'est 51 573 accouchements à la maternité qui ont été enregistrés contre 35 580 en 2014, soit une hausse de 44,9%.

La situation par district sanitaire indique que 50,8% ont eu lieu dans le district sanitaire de Touba Mosquée, 13,9% dans celui de Bambey, 13% dans celui de Mbacké et 12,6% à Diourbel.

V.1.3.2. Programme Elargi de Vaccination (PEV)

Les taux de couverture vaccinale en 2015 sont satisfaisants par rapport à l'année précédente dans tous les districts et pour l'ensemble des antigènes. Globalement, tous les taux couverture vaccinale sont au-dessus de 80% dans tous les districts, à l'exception du VAR, du VAT1 et du VAT2. Certains districts dépassent même les objectifs de 90% de couverture vaccinale fixés cette année.

Tableau 5.9 : Evolution des Taux de couverture vaccinale et d'abandon selon l'antigène le district sanitaire et les objectifs fixés en années 2014 et 2015

Antigène	Année	District Diourbel	District Bambey	District Mbacké	District Touba	Objectifs
Taux de couverture vaccinale						
BCG	**2014**	104	102	108	123	90
	2015	109	nd	107	104	90
PENTA 1	**2014**	99	109	105	121	90
	2015	114	nd	110	108	90
PENTA 2	**2014**	96	106	100	113	90
	2015	108	nd	108	101	90
PENTA 3	**2014**	92	92	94	114	90
	2015	110	nd	108	99	90
Rougeole	**2014**	89	nd	85	102	90
	2015	103	nd	109	89	90
ECV	**2014**	89	93	89	102	90
	2015	103	nd	109	89	90
VAR	**2014**	89	nd	7	102	90
	2015	103	nd	67	89	90
Fièvre Jaune	**2014**	89	95	85	102	90
	2015	103	nd	109	89	90
VPO 1	**2014**	99	nd	107	121	90
	2015	114	nd	115	108	90
VPO 2	**2014**	96	nd	99	112	90
	2015	108	nd	112	101	90
VPO 3	**2014**	93	nd	94	114	90
	2015	110	nd	112	97	90
VAT1	**2014**	28	nd	47	43	90
	2015	29	nd	45	34	90
VAT2	**2014**	64	nd	111	90	90
	2015	71	nd	104	76	90
VAT3	**2014**	nd	nd	nd	nd	nd
	2015	nd	nd	nd	nd	nd
Taux d'abandon						
BCG	**2014**	15	nd	10	21	nd
	2015	10	nd	10	17	nd
P1/P3	**2014**	7	nd	10	6	nd
	2015	4	nd	3	10	nd

Source : Région Médicale Diourbel

En 2015, le taux d'abandon le plus élevé est de 17% et est enregistré dans le district de Touba. Dans le reste des districts, ce taux ne passe pas les 10%.

V.1.3.3. Programme national de lutte contre le paludisme

En 2015, 726 923 cas d'affections sont enregistrés dans la région, contre 439 323 en 2014, soit une augmentation de 65,5%.Selon le district, Touba avec 338 046 cas, a enregistré le plus grand nombre d'affections de toutes catégories.

Tableau 5.10 : Evolution de la situation des Malades vus en Consultation Externe selon la catégorie de malades, par district en 2014 et 2015

Districts	Année	Enfantsde-5Ans		Patients Agésde5 ans et +		Femmes enceintes malades		Ensemble	
		Nb. total decas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de casde paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total decas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de casde paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total decas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de casde paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total decas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de casde paludisme confirmé (par TDR)
District Diourbel	**2014**	28 364	920	72 619	10 044	5 565	139	106 548	11 103
	2015	51 132	746	118 601	10 123	5 498	109	175 231	10 978
	Variation en %	80,3	-18,9	63,3	0,8	-1,2	-21,6	64,5	-1,1
District Bambey	**2014**	7 173	15	16 662	126	583	4	24 418	145
	2015	34 859	15	80 463	126	3 595	4	118 917	145
	Variation en %	386,0	0,0	382,9	0,0	516,6	0,0	387,0	0,0
District Mbacké	**2014**	9 251	208	23 249	915	3 320	44	35 820	1 167
	2015	22 502	315	64 001	2 830	8 226	83	94 729	3 228
	Variation en %	143,2	51,4	175,3	209,3	147,8	88,6	164,5	176,6
District Touba	**2014**	82 807	1621	154 532	10 440	35 198	334	272 537	12 395
	2015	95 676	4948	205 460	40 791	36 910	731	338 046	46 470
	Variation en %	15,5	205,2	33,0	290,7	4,9	118,9	24,0	274,9
Région	**2014**	127 595	2 764	267 062	21 525	44 666	521	439 323	24 810
	2015	204 169	6 024	468 525	53 870	54 229	927	726 923	60 821
	Variation en %	60,0	117,9	75,4	150,3	21,4	77,9	65,5	145,1

Source : Région Médicale Diourbel

Par ailleurs, c'est 60 821 cas de paludisme qui ont été répertoriés en 2015 contre 24 810 en 2014. Le district de Touba concentre 76,4% des cas de paludisme de la région contre 18% à Diourbel, 5,3% à Mbacké et 0,2% à Bambey.

Le nombre de décès par paludisme a diminué de 54%, passant de 52 en 2014 à 24 décès en 2015. Quant à la morbidité proportionnelle palustre qui est le rapport entre le nombre de cas de paludisme et le nombre de personnes qui ont été vues en consultation dans les structures sanitaires), elle s'affiche à 8% en 2015 contre 6% en 2014.

Tableau 5.11 : Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme en 2014 et 2015

Indicateurs	2014	2015	Variation en %
Morbidité proportionnelle palustre	6%	8%	33,3
Nombre de décès par paludisme	52	24	-53,8
Pourcentage des femmes sous TPI 3	33%	53%	60,6

Source: Région Médicale Diourbel

Par ailleurs, le pourcentage des femmes sous TPI 3 a été de 53% en 2015. Il a significativement augmenté de 20 points par rapport à l'année 2014.

V.1.3.4. Programme de lutte contre la tuberculose

En 2015, dans le cadre de la lutte contre la tuberculose 1 097 cas ont été dépistés dans la région, contre 1 078 en 2014, soit une hausse de 1,8%.

Tableau 5.12 : Evolution du Taux de détection de la tuberculose selon le district en 2014 et 2015

Districts	Année	Population	Cas attendus	Casdépistés	Taux détection(%)	Taux de guérison des malades TPM+	Taux d'interruption de traitement (perdus de vue ou abandons)
Région	**2014**	nd	1673	1078	64%	87,5	5%
	2015	nd	nd	1097	83%	86,5	6%

Sources : Région Médicale Diourbel.

Toutefois, 6% des cas de tuberculose diagnostiqués n'ont pas achevé leur traitement, ayant abandonnés ou ayant été perdus de vue.

V.1.3.5. Activités de nutrition

Au cours de l'année 2015, on peut noter 300 199 enfants de 6 à 59 mois supplémentés en vitamine A, sur une population cible de 282 044, soit un taux de couverture de 106,4%. L'ensemble des districts de la région ont dépassé l'effectif de leur population cible en couverture de supplémentassions en vitamine A. Cependant, il faut noter que la population cible du district de Mbacké n'est pas totalement maitrisée à cause de sa proximité avec la ville de Touba.

Tableau 5.13 : Evolution des résultats des campagnes de supplémentassions en vitamine A et de déparasitage menées dans la région de Diourbel en 2014 et 2015

Département / District	Année	Supplémentassions en vitamine A			Déparasitage		
		Pop. cible 6-59 mois	Supplémentés	Taux de couverture	Pop. cible 2-59 mois	Déparasités	Taux de couverture
District Diourbel	2014	52 919	59 319	112,1	48 053	54 321	113,0
	2015	48 023	53 262	110,9	43 607	48 153	110,4
Total dép. Diourbel	2014	52 919	59 319	112,1	48 053	54 321	113,0
	2015	48 023	53 262	110,9	43 607	48 153	110,4
District Bambey	2014	62 121	59 986	96,6	56 409	54 930	97,4
	2015	63 236	64 845	102,5	57 421	58 802	102,4
Total dép. Bambey	2014	62 121	59 986	96,6	56 409	54 930	97,4
	2015	63 236	64 845	102,5	57 421	58 802	102,4
District Mbacké	2014	30 769	37 659	122,4 *	27 939	34 149	122,2 *
	2015	32 412	39 289	121,2 *	29 431	34 281	116,5
District Touba	2014	116 884	105 680	90,4	106 136	96 471	90,9
	2015	138 373	142 803	103,2	125 649	131 815	104,9
Total dép. Mbacké	2014	147 653	143 339	97,1	134 075	130 620	97,4
	2015	170 785	182 092	106,6	155 080	166 096	107,1
Total région	2014	262 693	262 644	100,0	238 537	239 871	100,6
	2015	282 044	300 199	106,4	256 108	273 051	106,6

Source: Région Médicale Diourbel. *= Non maîtrise de la cible (proximité avec Touba)

Les campagnes de déparasitage menées dans la région en 2015 ont touché une population de 273 051 enfants de 2 à 59 mois sur une cible de 256 108, soit un taux de couverture de 106,6%. Le département de Diourbel détient le taux de couverture le plus important, avec 110,4%, contre 107,4% à Mbacké.

V.2. HYGIENE PUBLIQUE

L'amélioration de la santé de la population passe inéluctablement par l'accès à l'hygiène. C'est pourquoi, les agents d'hygiène mènent une lutte hardie contre l'insalubrité environnementale et le manque d'hygiène alimentaire. Ainsi, un dispositif de taille est mis en place pour relever cet énorme et noble défi.

L'année 2015 a été marquée par la couverture sanitaire des grands rassemblements (Magal et Gamou) la lutte contre les inondations, la campagne de suivi de la qualité de l'eau de boisson, la vulgarisation des techniques de potabilisation de l'eau à domicile et la promotion de l'assainissement total. Les opérations menées se sont bien déroulées dans l'ensemble, selon la Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel.

La brigade régionale de l'hygiène de Diourbel est constituée de la brigade centrale, et des sous brigades départementales d'hygiène au nombre de trois (03): Bambey, Diourbel, Mbacké et d'une brigade spéciale à Touba.

Dans ce sous-chapitre, nous présenterons les différentes activités effectuées dans la région en 2015, notamment les visites domiciliaires et au niveau des ERP, les relevés d'infractions et les mesures préventives.

V.2.1. LES VISITES DOMICILIAIRES

En 2015, les prospections domiciliaires effectuées s'élèvent à 5010 contre 10379 en 2014, soit une diminution de 52 %.

Tableau 5.14 : Evolution et répartition du nombre de concessions visitées

Circonscription administrative	2014		2015		Variation en %
	Nb	%	Nb	%	
Dép Dioubel	3019	29,1	1979	39,5	-34,4
Dép Bambey	2496	24	589	11,8	-76,4
Dép Mbacke	1922	18,5	1244	24,8	-35
Touba	2942	28,3	1198	23,9	-59,3
Région	10379	100	5010	100	-51,7

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

Graphique 5.1 : Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type en 2015

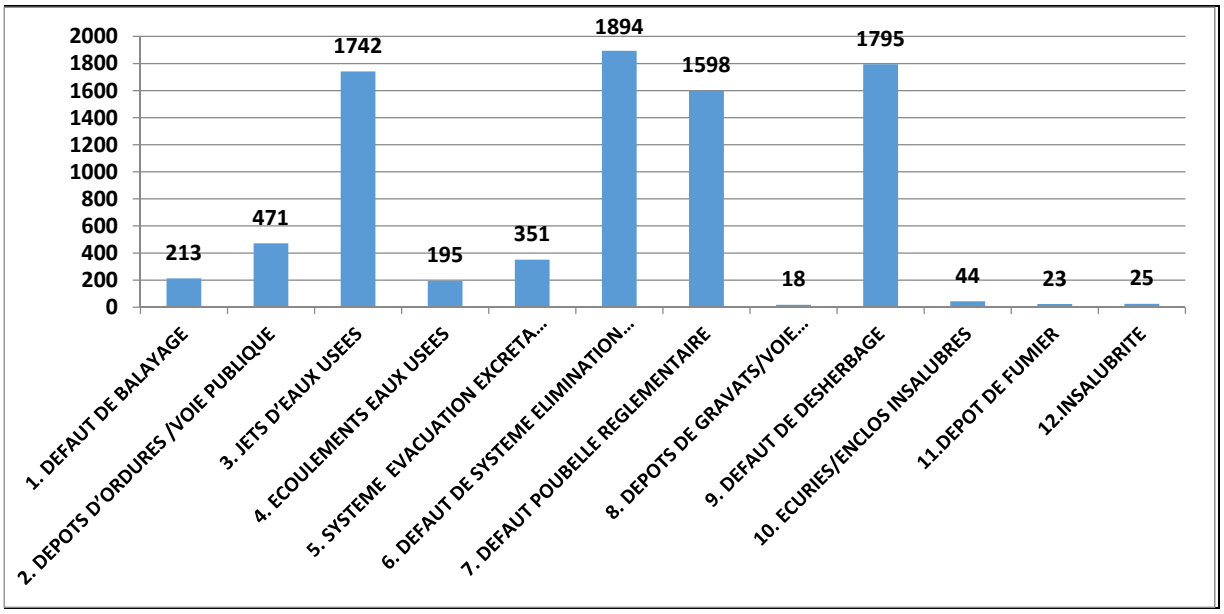

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

V.2.2. LES INSPECTIONS DES ERP

L'inspection des Etablissements Recevant du Public (ERP) consiste à contrôler tout local accueillant des personnes, notamment les locaux de préparation, de vente et de stockage des denrées alimentaires, les écoles, les daaras, les hôtels, les cinémas… Ainsi, 4813 ERP ont été visités en 2015 contre 6930 en 2014, soit une diminution des visites de 30,5%.

La répartition par sous brigade indique que celle de Touba a visité 44% du total regional suivie de Diourbel (33%) puis de Mbacké (13%) et Bambey (10%). Les boutiques ont constitué la principale cible des agents d'hygiène dans tous les départements avec un total de 2230 visites, soit 46%. Elles sont suivies des restaurants-gargotes (13%), des ateliers meuniers (12%), des cafetariats (6%). Il est important de signaler aussi que les daarras et écoles, à l'instar des autres établissements restants, ont été visités de façon très marginale.

Tableau 5.15 : Evolution et répartition des inspections des ERP selon la nature et le département en 2014 et 2015

Nature ERP / Année	Dép Dioubel			Dép Bambey			Dép Mbacké			Touba			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Boutique	1031	814	-21,05	527	225	-57,3	821	224	-72,7	2142	967	-54,86	4521	2230	-50,67
Restaura+gargote	118	218	84,75	45	127	182,2	97	224	130,9	407	76	-81,33	667	645	-3,3
Cafétar	58	86	48,28	22	13	-40,9	43	9	-79,07	86	171	98,84	209	279	33,49
Dibiterie	34	49	44,12	29	45	55,2	54	0	-100	82	97	18,29	199	191	-4,02
Boulangeries	43	50	16,28	9	33	266,7	14	5	-64,3	58	73	25,86	124	161	29,84
Kiosques pain	64	87	35,94	32	0	-100	42	4	-90,5	24	190	691,67	162	281	73,46
Kiosques à lait	32	51	59,38	11	0	-100	25	1	-96	15	44	193,33	83	96	15,66
Boucheri	12	48	300	6	13	116,7	18	17	-5,56	42	70	66,67	78	148	89,74
Produit eau de table	nd	1	nd	nd	nd	nd	nd	17	nd	nd	26	nd	nd	44	nd
Loumas	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	10	nd	nd	nd	nd	nd	10	nd
Auberge	9	2	-77,78	3	0	-100	8	0	-100	3	55	1733,33	23	57	147,83
Hôtels	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	13	nd	nd	13	nd
Ecoles	2	nd	nd	2	nd	nd	0	nd	nd	nd	nd	nd	4	nd	nd
Daaras	21	nd	nd	10	nd	nd	16	nd	nd	28	nd	nd	75	nd	nd
EPS (hôp, CS[1], PS[2],	13	nd	nd	20	nd	nd	14	nd	nd	6	nd	nd	53	nd	nd
Ateliers meuniers	454	72	-84,14	21	3	-85,71	32	8	-75	51	22	-56,86	558	105	-81,18
Fast food	nd	8	nd	nd	0	nd	nd	0	nd	nd	1	nd	0	9	nd
Epicerie	12	10	-16,67	5	18	260	11	3	-72,73	65	23	-64,62	93	54	-41,94
Buvettes	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Vendeur poissons	0	2	-	0	0	-	2	0	-100	5	2	-60	7	4	-42,86
Usines de glaces	0	0	-	0	0	-	4	0	-100	0	3	-	4	3	-25
Usines transformation (lait)	2	nd	nd	0	nd	nd	0	nd	nd	5	nd	nd	7	0	-100
Transf prod alim	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	4	nd	0	4	nd
Autres	22	97	340,91	10	5	-50	7	108	1443	24	269	1020,83	63	479	660,32
Total	1927	1595	-17,23	752	482	-35,9	1208	630	-47,85	3043	2106	-30,79	6930	4813	-30,55

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel
NB : autres (*) = écoles, daaras, hôpitaux, centre santé, case de santé, cantonnement, salle de spectacle, etc.

En 2015, dans le cadre des prospections au niveau des ERP et locaux assimilés, 7733 infractions ont été commises dont 7637 en zone urbaine et 96 en zone rurale.

Les 43% de ces infractions sont relatives au produits alimentaires périmés, 14% au défaut de poubelle réglementaire, 13% au défaut de visite médicale.

L'essentiel des infractions commises concernent le département de Diourbel et la ville de Touba dans des proportions respectives de 26% et 44%.

Graphique 5.2 : Répartition des infractions commises lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP selon le type en 2015

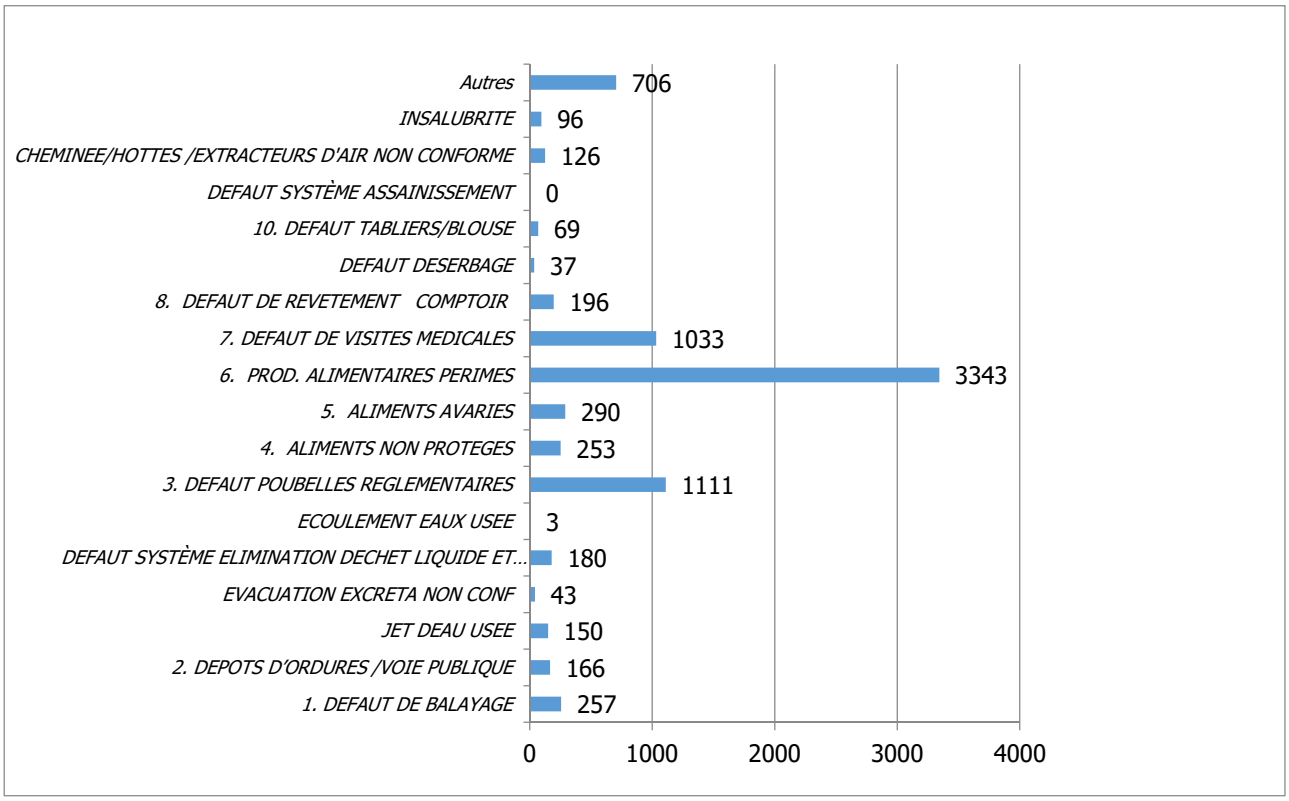

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

V.2.3. LES ACTIVITES D'IEC

Les activités d'IEC (Information, Education et Communication) concernées sont surtout les entretiens, les causeries, les réunions et les émissions radio.

En 2015, c'est 16237 activités d'IEC qui ont été enregistrées contre 18747 en 2014, soit une baisse de 13,4%. Ces activités ont été plus fréquentes à Touba (47%).

Tableau 5.16 : Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département en 2014 et 2015

Nature	Dép Dioubel			Dép Bambey			Dép Mbacke			Touba			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Entretiens	3438	2218	-35,5	5018	396	-92,1	3310	5310	60,4	6527	4584	-29,8	18293	12508	-31,6
Causeries	90	7	-92,2	44	74	68,2	38	5	-86,8	113	0	-100,0	285	86	-69,8
Projec de films	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Radios crochets	2	0	-100,0	0	16	-	0	0	-	0	0	-	2	16	700,0
Réunions	22	2	-90,9	16	3	-81,3	5	0	-100,0	37	0	-100,0	80	5	-93,8
Fora	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Emission radio	25	5	-80,0	36	2	-94,4	8	1	-87,5	6	0	-100,0	75	8	-89,3
Spot Radio	0	3	-	2	0	-100,0	0	0	-	0	0	-	2	3	50,0
VAD	nd	410	nd	nd	111	nd	nd	24	nd		3064	nd		3609	nd
Plaidoyer	0	0	-	2	2	0,0	0	0	-	8	nd	nd	10	2	-80,0
Total	3577	2645	-26,1	5118	604	-88,2	3361	5340	58,9	6691	7648	14,3	18747	16237	-13,4

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

V.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

V.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. En matière de santé

- Promotion de l'accès aux soins des populations ;
- application de la politique de gratuité et de réduction des coûts ;
- construction et équipement de postes de santé ;
- redynamisation des activités de stratégies avancées et mobiles ;
- organisation de Journées de consultations gratuites ;
- gratuité des soins lors des grands rassemblements ;
- développement des mutuelles de santé ;
- prévention sociale et prévention des risques de catastrophes
- gestion des grands rassemblements ;
- surveillance épidémiologique ;
- gestion des inondations ;
- prévention contre le choléra ;
- promotion de la mutualité ;
- bonne gouvernance et décentralisation participative ;
- contractualisation avec les OCB ;

- renouvellement des comités de santé ;
- poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie « Bajenugox ».

2. En matière d'hygiène publique

Contrôle de la qualité d'eau de boisson : cette activité a pu se réaliser grâce à un financement de l'UNICEF et un appui d'un projet d'étude sur la qualité de l'eau dénommé AQUAYA basé au Kenya et qui a une convention avec le Service national de l'hygiène du Sénégal.

Durant l'année, la SBH de Mbacké a travaillé avec les ONG Eaux Vives et GFS dans le cadre de la promotion de l'assainissement total piloté par les communautés dans sa zone de compétence. Plusieurs latrines simples ont été réalisées à l'occasion et plusieurs villages ont atteint le statut de fin de défécation à l'air libre.

V.3.2. CONTRAINTES

1. En matière de santé

- Faiblesse des taux de la SR avec: Achèvement CPN, Accouchements à domicile, prévalence PF ;
- faiblesse du taux de détection de la Tuberculose ;
- non fonctionnalité des comités de gestion ;
- non satisfaction de la demande sociale (Rétention des données sanitaires; grèves itératives) ;
- insuffisance de partenaires d'appui depuis l'arrêt du projet ARMD II ;
- faiblesse de réactions des collectivités locales (allocations budgétaires de la BRH et BREIPS qui n'arrivent pas) ;
- non fonctionnalité des comités de gestion ;
- essoufflement des comités de santé ;
- déficit énergétique (délestages).

2. En matière d'hygiène publique

- Il est à signaler, que de tous les corps militaires et paramilitaires présents dans la ville sainte de Touba, seule la Brigade d'hygiène ne dispose pas de locaux qui lui sont propres.
- Du point de vue des infrastructures, les structures de la Brigade Régionale de l'hygiène connaissent des difficultés énormes qui justifient aujourd'hui la mise en œuvre d'un plan de développement.

- Une logistique roulante insuffisante et vétuste ; seul un véhicule est en état de marche pour toute la région ; C'est le véhicule de la Brigade Régionale ; il est utilisé en même temps par la Sous Brigade de Diourbel et au besoin impérieux il appuye les autres SBH. Les Brigades de Bambey et Mbacké sont sans véhicule du tout et le véhicule de la BSH de Touba est dans unétat passable.
- Les sanctions appliquées sur les infractions relevées dans les domiciles sont toujours faibles.
- Traitement dans les domiciles : le manque de produit dans les brigades et l'impossibilité pour certains ménages de s'en procurer par faute de moyens financiers ont fait que 40% des demandes n'ont pas été satisfaites.

V.3.3. PERSPECTIVES

1. **En matière de santé**

   PAODES : projet d'appui visant à booster l'offre et la demande en santé ;

   PAGOSAN: Projet d'appui à la gouvernance sanitaire ;

   PAMAS I et II: projet d'appui à la micro assurance – santé visant au renforcement de la mutualité au niveau de la région (en cours);

   RSS: projet de renforcement du système de santé (en cours) ;

   Réorganisation du système de santé devant aboutir à un renforcement des RM (en cours).

2. **En matière d'hygiène publique**

   - Recherche d'appui des organismes, ONG, Projets et/ou programmes
   - Il est attendu des nouvelles équipes locales que sont les conseils municipaux et départementaux des appuis pour permettre au service d'hygiène de répondre avec promptitude aux sollicitations des populations de la région.

VI. ASSISTANCE

INTRODUCTION

Les actions menées pour venir en aide aux personnes en difficulté afin de favoriser leur bien être, leur insertion sociale, leur autonomie ou pour lutter contre certains risques pouvant porter préjudice à leur intégrité et à leurs biens relèvent de l'assistance. Les deux principales structures qui s'y adonnent sont : le Service Régional de l'Action Sociale et la Compagnie de Secours et d'Incendie (sapeurs pompiers).

Les principales activités d'assistance menées par ces structures seront déclinées dans ce chapitre.

VI.1. ACTION SOCIALE

Le Service Régional de l'action sociale a pour cibles les personnes en situations de handicap, les personnes âgées, les enfants et jeunes déshéritées, les veuves et orphelins, les indigents et les personnes déplacées, réfugiées ou sinistrées.

VI.1.1. L'APPUI-CONSEIL-ORIENTATION

En 2015, les demandes de consultations sociales s'élèvent à 1139 dont 53% de demandes de secours, 30%de demandes d'appareillages, 8% pour les bourses de formation ou d'aide scolaire, 7% concernent les financements de projets et 2% pour les appuis et assistances aux "daara".

Tableau 6.1 : Répartition et évolution du nombre de consultations sociales effectuées dans la région de Diourbel de 2014 et 2015 selon le type de demande

Type de demande de consultation sociale	Année	Demandes reçues		Consultations effectuées	
		Nb	%	Nb	%
Secours	2014	556	57%	nd	nd
	2015	609	53%	nd	nd
	Variation en %	10%		nd	nd
Prise en charge médicale	2014	nd	nd	nd	nd
	2015	nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd		nd	nd
Demande d'appareillage	2014	245	25%	nd	nd
	2015	337	30%	nd	nd
	Variation en %	37,5%		nd	nd
Médiation familiale	2014	nd	nd	nd	nd
	2015	nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd		nd	nd
Appui et assistance aux "daara" (école coranique en langue Wolof)	2014	16	2%	nd	nd
	2015	21	2%	nd	nd
	Variation en %	31%		nd	nd
Demande de bourse de formation ou d'aide scolaire	2014	86	9%	nd	nd
	2015	89	8%	nd	nd
	Variation en %	3,5%		nd	nd

Type de demande de consultation sociale	Année	Demandes reçues		Consultations effectuées	
		Nb	%	Nb	%
Demande de financement de projet	2014	67	7%	nd	nd
	2015	83	7%	nd	nd
	Variation en %	24%		nd	nd
Total	2014	970	100%	nd	nd
	2015	1139	100%	nd	nd
	Variation en %	17,4%		nd	nd

Source : Service Régional Action Sociale

VI.1.2. LES SECOURS AUX PERSONNES NECESSITEUSES

Les secours aux personnes nécessiteuses sont généralement donnés lors des événements religieux comme la Tabaski. Les cibles sont les personnes âgées, les veuves, les personnes handicapées et autres chefs de ménage démunis.

Chaque année, le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, à travers la Direction générale de l'action sociale, offre 50 enveloppes de 25 000FCFA répartis aux 3 départements.

La Délégation à la Protection sociale et à la Solidarité nationale offre aussi 60 enveloppes de 30 000 FCFA lors de la Tabaski.Les mairies offrent aussi des secours aux indigents.

VI.1.3. LA PROMOTION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES AGEES

VI.1.3.1. Handicapés

L'effectif recensé en 2012 s'élève à 1851 handicapés (contre 1844 handicapés en 2011) dont la majeure partie (62,2%) est constituée de handicapés moteurs (Cf. annexe Tableau A.6.1).

Les autres types sont les handicapés visuels (29%), les lépreux (8%) et les anciens militaires invalides (1,4%). La plupart des handicapés recensés sont localisés dans le département de Mbacké (52%).

Les personnes handicapées bénéficient des programmes de protection de l'Etat (programme bourses de sécurité familiale, programme carte égalité des chances, programme national de réhabilitation communautaire (PNRBC) et Couverture maladie universelle).

En 2014, 534 personnes handicapées ont reçu une carte d'égalité des chances et 324 parmi elles bénéficient d'une bourse familiale.

Chaque année, un financement de 14 millions est donné aux personnes handicapées dans la cadre du Programme national de réhabilitation communautaire (PNRBC).

Les actions suivantes sont réalisées en 2015 :

- ✓ Financement de projets : 7 500 000FCFA
- ✓ Placement en formation professionnelle de jeunes : 3124 000
- ✓ Bourses scolaires aux élèves handicapées : 1928000
- ✓ Secours d'urgence : 1 500 000FCFA
- ✓ Appui aux activités socio culturelles : 1 500 000
- ✓ Tirage de carte d'égalité des chances : 534 cartes

VI.1.3.2. Personnes âgées

Les personnes âgées recensées en 2012 sont membres de l'association des retraités civils et militaires ainsi que de la fédération des associations de retraités FNR /IPRES.

Elles sont au nombre de 2520 (contre 1710 en 2011) dont 97% issus des associations de retraités FNR /IPRESS.

Les personnes agées bénéficient aussi des programmes de protection sociale à travers les programmes suivants :

- ✓ le programme d'appui a la promotion des ainés : financement de projets (7 500 000) secours d'urgence (1 500 000) et subvention aux associations de personnes agées (250 000)
- ✓ le plan sésame

VI.1.3.3. Enfants en situation difficile

Ce sont des enfants « talibés » issus des écoles coraniques ou « Daras ». L'effectif recensé en 2012 se chiffre à 26363 enfants (contre 24194 en 2011) issus de 591 « Daras ».

Le département de Mbacké abrite la plupart de l'effectif (54%) suivi de celui de Diourbel (30%) et de Bambey (16%).

Il y'a aussi un programme envers les daaras : Chaque année, il ya :

- ✓ une subvention de 300 000 à un daara
- ✓ un appui alimentaire de 250 000 FCFA
- ✓ une prise en charge médicale de 40 talibés pour 300 000 dans une mutuelle de santé
- ✓ un placement en apprentissage de 10 talibés pour 500 000 FCFA.

VI.2. SAPEURS POMPIERS

Au niveau régional, on note la présence de deux compagnies d'incendie et de secours que sont la 22éme compagnie qui couvre les départements de Diourbel et Bambey et la 23éme compagnie qui couvre la ville sainte de Touba et le reste du département de Mbacké. Les données de 2015 n'étant pas disponibles, l'analyse portera sur celles de 2014.

Le bilan des interventions des sapeurs-pompiers de la région de Diourbel en 2014 peut être apprécié à travers les différentes activités que sont la lutte contre les incendies, l'assistance aux personnes ainsi que les opérations et activités diverses.

VI.2.1. LES SORTIES

En 2014, la compagnie des sapeurs-pompiers de la région de Diourbel a effectué 3201 sorties contre 2 971 en 2013, soit un accroissement de 230 sorties en terme absolu et 8% en terme relatif. Parmi ces sorties, 64% sont réalisées pour apporter de l'assistance à des personnes. Les autres sorties concernent les opérations diverses (14,2%), la lutte contre les incendies (12,6%), les activités diverses (9%) et environ un peu plus de 6 interventions sur 10 (soit 60,8%) ont été exécutées par la compagnie de Mbacké–Touba et près de 4 interventions sur 10 (39,2%) par celle de Diourbel –Bambey.

Par rapport aux trois dernières années, le nombre d'interventions a connu une progression instable en passant en 2012 à 4769, en 2013 à 2971 et en 2014 à 3200 interventions (Cf. annexe Tableau A.6.4 et Tableau A.6.5).

Graphique 6.1 : Répartition des sorties effectuées par le Groupement National des Sapeurs Pompiers dans la région de Diourbel selon la nature en année 2014

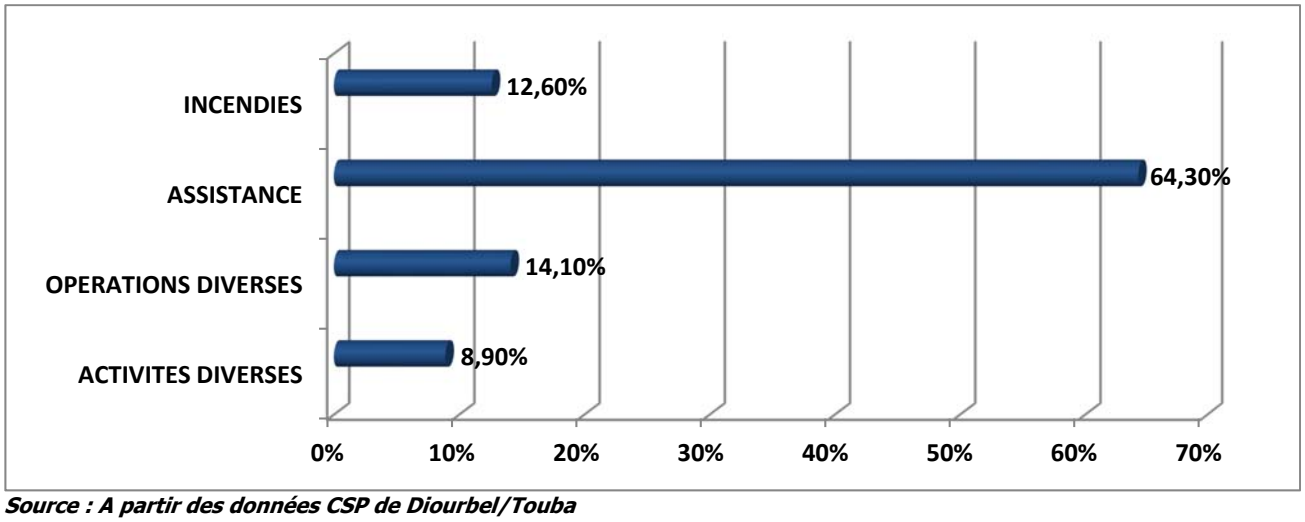

Source : A partir des données CSP de Diourbel/Touba

VI.2.2. LE SECOURS AUX VICTIMES

En 2014, on a enregistré 2057 interventions contre 2005 en 2013, soit un accroissement de 2,6%.La plupart de ces interventions (60%) étaient destinées à secourir des accidentés, 21% à assister des malades, 19% à venir en aide à des personnes en danger et seulement 0,6% à soutenir des personnes asphyxiées.

Par rapport à l'année 2013, l'assistance s'est globalement accrue de 3%. Cette hausse a été également observée dans tous les types d'assistance (à l'exception des accidents) et a été plus forte pour les asphyxiés (71%).

VI.2.3. LES SORTIES POUR OPERATIONS DIVERSES

En 2014, les sorties pour opérations diverses s'élèvent à 457 sorties (contre 369 en2013) soit 14,2%. La plupart des sorties ont été effectuées par la compagnie de Mbacke-Touba, soit 290 sur 457 sorties.

VI.2.4. LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Parmi les sorties, 64% sont réalisées pour apporter de l'assistance à des personnes. Les autres sorties concernent les opérations diverses (14,2%), la lutte contre les incendies (12,6%), les activités diverses (9%) et Environ un peu plus de 6 interventions sur 10 (soit 60,8%) ont été exécutées par la compagnie de Mbacké-Touba et près de 4 interventions sur 10 (39,2%) par celle de Diourbel–Bambey.

VI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

VI.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

En matière d'action sociale

1. Présence du Centre des Handicapés de Bambey ;
2. les projets et programmes de protection sociale : PAPA, CEC, PNRBC, PNBSF
3. existence d'association de personnes âgées et de personnes handicapées ;
4. le Système d'Information et de Gestion (SIG).

En matière* d'intervention des *sapeurs pompiers

- Existence de compagnie d'incendie et de secours dans la commune de Touba mosquée lieu de rassemblement humain par excellence.

VI.3.2. CONTRAINTES

En matière d'action sociale

1. Absence de base de données fiable sur les Indigents et Groupes Vulnérables (IVG) ;
2. faible accès des financements aux Indigents et Groupes Vulnérables ;
3. analphabétisme, manque de formation et de qualification pour les femmes handicapées ;
4. absence d'activités de renforcement de capacités ;
5. faible prise en compte des groupes vulnérables dans les secours aux indigents desCL ;

En matière* d'intervention des *sapeurs pompiers

- Insuffisance de la couverture régionale;
- absence de compagnie d'incendie et de secours à Bambey et Mbacké.

VI.3.3. PERSPECTIVES

En matière d'action sociale

1. Recensement exhaustif des personnes handicapées et autres indigents et groupes vulnérables ;
2. renforcer les capacités des Indigents et Groupes Vulnérables en gestion de projets ;
3. alphabétiser et former les femmes handicapées ;
4. Plaidoyer auprès des Collectivités Locales pour une meilleure prise en charge des Indigents et Groupes Vulnérables dans les fonds de secours ;
5. renforcer les moyens, le personnel et les équipements des services de l'action sociale.

En matière d'intervention des sapeurs pompiers

1 .Renforcement du personnel ;

2 . construction de compagnie d'incendie et de secours à Bambey et Mbacké.

VII. JUSTICE

INTRODUCTION

La justice occupe une place centrale dans le schéma constitutionnel. L'Etat a toujours exprimé une volonté politique de la doter de ressources et moyens pour remplir sa fonction de régulation sociale et économiques.

Malgré la mise en œuvre, depuis 1994, de plusieurs projets de modernisation, les dysfonctionnements de la justice persistent en raison d'un déficit de moyens financiers, infrastructurels, matériels et humains.

Les données de 2015 n'étant pas disponibles, ce présent chapitre sera axé aux activités de la justice dans la région de Diourbel en 2014.

VII.1. SITUATION CARCERALE

La région compte 3 Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC) à raison d'une MAC par département.

VII.1.1. LA POPULATION CARCERALE

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :

- **Ecroué** : personne prise en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). C'est un condamné ou détenu provisoire
- **Détenu provisoire :** C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée.
- **Condamné :** personne n'ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

VII.1.1.1. Les écroués

Les écroués sont des individus frappés de mandat de dépôt, de réquisition ou d'incarcération, autorisé par l'autorité judiciaire. Ils seront par la suite condamnés, mis en liberté provisoire, acquittés ou relaxés.

Selon les données du tableau ci-dessous, au total 2400 individus ont été écroués durant l'année 2014 dans les différentes maisons d'arrêt et de correction (MAC) de la région de Diourbel pour diverses infractions. La plupart d'entre eux sont de sexe masculin (2351 hommes pour 49 femmes).

Tableau 7.1 : Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et la circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Homme			Femme			Total		
		Eff.	% ligne	% colonne	Eff.	% ligne	% colonne	Eff.	% ligne	% colonne
Bambey	2013	131	95	2	7	5	13	138	100	2
	2014	85	99	4	1	1	2	86	100	4
	Variation %	-35			-86			-38		
Diourbel	2013	5504	99	89	31	1	56	5535	100	89
	2014	1691	98	72	33	2	67	1724	100	72
	Variation %	-69,3			6,5			-68,9		
Mbacké	2013	554	97	9	17	3	31	571	100	9
	2014	575	97	24	15	3	31	590	100	25
	Variation %									
Région	2013	6189	99	100	55	1	100	6244	100	100
	2014	2351	98	100	49	2	100	2400	100	100
	Variation %	-62			-11			-62		

Source: MAC Diourbel -Bambey -Mbacké

Toutefois, la répartition des écroués cache une certaine disparité au sein des différentes prisons de la région. En effet, la MAC du département de Diourbel concentre près de 72% des écroués contre seulement 25% pour le département de Mbacké et 4% pour Bambey.

VII.1.1.2. Les détenus

Les détenus comprennent les personnes qui sont jugées et condamnées et celles faisant l'objet de poursuites pénales.

L'effectif global des détenus incarcérés dans les différentes prisons de la région de Diourbel a augmenté 98% entre 2013 et 2014, passant ainsi de 933 à 1847 individus.

Au cours de l'année 2014, ceux en détention provisoire s'élèvent à 599 individus et les condamnés à 1248 individus. La plupart des détenus provisoires sont des hommes (1803 pour 44 femmes).

Tableau 7.2 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2014

Circonscription administrative	Année	Détenus provisoires			Détenus condamnés			Total		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Bambey	2013	101	7	108	190	11	201	291	18	**309**
	2014	58	1	59	58	0	58	116	1	**117**
	Variation %	-43	-86	-45	-69	-100	-71	-60	-94	-62
Diourbel	2013	190	11	201	221	0	221	411	11	422
	2014	208	9	217	653	9	662	861	18	879
	Variation %	9	-18	8	195		200	109	64	108
Mbacké	2013	91	2	93	109	0	109	200	2	202
	2014	308	15	323	518	10	528	826	25	851
	Variation %	238	650	247	375		384	313		321
Région de Diourbel	2013	382	20	402	520	11	531	902	31	933
	2014	574	25	599	1229	19	1248	1803	44	1847
	Variation %	50	25	49	136	73	135	100	42	98

Source: MAC Diourbel -Bambey -Mbacké

La répartition des détenus dans les différentes prisons de la région de Diourbel montre que c'est celle du département de Diourbel qui concentre la plupart d'entre eux, soit 879 individus (48 %), suivie de celle de Mbacké avec 851 individus (46%) et de Bambey avec 117 individus (6%). Notons aussi que, quel que soit le département, les femmes sont de loin, moins nombreuses que les hommes aussi bien chez les détenus provisoires que chez les condamnés.

VII.1.1.3. Les sorties

Les sorties comprennent les détenus qui ne font plus partie de la population carcérale. Cette liberté est obtenue par la voie légale (expiration de peine, liberté provisoire ou acquittement total), illégale (évasion) ou naturelle (décès).

Comparé à l'année 2013, le nombre de sorties en 2014 a baissé de 3 % pour s'établir à 1689.

Près de 74 % sont sortis de la MAC de Diourbel contre 22% de celle de Mbacké et 6% de celle de Bambey.

Plus de la moitié des sorties l'ont été par expiration de peine (64%). Les proportions des bénéficiaires d'acquittement/relaxe, de sursis, liberté provisoire, ressortent respectivement à 20%, 12% et de 4%. Les évasions et décès occupent de moindres proportions avec respectivement 0,1% et 0,3%.

Tableau 7.3 : Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Motifs de sortie						Total	
		Expiration de peine	Liberté provisoire	Sursis	Acquittement et relaxe	Evasion	Décès	Effectifs	%
Bambey	2013	44	6	29	15	0	0	94	5
	2014	35	7	16	8	0	0	66	4
	Variation en %	-20,5	16,7	-44,8	-46,7			-29,8	
Diourbel	2013	811	75	189	215	2	2	1294	74
	2014	719	45	165	312	1	3	1245	74
	Variation en %	-11	-40	-13	45	-50	50	-4	
Mbacké	2013	330	8	10	12	0	2	362	21
	2014	326	18	16	16	0	2	378	22
	Variation en %	-1	125	60	33		0	4	
Région de Diourbel	2013	1185	89	228	242	2	4	1750	100
	2014	1080	70	197	336	1	5	1689	100
	Variation en %	-9	-21	-14	39	-50	25	-3	

Source: MAC Diourbel -Bambey -Mbacké

Par ailleurs, au cours de cette même période, il a été enregistré une baisse de 105 unités des expirations de peine, des libertés provisoires (19 unités) et des sursis (31 unités). Par contre, on note une hausse des acquittements/relaxes (94 unités), et d'une unité des décès.

VII.1.2. LES CONDITIONS DE DETENTION

Les conditions de détention sont pénibles avec une surpopulation carcérale décriée par les responsables dans les 3 maisons d'arrêt et de correction que compte la région.

VII.2. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS

VII.2.1. ATOUTS

En matière d'administration pénitentiaire

- Existence d'une Maison d'Arrêt et de Correction dans chaque département

VII.2.2. CONTRAINTES

En matière d'administration pénitentiaire

- Surpopulation carcérale
- Vétusté des locaux de détention

VII.2.3. PERSPECTIVES

En matière d'administration pénitentiaire

- Augmentation prochaine du pécule journalier par détenu.

VIII. EAU ET ASSAINISSEMENT

Le présent chapitre met en exergue le potentiel hydraulique urbaine et rurale de la région, l'état des lieux sur le volet assainissement sera également abordé avant de dresser les atouts et contraintes liées aux sous-secteurs.

VIII.1. L'EAU

Le sous-secteur de l'hydraulique constitue un élément stratégique du développement économique et social de la région. Il assure d'une part une base productive au secteur primaire et d'autre part influe sur la situation sanitaire des populations à travers leur alimentation en eau potable. C'est pourquoi les pouvoirs publics accordent une importance toute particulière au sous-secteur de l'hydraulique.

VIII.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

VIII.1.1.1. Les services techniques

L'hydraulique urbaine est du ressort de la Sénégalaise Des Eaux (SDE). L'hydraulique rurale est gérée par les brigades régionales et départementales des puits et forages qui appuient les différents comités de gestion des forages (ASUFOR).

VIII.1.1.2. Les autres intervenants

Ce sont les projets et programmes (Programme spécial d'urgence/Arabie Saoudite, GTZ, PARPEBA, Chine, Japon, PNIR, PNDL, BID, FIDA, BOAD, etc.).

Cependant les principaux partenaires de la région en matière d'hydraulique rurale sont le Programme d'Appui au Renforcement des Points d'Eau dans le Bassin Arachidier (PARPEBA), le Programme National de Développement Local (PNDL) et le Programme Eau Potable et Assainissement pour le Millénaire (PEPAM). Le PAGF et le PLCP ont quant à eux largement contribué à la couverture des besoins de manière significative durant la période 2001-2006.

VIII.1.1.3. Les infrastructures

Dans l'hydraulique rurale, le parc de forages existant est de :

- 144 forages ruraux en 2015, équipés de châteaux d'eau (ou réservoirs au sol) motorisés ou raccordés au réseau SENELEC dont 47 à Bambey, 29 à Diourbel et 68 à Mbacké ;

- 1 183 puits hydrauliques forages en 2014, dotés d'associations d'usagers de forages (ASUFOR) et de gestionnaires délégués dont 616 à Bambey, 372 à Diourbel et 195 à Mbacké ;
- 1 119 villages raccordés en 2014, dont 525 à Bambey, 298 à Diourbel et 296 à Mbacké ;
- 2 036 bornes fontaines en 2014, dont 860 à Bambey, 736 à Diourbel et 440 à Mbacké.

VIII.1.2. LES RESSOURCES EN EAU

La région de Diourbel appartient au bassin sédimentaire du secondaire et du tertiaire. Les ressources en eau sont essentiellement souterraines. Les eaux souterraines constituent la seule source d'approvisionnement des populations et du cheptel. Elles sont de profondeur et de qualité variables. La région ne dispose pas de ressources en eau de surface. Les mares existantes tarissent dès le début de la saison sèche (Décembre).

VIII.1.2.1. Les eaux de surface

La région ne dispose pas de ressources en eau de surface. Les mares existantes tarissent dès le début de la saison sèche (Décembre).

La région ne dispose pas d'eaux de surface pérenne et les vallées fossiles du Sine et du Car-Car n'arrivent plus à stocker l'eau de pluie. Les ressources en eau de surface sont pour l'essentiel constituées de mares temporaires qui sont mises en eau pendant la saison des pluies.

VIII.1.2.2. Les eaux souterraines

Il existe principalement trois nappes au niveau de la région :

- le Luthétien : elle est accessible dans les profondeurs de 20 à 95 m. Elle est rencontrée dans l'arrondissement de Lambaye ;
- le Paléocène est capté entre 104 et 280 m. La qualité de son eau va du médiocre au mauvais avec une teneur en sel dépassant 1,5 g/l et plus de 1mg/l pour le fluor. Elle est impropre à toute utilisation. Elle est localisée dans l'arrondissement de Ngoye (Bambey) ;
- le Maestrichtien, capté entre 240 et 349 m, intéresse la totalité de la région. La qualité de son eau est généralement bonne pour la consommation de l'homme

et des animaux. Il intéresse particulièrement les arrondissements de Ndindy, Kael et Ndame ;

- la teneur en fluor de ces eaux peut parfois dépasser 1,5 mg/litre (norme de l'OMS) en fonction de la zone et de la nappe.

VIII.1.3. L'ACCES A L'EAU

Le taux d'accès à l'eau est de 98,5% en milieu urbain, contre 92,09% en milieu rural en 2015.

VIII.1.3.1. En milieu urbain

Le réseau de distribution en eau s'étend sur 486 438 m en 2015 contre 482 975 m en 2014, soit une légère hausse de 0,7%. La croissance de la longueur du réseau est surtout tirée par les départements de Diourbel et de Mbacké, avec respectivement 290 186 m et 128 860 m de longueur en 2015.

Le réseau d'adduction à l'eau potable compte 22 578 branchements en 2015 contre 22 126 en 2014, soit un accroissement de 2%. Notons que les départements de Diourbel et de Mbacké concentrent respectivement un peu plus de la moitié (54,6%) et un peu moins du tiers (32,0%) de ces branchements contre seulement 13,4% par Bambey.

Tableau 8.1 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par département en 2014 et 2015

Département	Année	Nombre de réseaux d'Adduction à l'Eau Potable (AEP)	Longueur Réseau d'AEP (m)	Production (m^3)	Consommation (m^3)
BAMBEY	**2014**	2 980	67 127	498 123	491 226
	2015	3 030	67 392	515 001	486 898
	Variation %	1,7	0,4	3,4	-0,9
DIOURBEL	**2014**	12 110	287 941	2 237 318	1 938 883
	2015	12 334	290 186	2 373 930	2 046 989
	Variation %	1,8	0,8	6,1	5,6
MBACKE	**2014**	7 036	127 907	1 309 290	1 166 107
	2015	7 214	128 860	1 368 705	1 196 503
	Variation %	2,5	0,7	4,5	2,6
REGION	**2014**	22 126	482 975	4 044 731	3 596 216
	2015	22 578	486 438	4 257 636	3 730 390
	Variation %	2,0	0,7	5,3	3,7

Source : SDE de Diourbel

Avec une production de 4 257 636 m^3 en 2015, correspondant à une production journalière moyenne de 12 404 m^3, la SDE n'a pas encore atteint sa capacité journalière installée qui est de 15 864 m^3/jour pour la région. Près de 55,8% de cette production est desservie à Diourbel contre environ 32,1% à Mbacké et 12,1% à Bambey.

Quant au nombre d'abonnés, il est passé de 22 317 en 2015 à 22 928 abonnés en 2014, soit une hausse de 2,7%. Il faut noter que la plupart des abonnés sont de type privé (97,7%). Les autres types sont répartis entre les abonnés d'affaires (1,1%) et les abonnés d'officiels (1,3%). Le département de Diourbel enregistre le plus grand nombre d'abonnés (53,8%) en 2015. Il s'en suit le département de Mbacké avec un taux global des abonnés de 32,8% et Bambey avec 13,4%.

Tableau 8.2 : Répartition et évolution du nombre d'abonnés et de la consommation d'eau potable en milieu urbain selon le type d'abonnés, par département en 2014 et 2015

Département	Année	Type d'abonnés						Total	
		Affaires		Officiels		Privés			
		Nb abonnés	Cons. (en m^3)	Nb abonnés	Cons. (en m^3)	Nb abonnés	Cons. (en m^3)	Nb abonnés	Cons. (en m^3)
BAMBEY	2014	26	6 929	71	79 199	3 022	394 097	3 119	480 225
	2015	27	9 192	67	57 022	2 895	415 149	2 989	481 363
	Variation %	3,8	32,7	-5,6	-28,0	-4,2	5,3	-4,2	0,2
DIOURBEL	2014	138	61 781	153	103 967	12 071	1 766 200	12 362	1 931 948
	2015	129	65 625	162	120 885	11 710	1 949 944	12001	2 136 454
	Variation %	-6,5	6,2	5,9	16,3	-3,0	10,4	-2,9	10,6
MBACKE	2014	68	37 509	50	25 689	7 329	1 095 983	7447	1 159 181
	2015	79	41 509	51	22 301	7 197	1 124 514	7327	1 188 324
	Variation %	16,2	10,7	2,0	-13,2	-1,8	2,6	-1,6	2,5
REGION	2014	232	106 219	274	208 855	22 422	3 256 280	22 928	3 571 354
	2015	235	116 326	280	200 208	21 802	3 489 607	22 317	3 806 141
	Variation %	1,3	9,5	2,2	-4,1	-2,8	7,2	-2,7	6,6

Source : SDE de Diourbel

En ce qui concerne la consommation d'eau potable en milieu urbain dans la région, elle est de 3 806 141 m^3 en 2015 contre 3 571 354 m^3 en 2014, soit une augmentation 6,6%. Par ailleurs, cette quantité est consommée en grande partie par les privés (91,7%). Les officiels et les abonnés détiennent respectivement 5,3% et 3,1% de la consommation d'eau potable. La répartition par département nous montre que la plus grande quantité consommée en eau potable en zone urbaine est détenue par le département de Diourbel avec 56,1%, contre 31,2% à Mbacké et 12,7% à Bambey.

Le taux d'accès global à l'eau en milieu urbain est de 98,5% en 2015 contre 98% en 2014.

VIII.1.3.2. En milieu rural

D'après les informations recueillies auprès de la Brigade régionale des puits et forages de Diourbel, ces ouvrages hydrauliques en milieu rural ont été essentiellement réalisés par les projets et programmes de l'Etat et les ONG. Il s'agit ici du PNDL, des collectivités locales, etc.

Ainsi, la répartition par département de ces ouvrages hydrauliques révèle que le département de Mbacké regorge à lui seul 47,2% de ces forages en zone rurale. Les autres ouvrages de cette nature sont répartis entre les départements de Bambey (32,6%) et Diourbel (20,1%). Toutefois, le nombre de forges est resté stable en 2015 par rapport à l'année 2014.

Tableau 8.3 : Répartition et évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques selon la circonscription administrative en 2014 et 2015

Département	Année	Forages						Puits hydrauliques	
		Forages		Bornes fontaines		Villages raccordés			
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
BAMBEY	2014	47	32,6	860	42,2	525	46,9	616	52,1
	2015	47	32,6	nd	nd	nd	nd	nd	nd
DIOURBEL	2014	29	20,1	736	36,1	298	26,6	372	31,4
	2015	29	20,1	nd	nd	nd	nd	nd	nd
MBACKE	2014	68	47,2	440	21,6	296	26,5	195	16,5
	2015	68	47,2	nd	nd	nd	nd	nd	nd
REGION	2014	144	100	2 036	100	1 119	100	1 183	100
	2015	144	100	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation %	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Brigade Régionale des Puits et Forages de Diourbel

En 2014, la région dispose de 2 036 bornes fontaines, dont 860 à Bambey, 736 à Diourbel et 440 à Mbacké.

Les villages raccordés sont au nombre de 1 119 en 2014, répartis respectivement dans les départements de Bambey (525), Diourbel (298) et Mbacké (296).

En outre, il existe 1 183 puits hydriques dans la région en 2014. Un peu plus de la moitié de ces puits (52,1%) se trouve dans le département de Bambey. Les départements de Diourbel et Mbacké comptent respectivement 31,4% et 16,5% des puits de la région. Il faut noter aussi que l'évolution des puits a connu une légère hausse de 3% cette année par rapport à 2013.

Tableau 8.4 : Evolution des taux d'accès à l'eau et OMD en milieu rural dans la région de Diourbel par département en 2014 et 2015

Département	Année	taux d'accès par AEP en %	taux d'accès par Branchement en %	taux d'accès global en %
BAMBEY	2014	97,66	22,24	98,06
	2015	90,76	29,75	91,61
DIOURBEL	2014	95,32	14,26	95,37
	2015	94,5	17,28	94,5
MBACKE	2014	81,31	23,09	88,26
	2015	90,61	21,49	90,61
REGION	2014	94,93	20,16	95,34
	2015	91,64	24,84	92,09

Source : Brigade Régionale des Puits et Forages de Diourbel

Le taux d'accès par système d'Adduction d'Eau Potable (AEP) qui est de 91,64% au niveau régional en 2015, varie selon les départements. Selon les informations fournies par la Brigade Régionale des Puits et Forages de Diourbel, le département de Diourbel a le plus grand taux d'accès par AEP avec 94,50%, suivi de Bambey 90,76% et enfin de Mbacké avec 90,61%. Ces taux d'accès dépassent ainsi les normes fixés par les OMD qui sont 82% par département.

En ce qui concerne le taux d'accès par branchement, il est de 24,84% en 2015 contre 20,16% en 2014, soit une hausse de 4,68 points. Le département de Bambey enregistre le plus grand taux d'accès par branchement (29,75%) en 2015, contre 21,49% à Mbacké et 17,28% à Diourbel.

Par ailleurs, le taux global d'accès à l'eau en milieu rural dans la région de Diourbel a connu une diminution de 3,25 points, passant de 92,09% en 2015 à 95,34% en 2014.

VIII.1.4. LA QUALITE DE L'EAU

On note à ce niveau, surtout à Touba, une forte salinité de l'eau de la nappe, provoquant l'usure prématurée des équipements d'exploitation (pompes, éléments de colonne).

L'accent doit être mis sur l'amélioration de la qualité de l'eau par le transfert d'eau douce vers les zones défavorisées et /ou l'installation des unités de potabilisation. En plus, le volet « eau productive » doit être développé avec la mise en place de grands pôles agricoles dans les communes de Baba Garage et Sadio.

VIII.2. L'ASSAINISSEMENT

L'assainissement, jadis traité en parent pauvre, connait actuellement un essor. En effet, les communes de Mbacké et de Diourbel bénéficient chacune d'une station de traitement des boues de vidange grâce au Projet d'assainissement des cinq centres secondaires. La commune de Diourbel dispose maintenant d'un réseau semi collectif d'évacuation et d'une station d'épuration. La commune de Bambey dispose d'un réseau de collecte d'eaux pluviales et d'un déversoir des eaux collectées.

Les études en cours pour la construction d'une station de traitement des boues de vidange pour la commune de Touba, permettront de fermer le déversoir illégal des eaux vannes de Touba à Kadd Ballodji qui constitue aujourd'hui un problème écologique avec toutes les conséquences qui peuvent en découler. La gestion d'un réseau adéquat d'évacuation des eaux usées et pluviales qui relève du domaine de l'assainissement est d'une importance capitale. C'est pourquoi, les pouvoirs publics y accordent une grande importance.

VIII.2.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

Enregistrant le taux de défécation le plus élevé avec 49,7%, la région de Diourbel souffre d'un manque de programme d'assainissement depuis deux (02) années en milieu rural.

Depuis la fin du Programme d'eau potable et d'assainissement du millénaire dans le bassin arachidier (PEPAM-BA), aucun ouvrage amélioré n'est réalisé. Les collectivités locales n'investissent pas dans ce secteur qu'elles jugent non porteur.

VIII.2.1.1. Les services techniques

Dans la région de Diourbel, les services techniques intervenant dans l'assainissement sont au nombre de deux (02) :

- Le service régional de l'assainissement qui intervient en zone rurale ;
- L'office national de l'assainissement (ONAS) qui intervient en zone urbaine.

VIII.2.1.2. Les autres intervenants

Les autres intervenants dans le sous-secteur de l'assainissement se résument essentiellement aux acteurs des projets et programmes suivants :

- GSF (fond mondial pour l'assainissement) piloté par l'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté) ;
- AGETIP (Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public) avec Eau vive et WHEPSA, une agence mise en œuvre qui est en fin de programme dans 15 communes du département de Mbacké.

Ces programmes visent à lutter contre la défécation à l'air libre (DAL).

VIII.2.1.3. Les infrastructures

En 2015, Eau vive a réalisé 3200 latrines familiales construites par les ménages. Dans les villages pour mettre fin à la Défécation à l'Air Libre (DAL), 178 villages sur 212 ont été ciblés, dont 90 sont en Fin de Défécation à l'Air Libre (FDAL).

WEPSA-Sénégal a réalisé 1234 latrines familiales dans trois (3) communes. Dans les villages pour mettre fin à la Défécation a l'Air Libre 37 villages sur 58 ont été ciblés.

VIII.2.2. L'ACCES

Le seul programme en étude est le PASEPAR (Programme d'Amélioration du Secteur Eau Potable et Assainissement Rural). Ce programme couvre cinq (5) communes du

département de Mbacké. Il projette un taux de 55% d'accès à un assainissement amélioré en construisant 1800 latrines familiales améliorées.

VIII.2.2.1. En milieu urbain

En 2015, la région de Diourbel compte un réseau d'assainissement qui s'étend sur une longueur de 13416 m contre 13366 m en 2014. En effet, seul le département de Diourbel dispose d'un REU (Réseau d'Eau Usée), les départements de Bambey et de Mbacké n'ont qu'un REP (Réseau d'Eau Pluviale) chacun.

Tableau 8.5 : Evolution des principaux indicateurs d'assainissement selon le département en 2014 et 2015

Département	Année	Nombre de réseaux d'assainissement existants	Longueur réseaux d'assainissement existants (m)	Nb d'abonnés	Taux d'accès	Taux de traitement des eaux usées	Taux de dépollution de l'eau
BAMBEY	**2014**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2015	nd	nd	nd	nd	nd	nd
DIOURBEL	**2014**	1	13366	632	7		
	2015	1	13416	640	7		
MBACKE	**2014**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2015	nd	nd	nd	nd	nd	nd
REGION	**2014**	1	13366	632	7		
	2015	1	13416	640	7		

Source : ONAS Diourbel

Le nombre d'abonnés au réseau d'assainissement est passé de 632 en 2014 à 640 en 2015, soit une augmentation de 8 abonnements. Le taux d'accès à l'assainissement qui était de 7% en 2014, n'a pas évolué en 2015.

VIII.2.2.2. En milieu rural

Les systèmes d'assainissement existant en milieu rural sont : les VIP (Fosses sèches) avec ou sans superstructures (Programme), Les TCM (toilettes à chasse manuelle), les latrines traditionnelles qui sont les plus nombreuses (Auto construction).

Tableau 8.6 : Evolution du taux d'accès à l'assainissement selon le département

Département	Taux d'accès en %		Norme ODD en %
	2014	2015	
BAMBEY	nd	nd	nd
DOURBEL	nd	nd	nd
MBACKE	nd	nd	nd
REGION	47	47	75,2 (en 2025)

Source : Service régional de l'assainissement de Diourbel

Le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural qui est de 47%, n'a pas évolué entre 2014 et 2015. Aucune réalisation n'est notée au courant de l'année 2015.

Par ailleurs, une projection de 75,2% du taux d'accès à l'assainissement en 2025 pour les ODD (Objectifs de Développement Durable) est fixée après avoir raté les 63% des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) en 2015.

VIII.3. DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR

VIII.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. En matière d'eau

- la région de Diourbel possède des vallées fossiles et une multitude de mares et marigots temporaires qui s'ils sont valorisés peuvent contribuer au développement de la région ;
- une demande très forte ;
- la mise en disposition de tous les forages de Touba de Groupes électrogènes pour pallier des perturbations dans la distribution en énergie SENELEC ;
- l'installation de plusieurs ouvrages de stockage (CE et Réservoirs au sol) à Touba.

2. En matière d'assainissement

- la région de Diourbel présente peu d'atouts dans les départements de Diourbel et de Bambey dus à l'absence de programme ;
- le département de Mbacké bénéficie de l'intervention d'ONG qui forment et conscientisent les populations ;
- les populations n'attendent plus personne pour réaliser leurs latrines suite à la connaissance des conséquences liées à une mauvaise pratique d'hygiène et d'assainissement.

VIII.3.2. CONTRAINTES

1. En matière d'eau

- la qualité de l'eau est médiocre (eau fluorée) ;
- l'absence d'eau de surfaces pérennes ;
- l'ensablement des vallées fossiles, mares et marigots ;

- la faible présence d'unités de potabilisation des eaux.

2. En matière d'assainissement

Les principales difficultés rencontrées dans le sous-secteur de l'assainissement sont liées :

- à la faiblesse des interventions d'ONG et de programmes ;
- à l'inexistence de financement des collectivités locales dans l'assainissement en milieu rural ;
- aux problèmes d'assainissement non prioritaire dans les investissements par rapport à l'hydraulique, la santé, l'éducation dans la zone ;
- à la faiblesse des ressources financières des populations surtout vivantes en milieu rural.

VIII.3.3. PERSPECTIVES

1. En matière d'eau

- étude 'installation d'usine de défluoration dans tous le Bassin Arachidier par la SONES ;
- études transfert d'eau sont en cours pour apporter des solutions par rapport à la qualité de l'eau (zones de Touba Bogo et Kaba Diack) ;
- mise en place de la Délégation du Service Public (DSP) dans la région (l'Opération Privée a été choisie et le contrat signé) ;
- réalisation de nouveaux forages dans le cadre des différents projets (PUDC, PASEPAR, KOICA, Chine) ;
- renouvellement des forages (OFOR, BCI, Chine).

2. En matière d'assainissement

- mise en place d'une nouvelle stratégie nationale de l'assainissement en milieu rural qui vise à rendre le ménage progressivement responsable de son propre assainissement (ouvrage), les collectivités locales seront fortement impliquées et l'Etat va les accompagner par un système de subvention dégressif en favorisant les matériaux locaux pour jouer sur le coût des ouvrages ;

- mise en place d'une organisation qui sera faite dans chaque village pour gérer la contribution des ménages demandeurs de latrines qui sera versée dans le compte ouvert pour un promoteur privé agréé par la direction. Le service régional de l'assainissement sera chargé de contrôler, et veiller au bon déroulement des réalisations et à la centralisation des demandes des réalisations en tenant compte des ménages les plus démunis.

IX. AGRICULTURE

INTRODUCTION

La volonté des pouvoirs publics est de faire de l'agriculture le moteur du développement économique. Cela s'est traduit par le lancement du programme de rééquipement des producteurs, l'élaboration et l'adoption du PRACAS, stratégie de développement de l'agriculture inscrite dans les projets structurants du PSE avec comme filières prioritaires : l'autosuffisance en riz; l'autosuffisance en oignon; le développement de la filière des fruits et légumes de contre saison; l'optimisation des performances de la filière arachide. Ce volet, doté d'une enveloppe de 92 milliards de FCFA, va déteindre positivement sur toutes les productions pluviales dans le bassin arachidier par: l'amélioration des sols; l'amélioration de l'équipement des producteurs; et l'amélioration de leur capacité de financement.

L'agriculture régionale est essentiellement basée sur les cultures de rente (arachide, sésame, manioc, pastèque) et sur les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, niébé). Les cultures maraîchères et fruitières ne sont pas en reste mais présentent des contraintes majeures qui entravent leur développement. Le présent chapitre sera axé sur les services techniques, les autres intervenants et les infrastructures. Il s'en suivra la préparation de la campagne agricole, et enfin le bilan de la campagne agricole et le diagnostic du secteur.

IX.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

IX.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

Les services sont constitués essentiellement de la DRDR (Direction Régionale du Développement Rural), des DDDR (Directions Départementales du Développement Rural), de l'ANCAR/BAN et de l'INP.

IX.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS

On peut citer entre autres, l'ASRADEC (Association Sénégalaise de Recherche d'Appui pour le développement Communautaire), l'AGRISUM, le CNRA de Bambey, l'ANCAR. Des technologies qui ont fait la fierté de l'agriculture sénégalaise ont été générées et continuent d'être générées par les chercheurs du CNRA.L'existence d'une Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) avec plusieurs réalisations dont :

ANCAR/WAAPP (PPAAO) Diffusion à grande échelle de technologies pour l'amélioration de la production de mil :

- formation de 342 producteurs formés aux BPA/Mise en place de 11 réseaux communautaires ;
- emblavure de 653 ha ;
- rendement moyen: 824 kg/ha.

Diffusion à grande échelle de nouvelles variétés de Mil Sorgho :

- emblavure de 78 ha, 156 producteurs touchés ;
- huit (08) parcelles de démonstration retenues.

Restauration de la base productive (GDT) :

- sensibilisation de 120 producteurs/Formation de 8 agents ANCAR/WAAPP (PPAAO).

Diffusion a grande échelle de tables de traitement d'huile d'arachide :

- formation de techniciens: 08 agents formés ;
- formation de bénéficiaires: 257 femmes formées.

Par ailleurs, la DRDR de Diourbel a signé un partenariat avec les projets PAFA, PROMISO, BCV, PPHV pour le suivi de certaines de leurs activités dans la région de Diourbel. Parmi les projets, on peut citer :

• le Programme des Banques Céréalières Villageoises (BCV) ;

• le Petit Projet Hydraulique Villageois (PPHV) ;

• le Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA) ;

• le Programme Nutrition Enfant et Sécurité Alimentaire(NESA) ;

• le Projet de bassins de rétention et de valorisation de forages dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine et Thiès (BARVAFOR).

Projets et Programmes en cours (ANCAR/DZ/BAN)

Depuis la fin du Programme des Services Agricoles et Appui aux Organisations de Producteurs (PSAOP2), principale source de financement des programmes techniques, l'ANCAR s'est positionnée comme Agence d'Exécution Techniques (AGEX) de plusieurs projet et programmes notamment :

• le Programme de Croissance Economique (PCE) ;

• le Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal (PDMAS) ;

• le projet de Gestion Durable des Terres ;

• le Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA) ;

• le Projet de diffusion de bonnes pratiques culturales du mil dans la Zone du Bassin arachidier Nord financé par le FNRAA ;

• le projet de vulgarisation d'un système d'élevage intensif des ovins dans le bassin Arachidier Nord (FNRAA).

IX.1.3. LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

En 2014, 882 semoirs ont été prévus et mis en place, avec un taux de cession de 86%. De plus, 1125 houes occidentales ont été prévues et mises en place, avec un taux de cession de 44%. Pour les presses à huile, 17 ont été prévues, mais aucune n'a été mise en place.

IX.2. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IX.2.1. LA MISE EN PLACE DES SEMENCES

Les spéculations concernées sont l'arachide, le maïs, le mil, le sorgho, la pasteque, le niébé, le sésame et le manioc.

Ainsi pour la campagne 2015-20164365 tonnes d'arachide ont été reçues et vendues, 960 tonnes de niébé, 675 tonnes de manioc, 101 tonnes reçues et 97 vendues en ce qui concerne le sésame, et 21 tonnes de sorgho. Par rapport à la campagne 2014-2015 l'arachide et le manioc ont baissé respectivement de 19% et de 32,5% des quantités reçues et vendues. Par contre, le mil enregistre une variation positive des quantités reçues (12%) et vendues (14%).

Par ailleurs, pour le sorgho (19 tonnes) et le niébé (672 tonnes) une hausse a été enregistréepar rapport à la campagne précédente..

Tableau 9.1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Diourbel 2014/2015 et 2015/2016

Semences		Diourbel			Mbacké			Bambey			Région		
		Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %
Arachide	Reçu (T)	1339,5	1071	-20%	2642	2110	-20%	1429	1184	-17%	5410,5	4365	-19,32%
	Vendu (T)	1339,5	1071	-20%	2642	2110	-20%	1429	1184	-17%	5410,5	4365	-19,32%
Maïs local	Reçu (T)	2	nd	nd	2	nd	nd	5	nd	nd	9	nd	nd
	Vendu (T)	2	nd	nd	2	nd	nd	5	nd	nd	9	nd	nd
Maïs hybride	Reçu (T)	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Vendu (T)	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Mil souna	Reçu (T)	10	nd	nd	15	nd	nd	0	nd	nd	25	nd	nd
	Vendu (T)	10	nd	nd	15	nd	nd	0	nd	nd	25	nd	nd
Sorgho local (certifié)	Reçu (T)	2	3	50%	1	5	400%	1	13	-	4	21	425,00%
	Vendu (T)	2	3	50%	1	5	400%	1	13	-	4	21	425,00%

Semences		Diourbel			Mbacké			Bambey			Région		
		Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %
Sorgho locale (certifié) prog adaptation	Reçu (T)	5	nd	nd	10	nd	nd	15	nd	nd	30	nd	nd
	Vendu (T)	5	nd	nd	10	nd	nd	15	nd	nd	30	nd	nd
Pastèque (pot 500g)	Reçu (T)	384	nd	nd	896	nd	nd	720	nd	nd	2000	nd	nd
	Vendu (T)	384	nd	nd	896	nd	nd	720	nd	nd	2000	nd	nd
Niébé	Reçu (T)	76	310	308%	168	350	108%	44	335	661%	288	995	245,49%
	Vendu (T)	76	310	308%	168	350	108%	44	335	661%	288	995	245,49%
Niebé (prog adaptation)	Reçu (T)	140	nd	nd	197	nd	nd	170	nd	nd	507	nd	nd
	Vendu (T)	140	nd	nd	197	nd	nd	170	nd	nd	507	nd	nd
Sésame	Reçu (T)	nd	29	nd	Nd	19	nd	nd	53	nd	nd	101	nd
	Vendu (T)	nd	29	nd	Nd	15	nd	nd	53	nd	nd	97	nd
Manioc	Reçu (T)	300	300	0%	400	225	-44%	300	150	-50%	1000	675	-32,50%
	Vendu (T)	300	300	0%	400	225	-44%	300	150	-50%	1000	675	-32,50%

Source : DRDR région de Diourbel

IX.2.2. LA MISE EN PLACE DES ENGRAIS ET AUTRES FERTILISANTS

Les variétés enregistrées pour la période 2015/2016 sont le NPK 6-20-10 avec 1390 tonnes reçues dont 998,95 tonnes vendues, le NPK 15-10-10 (1240 tonnes reçues et 857,5 vendues) et l'Urée (1038 tonnes reçues et 735,2 tonnes vendues). Par rapport à la campagne 2014-2015, on peut noter une baisse de 24% des quantités reçues en engrais NPK 6.20.10 et de 44% des quantités vendues. Pour l'engrais NPK 15.10.10, on enregistre une augmentation des quantités reçues (64%) et vendues (360,3 tonnes de plus).

Tableau 9.2 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Diourbel 2014/2015 et 2015/2016

Engrais et autres fertilisants		Diourbel			Mbacké			Bambey			Région		
		Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 /	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 /	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %
Engrais 6.20.10	**Reçu (T)**	391	330	-16%	838	7190	758%	606	350	-42%	1835	1 390	-24%
	Vendu (T)	371	225	-39%	838	461,95	-45%	564,3	312	-45%	1773,3	998,95	-44%
	Reliquat (T)	20	105	425%	0	6728,05	-	41,7	38	-9%	61,7	391,05	534%
Engrais 15.10.10	**Reçu (T)**	237	280	18%	146	550	277%	162	410	153%	545	1 240,00	128%
	Vendu (T)	228	212	-7%	146	321,5	120%	148,8	324	118%	522,8	857,50	64%
	Reliquat (T)	9	68	656%	0	228,5	-	13,2	86	552%	22,2	382,50	1623%
Urée	**Reçu (T)**	110	160	45%	150	nd	nd	240	600	150%	500	1038	108%
	Vendu (T)	22,5	90	300%	14,7	nd	nd	126,7	570	350%	169,6	735,2	333%
	Reliquat (T)	87,5	70	-20%	135,3	nd	nd	123,3	30	-76%	330,4	302,8	-8%

Source : DRDR région de Diourbel

IX.2.3. LA MISE EN PLACE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

En 2015/2016, on peut relever 25 ha traités dans le département de Diourbel, 735 ha au niveau du département de Mbacké. Cependant, les données sur le nombre de PIV ne sont pas disponibles.

Tableau 9.3 : Répartition et évolution des Périmètres Intégrés Villageois (PIV) et des superficies traités selon la circonscription administrative 2014/2015 et 2015/2016

Circonscription administrative	Nombre de PIV traités			Superficie (ha) traitées		
	Campagne 2014/ 2015	Campagne 2015/ 2016	Variation en %	Campagne 2014/ 2015	Campagne 2015/ 2016	Variation en %
Département de Diourbel	nd	nd	nd	nd	25	-
Département de Mbacké	nd	nd	nd	465	735	58%
Département de Bambey	nd	nd	nd	50	nd	-
Région	nd	nd	nd	515	760	48%

Source : DRDR région de Diourbel

IX.2.4. LA MISE EN PLACE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS AGRICOLES

En 2014/2015, les données de 2015-2016 n'étant pas disponibles, on dénombre 196 houes occidentales et 1600 semoirs mis en place au sein de la région de Diourbel. Cependant, on note une baisse de 82,6% du nombre de houes occidentales reçues et une hausse de 81,4% des semoirs par rapport à la campagne de 2013/2014.

Tableau 9.4 : Répartition et évolution des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région 2013/2014 et 2014/2015

Matériels et équipements agricoles	Diourbel			Bambey			Mbacké			Région		
	Campagne2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %
Matériels de culture attelée	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Houe sine 9 3 dents	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Houe occidentale à 3 dents	315	55	-83%	349	59	-83,1%	461	82	-82,2%	1125	196	-82,6%
Charrue UCF	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Semoir Super-éco + 3 disques	247	448	81%	273	480	75,8%	362	672	85,6%	882	1600	81,4%

Source : DRDR région de Diourbel

IX.3. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IX.3.1. LES CULTURES VIVRIERES

L'agriculture régionale est essentiellement basée sur les cultures vivrières que sont : le mil, le sorgho, le maïs et le niébé. De toutes les spéculations, la production de mil est de loin la plus importante avec 38339 tonnes lors de la campagne 2015-2016 et 46231 tonnes lors de la campagne 2014-2015, soit un recul de 17%. Pour les mêmes périodes, la production de sorgho ressort à 6934 tonnes contre 1978 tonnes en 2014-2015. Quant à la production de maïs, elle s'affiche pour la campagne 2015-2016 à 17 tonnes contre 454 tonnes en 2014-2015, cette baisse considérable de la production est liée à une forte dimunition de la superficie cultivée qui est passée de 1140 ha en 2014-2015 à 23 ha en 2015-2016.

Tableau 9.5: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative 2014/2015 et 2015/2016

Spéculations		Diourbel			Mbacké			Bambey			Région		
		Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %
Mil	Sup (Ha)	41197	45690	10,9%	23880	34674	45,2%	40200	49500	23,1%	105277	49500	-53,0%
	Rdt (Kg/Ha)	500	820	64,0%	400	797	99,3%	400	775	93,8%	439	775	76,5%
	Prod (T)	20 599	37470	81,9%	9 552	27635	189,3%	16 080	38339	138,4%	46231	38339	-17,1%
Sorgho	Sup (Ha)	950	2531	166,4%	1050	2229	112,3%	1500	8024	434,9%	3500	8024	129,3%
	Rdt (Kg/Ha)	550	682	24,0%	600	900	50,0%	550	864	57,1%	565	864	52,9%
	Prod (T)	523	1726	230,0%	630	2006	218,4%	825	6934	740,5%	1978	6934	250,6%
Maïs	Sup (Ha)	119	106	-10,9%	980	885	-9,7%	41	23	-43,9%	1140	23	-98,0%
	Rdt (Kg/Ha)	400	631	57,8%	400	850	112,5%	350	750	114,3%	439	750	70,8%
	Prod (T)	48	67	39,6%	392	752	91,8%	14	17	21,4%	454	17	-96,3%

Source : DRDR région de Diourbel

IX.3.2. LES CULTURES INDUSTRIELLES

Les principales cultures industrielles pratiquées au niveau régional sont : l'arachide, le manioc, la pastèque, le bissap, le sésame et le niébé.

Pour la campagne 2015-2016, la production d'arachide occupe la première place. En effet, elle ressort à 43326 tonnes contre 33777 tonnes en 2014-2015, soit une hausse 28% par rapport à la campagne précédente, il s'ensuit la pastèque et le niébé avec

respectivement 16840 tonnes et 7301 tonnes. Les autres spéculations ont enregistré de moindre production.

Tableau 9.6 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative 2014/2015 et 2015/2016

Spéculations		Diourbel			Mbacké			Bambey			Région		
		Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %
Arachide d'huilerie	Sup (Ha)	24000	18708	-22%	21941	34916	59%	25000	27900	11,6%	70941	81524	15%
	Rdt (Kg/Ha)	520,833	731,078	40%	400,027	842,765	111%	500	799,28	-98,4%	476,128	531,451	12%
	Prod(T)	12500	13677	9%	8777	29426	235%	12500	223	-98,2%	33777	43326	28%
Manioc	Sup (Ha)	600	185	-69%	300	407	36%	600	173	-71,2%	1500	765	-49%
	Rdt (Kg/Ha)	7500	7513,51	0%	7500	7508,6	0%	7500	8011,56	6,8%	7500	7623,53	2%
	Prod(T)	4500	1390	-69%	2250	3056	36%	4500	1386	-69,2%	11250	5832	-48%
Pastèque	Sup (Ha)	12	538	-	136	2118	-	135	279	106,7%	283	2935	-
	Rdt (Kg/Ha)	6166,67	5501,86	-11%	6000	5499,06	-8%	8000	8003,58	0,0%	6961,13	5737,65	-18%
	Prod(T)	74	2960	-	816	11647	-	1080	2233	106,8%	1970	16840	-
Bissap	Sup (Ha)	21	107	410%	45	176	291%	73	106	45,2%	139	389	180%
	Rdt (Kg/Ha)	238,095	476,636	100%	244,444	500	105%	246,575	500	102,8%	244,604	493,573	102%
	Prod(T)	5	51	-	11	88	-	18	53	194,4%	34	192	465%
Sésame	Sup (Ha)	330	350	6%	139	300	116%	nd	113	nd	469	763	63%
	Rdt (Kg/Ha)	300	400	33%	1014,39	400	-61%	nd	398,23	nd	511,727	399,738	-22%
	Prod(T)	99	140	41%	141	120	-15%	nd	45	nd	240	305	27%
Niébé	Sup (Ha)	4934	3635	-26%	7516	9946	32%	9458	15417	63,0%	21908	28998	32%
	Rdt (Kg/Ha)	350,02	269,601	-23%	399,947	296,602	-26%	299,958	218,655	-27,1%	345,536	251,776	-27%
	Prod(T)	1727	980	-43%	3006	2950	-2%	2837	3371	18,8%	7570	7301	-4%

Source : DRDR région de Diourbel

IX.3.3. LES CULTURES MARAICHERES

Le maraîchage connaît un développement timide dans la région malgré la présence de sols « Deck » favorables à son essor, l'existence d'une vieille tradition de culture maraîchère et d'une forte demande locale. Les vallées mortes du Sine et du Car-Car sont un véritable potentiel.

Quelques périmètres maraîchers sont mis en valeur dans les départements de Bambey et de Diourbel notamment au niveau des cuvettes du Ndondol et du Ndock.

Le niveau de couverture des besoins en produits maraîchers est déficitaire. Cependant, les cultures de contre-saison ont connu une meilleure situation avec les réalisations du PAGF.

Ce dernier a réalisé 99 ha de périmètres irrigués autour de forages motorisés dans l'arrondissement de Baba Garage (Keur Samba Kane, Darou Fanaye Diop, Dinguiraye….). Il s'y ajoute l'appui apporté aux populations dans ce domaine à travers la composante « activités génératrices de revenus ».

La principale contrainte à la production maraîchère est la qualité de l'eau.

IX.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IX.4.1. ATOUTS

- tradition agricole de la région et une forte expérience des producteurs ;
- bonne dynamique de l'organisation ;
- engagement et expérience des agents de la DRDR et des SDDR ;
- recommendation forte du Khalife pour le retour vers la terre.

IX.4.2. CONTRAINTES

- vetuste des locaux de la DRDR et des SDDR ;
- sous equipement (DRDR et SDDR) ;
- déficit en ressources humaines ;
- insufisance des moyens de lutte phytosanitaire (matériel ; pesticides) ;
- vieillissement des moyens logistiques des SDDR.

IX.4.3. PERSPECTIVES

- reconstitution du capital semancier ;
- renforcement du programme GDT pour la restauration des sols ;
- poursuite du programme du monde rural pour le renouvellement complet du materiel agricole ;
- accompagnement de producteurs pour l'atteinte des objectifs du PRACAS.

X. ELEVAGE

Le sous-secteur de l'élevage occupe une fonction économique secondaire par rapport à l'activité agricole. Il est dominé par le système extensif traditionnel avec le trait caractéristique d'une forte transhumance liée à l'insuffisance des pâturages et des réserves fourragères. L'essentiel du cheptel séjourne en zone sylvo-pastorale durant l'hivernage.

Le présent chapitre sera axé sur les infrastructures, les services techniques et autres intervenants, la production, ainsi que les diverses caractéristiques du cheptel et la santé animale en 2015.

X.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

X.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

Ils sont constitués de l'Inspection régionale des Services Vétérinaires (IRSV) et des trois services départementaux de Diourbel, Bambey et Mbacké.

Tableau 10.1 : Répartition et évolution des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires selon le diplôme, par Inspection

Inspections de Services Vétérinaires	Année	Docteur vétérinaire	Ingénieur des Travaux d'Elevage	Agents Techniques d'Elevage	Autres	Ensemble
SRSV	2014	1	0	1	1	3
	2015	1	0	1	1	3
SDSV Bambey	2014	0	1	3	0	4
	2015	0	1	3	0	4
SDSV Diourbel	2014	0	1	2	0	3
	2015	0	1	2	0	3
SDSV Mbacké	2014	0	1	8	0	9
	2015	0	1	8	0	9
Total	2014	1	3	14	0	19
	2015	1	3	14	0	19

Source : Inspection régionale des Services Vétérinaires (IRSV) Diourbel

X.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS

De manière générale, les acteurs sont constitués par les éleveurs, les professionnels du bétail et de la viande, les provendiers, les collecteurs de cuirs et de peaux ainsi que les techniciens. On peut citer entre autres :

- deux organisations en élevage dont le Directoire Régional des Femmes en Elevage (DIRFEL) et la Maison des Eleveurs (MDE), entre autres ;
- le FONSTAB pour l'accès au crédit ;
- les praticiens privés ;
- Projet de Lutte Contre les Epizooties (PACE) ;
- Projet d'Appui à l'Elevage(PAPEL) ;
- Projet de Modernisation et d'Intensification de l'Agriculture (PMIA) ;
- L'ANCAR avec son programme Recherche-Développement.

Tableau 10.2 : Liste des autres intervenants en 2015

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaine d'intervention	Zone d'intervention
ANCAR	Agence	Agriculture et Elevage région	région
DIRFEL		Elevage	région
MDE		Elevage	région
PAPEL	Projet	Elevage	région
PACE	Projet	Elevage	région
PMIA	Projet	Agriculture	région

Source : IRSV de Diourbel

X.1.3. LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

La région de Diourbel compte 157 infrastructures pastorales en 2015 contre 211 en 2014, réparties entre les sources d'abreuvement et les parcs à vaccination. Ces infrastructures sont majoritairement dominées par parcs à vaccination (87, soit 55%). Les forages sont au nombre de 70 (soit 45% de ces infrastructures).

Tableau 10.3 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par circonscription administrative en 2014 et 2015

Infrastructures	Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Forages agropastoraux	44	25	-43,2	16	15	-6,3	64	30	-53,1	124	70	-43,5
Parcs à vaccination	23	23	0	23	25	8,7	41	39	-4,9	87	87	0

Source : IRSV de Diourbel

La répartition par département est définie comme suit : Bambey (25 forages et 23 parcs à vaccination), Diourbel (15 forages et 25 parcs à vaccination) et Mbacké (30 forages et 39 parcs à vaccination)

X.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE

En 2015, selon les estimations, les effectifs du cheptel régional se présentent comme suit : Bovins (170124 contre 152 312 têtes en 2014), ovins (258975 contre 285 339 têtes en 2014), caprins (236036 contre 199 759 têtes en 2014), Equins (73965 contre 69 602 têtes en 2014), Asins (49588 contre 41 509 têtes en 2014), Porcins (15151 contre 3 673 têtes en 2014). Globalement, les effectifs de toutes les espèces du cheptel ont baissé par rapport à l'année 2014, à l'exception des ovins.

Tableau 10.4 : Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative en 2014 et 2015

Espèces	Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Bovins	46612	47 311	1,5	32500	50 027	53,9	73200	72 786	-0,6	152312	170 124	11,7
Ovins	103659	107 080	3,3	48300	62 031	28,4	133380	89 865	-32,6	285339	258 975	-9,2
Caprins	93159	96 132	3,2	36000	77 810	116,1	70600	62 095	-12,0	199759	236 036	18,2
Asins	14939	15044	0,7	5950	14385	141,8	20620	20160	-2,2	41509	49588	19,5
Equins	19877	20 070	1,0	17300	22 108	27,8	32425	31 786	-2,0	69602	73 965	6,3
Porcins	2573	2649	3,0	1100	12502	1036,5	-	-	0	3673	15151	312,5
Cameliens	-	-	0	-	-	0	-	-	0	-	-	0
Total bétail	280819	288 286	2,7	141150	238 863	69,2	330225	276 692	-16,2	752194	803 839	6,9
Volailles	885197	911 753	3,0	52000	834 648	1505,1	1079370	1 058 810	-1,9	2016567	2 805 211	39,1

Source : IRSV de Diourbel

X.3. LES PRODUCTIONS

X.3.1. LA PRODUCTION DE VIANDE ET D'ŒUFS

En 2014, le nombre d'abattages contrôlés par espèce est chiffré à 48 638 contre 35 955 en 2013, soit une augmentation de 35,3%. Cet effectif a été plus représentatif au niveau des espèces ovins (42,5%), caprins (30,1%) et bovins (27,4%). Notons aussi que le nombre de ces abattages contrôlés a été plus significatif dans le département de Mbacké (57,6%).

Tableau 10.5 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Diourbel selon les espèces, par circonscription administrative

Espèces		Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Taureaux	Nb	1 020	673	-34,0	1004	735	-26,8	1350	1438	6,5	3 374	2 846	-15,6
	Poids (T.)	125,30	157,78	25,9	102,03	127,12	24,6	189,20	248,71	31,5	416,53	533,61	28,1
Bœufs	Nb	207	109	-47,3	200	333	66,5	980	534	-45,5	1 387	976	-29,6
	Poids (T.)	29,33	18,99	-35,3	13,94	70,52	405,9	162,92	113,09	-30,6	206,19	202,60	-1,7
Vaches	Nb	457	403	-11,8	1 200	2 511	109,3	3 609	5 513	52,8	5 266	8 427	60,0
	Poids (T.)	63,20	50,33	-20,4	105,00	258,89	146,6	352,02	568,41	61,5	520,22	877,63	68,7
Veaux / vêles	Nb	170	110	-35,3	75	325	333,3	420	625	48,8	665	1 060	59,4
	Poids (T.)	14,00	9,53	-31,9	3,74	26,36	604,8	27,10	50,70	87,1	44,84	86,59	93,1
Total bovins	Nb	1 854	1 295	-30,2	2 479	3 904	57,5	6 359	8 110	27,5	10 692	13 309	24,5
	Poids (T.)	231,83	236,63	2,1	224,71	482,89	114,9	731,24	980,91	34,1	1 187,78	1 700,43	43,2
Ovins	Nb	1 533	2 210	44,2	1 350	7 558	459,9	11 025	10 903	-1,1	13 908	20 671	48,6
	Poids (T.)	21,05	36,00	71,0	19,40	103,27	432,3	170,20	148,97	-12,5	210,65	288,24	36,8
Caprins	Nb	730	1 064	45,8	3 525	4 576	29,8	7 100	9 018	27,0	11 355	14 658	29,1
	Poids (T.)	9,50	11,93	25,6	29,11	50,29	72,8	89,40	99,10	10,9	128,01	161,32	26,0
Total	Nb	4 117	4 569	11,0	7 354	16 038	118,1	24 484	28 031	14,5	35 955	48 638	35,3
	Poids (T.)	262,38	284,56	8,5	273,22	636,45	132,9	990,84	1 228,98	24,0	1 526,44	2 149,99	40,8

Source : IRSVde Diourbel/ NB: Les données de 2015 ne sont pas disponibles.

Par ailleurs, on peut constater que le poids total de ces espèces abattues cette année est de 2149,99 tonnes. Cette quantité a connu une augmentation de 40,8% par rapport à l'année 2013.

Malgré le climat peu favorable de la région, des fermes avicoles ont vu le jour à Diourbel, Mbacké et Touba et s'orientent vers l'aviculture de chair et de ponte avec des niveaux de production appréciables. De plus, un couvoir en phase d'agrément vient d'être mis en place dans la commune de Diourbel.

X.3.2. LA PRODUCTION CONTROLEE DE LAIT

La production de lait est mal maîtrisée et les estimations militent en faveur d'un développement d'une filière prometteuse avec les progrès de l'insémination artificielle, introduite dans la région depuis 1999 et qui a suscité l'engouement des éleveurs. Cependant, elle se heurte, par endroit, à des obstacles d'ordre culturel qu'il convient de surmonter pour aboutir à la mise en place de véritables ceintures laitières autour des grandes agglomérations.

En termes de production, 20% de l'effectif traditionnel produit 1 à 2 litres de lait par jour et par vache pendant une période de six (06) mois. En outre, il existe des exploitations améliorées (1005 têtes de vaches de race métissée) dont l'estimation varie, en 2015, entre 10 et 12 litres de lait par jour et par vache.

X.3.3. LA PRODUCTION CONTROLEE DES CUIRS ET PEAUX

Selon les données recueillies dans le tableau ci-dessous, le nombre de cuirs et peaux est de 40593 en 2015 contre 44067 en 2014, soit une baisse de de 3474 unites. Cette production a baissé entre 2014 et 2015, aussi bien en nombre, qu'en quantité. En effet, elle est passée pour les quantités de 814,34 tonnes à 346,216 tonnes, soit une baisse de 468 tonnes en valeur absolue.

Tableau 10.6 : Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative en 2014 et 2015

Espèces		Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Cuirs bovins	Nb.	1295	1357	4,8	3005	1500	-50,1	8110	8471	4,5	12410	11328	-8,7
	Qté (T.)	19,43	24,426	25,7	45,08	27,33	-39,4	121,65	152,478	25,3	186,16	204,234	9,7
Peaux ovines	Nb.	2210	2434	10,1	4895	1730	-64,7	10903	10475	-3,9	18008	14639	-18,7
	Qté (T.)	11,05	15,578	41,0	178,53	11,13	-93,8	397,66	67,04	-83,1	587,24	93,748	-84,0
Peaux caprines	Nb.	1064	1089	2,3	3567	4320	21,1	9018	9217	2,2	13649	14626	7,2
	Qté (T.)	3,19	7,623	139,0	10,70	12,96	21,1	27,05	27,651	2,2	40,94	48,234	17,8
Total	Nb.	4569	4880	6,8	11467	7550	-34,2	28031	28163	0,5	44067	40593	-7,9
	Qté (T.)	33,67	47,627	41,5	234,31	51,42	-78,1	546,36	247,169	-54,8	814,34	346,216	-57,5

Source : IRSV de Diourbel

La répartition par espèce montre que, pour les bovins, le nombre d'unités a baissé, alors que la quantité a augmenté entre 2014 et 2015. Pour les ovins et caprins aussi bien le nombre d'unités que la quantité ont baissé durant cette période.

X.4. LES MOUVEMENTS DU BETAIL.

X.4.1. LE TRANSIT DU BETAIL

Bovins : le gros du troupeau effectue la grande transhumance selon un tracé curviligne passant par Gossas, Kaffrine, Tambacounda, Payar, Vélingara-Ferlo, Thiel et retour. L'axe Touba, Sadio, Gassane est emprunté par le reste du troupeau ; il faut dire que ce mouvement intéresse 80 à 90 % de l'effectif régional d'avril à septembre/octobre.

Le reste du troupeau est parqué dans les rares jachères de la région en saison des pluies ; il s'agit, le plus gros du temps, de femelles suitées devant assurer les besoins de la famille en laitage.

Le retour de transhumance coïncide avec la fin des récoltes, période propice à la valorisation des pâturages post récoltes constitués de tiges de mil et de l'herbe ayant résisté au soc de la charrue.

Petits ruminants : ils emboîtent le pas des bovins dans le cadre de la transhumance dans des proportions variant entre 20 à 30 % de l'effectif régional.

Le reste du troupeau reste dans la région sous le gardiennage de bergers ou mis aux piquets dans les jachères qu'ils atteignent le plus souvent sous muselière.

Equidés : ils font l'objet de beaucoup de soins, car devant assurer la culture attelée. En saison sèche, ils sont alimentés à l'auge à base de fane d'arachide pour le mâle, ou même laissés en plein air sur le pâturage pour le cas des femelles.

Dans tous les cas, ils bénéficient pleinement de l'herbe fraîche durant l'hivernage.

Volaille : elle trouve sa pitance dans et aux alentours des concessions en proie à divers prédateurs dans leur abris précaires. Son développement est en dents de scie, régulé par la New Castle et les parasites externes.

A côté de ce mode d'élevage extensif, se développent des **efforts d'intensification** aussi bien chez les bovins, les ovins et la volaille.

X.5. LA SITUATION ZOOSANITAIRE

X.5.1. LES RESULTATS DES CAMPAGNES DE VACCINATION

Le premier jour du mois de juin 2014 a marqué la date officielle de démarrage de la campagne de vaccination de masse du cheptel, qui est devrait se terminer au 31 décembre 2015. Du fait des multiples contraintes notées durant son déroulement (la longue et difficile période de soudure, les élections locales, la préparation de la Tabaski, la distribution de l'aliment de bétail dans le cadre de l'opération sauvegarde du bétail, la transhumance, le retard des vaccins), elle a été prolongée jusqu'au 31 mars 2016.

Comparativement aux résultats de la campagne de l'année dernière, il a été constaté que les effectifs vaccinés ont très nettement augmenté, notamment pour la peste des petits ruminants.

En 2015, les effectifs vaccinés s'élévent à 299256 sujets dont 55,7% à Mbacké, 24% à Bambey et 20% à Diourbel. Quant aux sujets déparasités, ils s'élèvent à 14727 dont 40% à Diourbel, 34% à Mbacké et 26% à Bambey.

Tableau 10.7 : Evolution des résultats des campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Effectifs vaccinés			Effectifs déparasités (*)		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Bambey	nd	72165	nd	nd	3895	nd
Diourbel	nd	60415	nd	nd	5867	nd
Mbacké	nd	166676	nd	nd	4965	nd
Région	nd	299256	Nd	nd	14727	nd

Source : IRSVde Diourbel/ (*) deparasités interne + externe

Tableau 10.8 : Répartition et évolution des résultats des campagnes de vaccination selon l'affection, par circonscription administrative

Antigènes	Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Pasteurelloses de petits ruminants	nd	918	nd	nd	2980	nd	nd	250	nd	nd	4148	nd
Pasteurelloses bovine	nd	7170	nd	nd	2078	nd	nd	1873	nd	nd	11121	nd
MNCastel	nd	5 284	nd	nd	11 400	nd	nd	17 112	nd	nd	33796	nd
Fièvre aphteuse	nd	200	nd	nd	00	nd	nd	76	nd	nd	276	nd
Clavelée	nd	00	nd	nd	300	nd	nd	4070	nd	nd	4370	nd
Peste des petits ruminants (PPR)	nd	24 919	nd	nd	7835	nd	nd	84 224	nd	nd	116978	nd
Dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB)	nd	22 371	nd	nd	26387	nd	nd	47 798	nd	nd	96556	nd
Peste équine	nd	9 123	nd	nd	5385	nd	nd	6 646	nd	nd	21154	nd
I2 (volailles)	nd		nd	nd		nd	nd		nd	nd	0	nd
Peste aviaire	nd		nd	nd		nd	nd		nd	nd	0	nd
Variole aviaire	nd	00	nd	nd	00	nd	nd	613	nd	nd	613	nd
Charbon Symptomatique	nd	00	nd	nd	1529	nd	nd	1448	nd	nd	2977	nd
Botulisme équine	nd	223	nd	nd	1178	nd	nd	591	nd	nd	1992	nd
Botulisme bovine	nd	1807	nd	nd	1320	nd	nd	131	nd	nd	3258	nd
Entérotoxémie	nd	150	nd	nd	00	nd	nd	00	nd	nd	150	nd
Septicémie hémorragique bovine	nd		nd	nd		nd	nd	1564	nd	nd	1564	nd
Trypanosomiase bovine	nd	00	nd	nd	00	nd	nd	280	nd	nd	280	nd
Rage	nd	00	nd	nd	23	nd	nd	00	nd	nd	23	nd
Total		72165			60415			166676			299256	

Source : IRSV de Diourbel

X.6. LES RESULTATS DE LA CAMPAGNE D'INSEMINATION BOVINE

L'insémination artificielle, introduite dans la région en 1999, a suscité l'engouement des éleveurs ; cependant, cet itinéraire technique se heurte, par endroits, à des obstacles religieux qu'il convient de surmonter pour aboutir à la mise en place de véritables ceintures laitières autours des grandes agglomérations.

X.7. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

X.7.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- la position centrale de la région située entre les grands centres de consommation et la zone du Ferlo contribue à l'expansion du sous-secteur élevage ;
- la région de Diourbel recèle un cheptel important et diversifié estimé plus de 700 000 têtes ;
- l'existence de marchés de bétail pour l'approvisionnement et la commercialisation ;
- l'existence d'un abattoir moderne dans la commune de Diourbel ;
- l'existence d'un grand centre d'abattage à Touba ;
- l'existence de pharmacies vétérinaires privées : la santé animale est prise en charge aussi bien par l'Etat que par les cabinets vétérinaires privés ;

X.7.2. CONTRAINTES

- non maîtrise des effectifs animaux ;
- non maitrise des mouvements du bétail ;
- insuffisance des parcours de bétail ;
- insuffisance des moyens logistiques des services vétérinaires ;
- non respect du caractère obligatoire de la vaccination par les éleveurs ;
- rareté des ressources fourragères ;
- vol de bétail ;
- absence de valorisation de la production laitière locale ;
- insuffisance des infrastructures de production, de conservation et de transformation des produits animaux ;

- enclavement des zones de production ;
- contraintes sanitaires **:** elles intéressent la quasi-totalité des espèces animales mais surtout les bovins, petits ruminants et equins. Les maladies mis en cause sont : la pasteurellose, la dermatose nodulaire, le parasitisme gastro-intestinal, charbon symptomatique, pasteurellos, poly parasitisme, peste etc. Ces maladies sont sources de pertes économiques considérables par mortalités, baisse de production, mise en veilleuse de l'appareil reproducteur ;
- contraintes à l'accès à la terre : elles concernent la place de l'animal dans le paysage agraire ; en fait, l'animal sort de la région par manque de place confortable. La perception du pastoralisme comme forme de mise en valeur des terres demeure encore un concept qui a du mal à prendre forme.

Ainsi, en hivernage, la région revêt l'aspect d'un immense champ où les jachères prennent la forme d'îlots disséminés au milieu des emblavures agricoles.

La récession de l'espace pastoral trouve sa forme achevée dans le département de Bambey où les rares jachères sont tout simplement privées en tant qu'espaces laissés par les propriétaires pour parquer leurs propres animaux.

En hivernage, la région n'offre plus de voies de passage au bétail ; ce qui limite l'accès de celui-ci aux 14 marchés hebdomadaires.

De même, le quadrillage agraire est tel que les points d'eau naturels ne sont atteints par les animaux que sous forte escorte.

X.7.3. PERSPECTIVES

- consolider la mutuelle de la maison des éleveurs pour un meilleur accès au crédit ;
- améliorer la sécurité du bétail par la lutte contre les vols et les abattages clandestins ;
- sensibiliser et renforcer les capacités des éleveurs ;
- promouvoir la médecine vétérinaire privée ;
- modernisation et intensification des systèmes de production pour réduire la transhumance ;
- construire des parcs à vaccination.

XI. RESSOURCES NATURELLES

INTRODUCTION

La région de Diourbel est caractérisée par une absence de cours d'eau pérenne et de façade maritime. Elle ne dispose non plus de zone d'intérêts cynégétiques, de zones amodiées, de réserves naturelles intégrales ni de réserves naturelles spéciales. Sa végétation ligneuse est peu abondante et se présente essentiellement sous forme d'arbres isolés, ou de savane-parc avec une forte présence d'Acacia albida. Sa végétation herbacée n'est pas assez fournie et est souvent dominée par les espèces annuelles de graminées et de légumineuses. Cette végétation est aujourd'hui menacée par les récurrents feux de brousse.

C'est également une région marquée par une inexistence de zones d'habitat et de refuge pour la faune, notamment les grands mammifères. Seuls les petits mammifères (chacal, rats palmistes, lièvres, etc.) ainsi que certaines familles d'oiseaux (tourterelles, pintades, petites outardes, francolins, gangas etc.) y sont aujourd'hui présents.

C'est pourquoi, le Service Régional des Eaux et Forêts accorde une importance capitale à la protection et au maintien de cet environnement qui est aujourd'hui fortement agressé. Plusieurs formes de luttes allant de la dissuasion par l'application des sanctions pour différents motifs ci–dessous énumérés, à la lutte contre les feux de brousse et au reboisement, sont ainsi développées dans ce secteur.

Le présent chapitre tentera de mettre en relief les résultats que l'application de ces différentes stratégies a permis d'obtenir au courant des années 2014 et 2015.

XI.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS

XI.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

Ils sont composes d'une inspection régionale des Eaux et Forets (IREF), de trois secteurs départementaux et de 8 Brigades Forestieres correspondant aux nombre d'arrondissements de la région auquel il faut ajouter le Triage Forestier de khelkom.

En 2015, l'effectif du personnel s'élève à 34 agents (contre 37 en 2014) dont un ingénieur des eaux et forets, 5 ingénieurs des travaux et 15 agents techniques.

La répartition par d'épatement de cet effectif indique que Mbacke dispose du plus grand nombre d'agents (13) suivi de Bambey (7) et de Diourbel (14 dont 8 à l'IREF).

Tableau 11.1 : Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service en 2014 et 2015

Diplômes	Sexe	IREF			Dép Diourbel			Dép Bambey			Dép Mbacke			Région		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Ingénieur des Eaux et Forêts	Masc.	1	1	0,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
	Fem.	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	1	1	0,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
ITEF	Masc.	1	1	0,0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	4	4	0
	Fem.	1	1	0,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
	Total	2	2	0,0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	5	5	0
ITPN	Masc.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agent technique des Eaux et Forêts	Masc.	0	2	0	4	4	0	3	3	0	6	6	0	14	15	7,14
	Fem.	1	0	-100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	1	2	100	4	4	0	3	3	0	6	6	0	14	15	7,14
Autres (*)	Masc.	4	2	-50,0	1	1	0	3	2	-33,	5	5	0	14	10	-28,6
	Fem.	1	1	0,0	0	0	0	1	1	0	1	1	0	3	3	0
	Total	5	3	-40,0	1	1	0	4	3	-25	6	6	0	17	13	-23,5
Ensemble	Masc.	6	6	0,0	6	6	0	7	6	-14,	12	12	0	33	30	-9,09
	Fem.	3	2	-33,3	0	0	0	1	1	0	1	1	0	4	4	0
	Total	9	8	-11,1	6	6	0	8	7	-12,	13	13	0	37	34	-8,11

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel. (*)Autres : secrétaires, chauffeurs, gardiens

XI.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS

Le tableau ci-dessous donne les Partenaires au développement forestier dont les domaines de collaboration sont surtout axés au reboisement.

Tableau 11.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région en 2015

Nom des partenaires	Domaines de collaboration	Formes de collaboration avec le Service forestier
DRDR	Appui conseil des populations	**Dans l'informel**
ANCAR	Appui conseil des populations	**Dans l'Informel**
World vision	Reboisement (Dept Bambey)	**Protocole d'accord**
ARD	GRN, Reboisement	**Protocole d'accord**
Baol- Environnement	GRN, Reboisement	
SOS Sahel-Luxembourg	GRN, Reboisement (Dept Bambey)	
Associations terres d'Afrique	GRN, Reboisement (Dept Bambey)	
Projet Agri – Sud international	GRN, Reboisement (Dept Bambey)	
Défi Belgique Afrique (DBA)	GRN, Reboisement	Protocole d'accord en cours

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel

XI.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER

XI.2.1. PRESENTATION DU DOMAINE FORESTIER REGIONAL

Les péjorations climatiques, notamment la sécheresse combinée à l'action anthropique, ont accentué la dégradation du couvert végétal. Cette dégradation avancée du potentiel forestier a pour corollaire l'installation d'un déséquilibre écologique, l'inexistence de forêts classées entraînant du coup le recul de la faune.

La région se trouve ainsi fermée à l'exploitation des produits ligneux et à la chasse. En effet, les formations ligneuses rencontrées se trouvent sous forme de parcs et quelques rares reliques observées dans les départements de Mbacké et de Bambey qui mériteraient une protection.

XI.2.2. LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE

XI.2.2.1. Lutte préventive

Les comités de lutte contre les feux de brousse ne sont pas équipés pour la plupart ; c'est le cas des comités des départements de Diourbel et Bambey. Quant aux comités de Mbacké, ils sont sous équipés de matériel qui datent de 2003 ; ce qui ne milite pas en faveur d'une lutte préventive efficace.

XI.2.2.2. Lutte active

La faiblesse du tapis herbacé ne milite pas en faveur du feu précoce, c'est pourquoi le service n'a pas jugé nécessaire de procéder à une telle opération. Par ailleurs, il n'ya pas d'ouverture de pare-feu ni de réhabilitation de pare-feu. Aucun cas de feu de brousse n'a été enregistré au cours de la campagne 2014. Par contre, en 2015, on note 5 cas dansle departement de Mbacké avec 2127 ha de superficie brulée.

Tableau 11.3 : Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative

Circonscription administrative	2014		2015		Variation en %	
	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées
Dép Diourbel	0	0	0	0	-	-
Dép Bambey	0	0	0	0	-	-
Dép Mbacke	0	0	5	2127	-	-
Région	0	0	5	2127	-	-

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel

XI.2.3. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS

XI.2.3.1. Production de plants

En 2015, le nombre de plants produits s'élève à 292 065 unités contre276541 unités en 2014, soit une augmentation relative de 5,6%.

Tableau 11.4 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative en 2014 et 2015

Type de pépinière		Dép Diourbel			Dép Bambey			Dép Mbacke			Région		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Régie	pépinière	nd	1	nd	nd	1	nd	nd	2	nd	nd	nd	nd
	plants	nd	78425	nd	nd	26967	nd	nd	88571	nd	204606	193 963	-5,2
Villageoises	pépinière	nd	3	nd	nd	6	nd	nd	0	nd	nd	nd	nd
	plants	nd	8 939	nd	nd	5815	nd	nd	0	nd	34564	14 754	-57,3
Communautaires	pépinière	nd	0	nd	nd	3	nd	nd	1	nd	nd	nd	
	plants	nd	0	nd	nd	38694	nd	nd	5000	nd	13984	43 694	212,5
Privées / Indivelles	pépinière	nd	2	nd	nd	4	nd	nd	3	nd	nd	nd	nd
	plants	nd	2 504	nd	nd	1861	nd	nd	34989	nd	14542	39 354	170,6
Scolaires	pépinière	nd	0	nd	nd	1	nd	nd	0	nd	nd	nd	nd
	plants	nd	0	nd	nd	300	nd	nd	0	nd	8845	300	-96,6
Total	pépinière	nd	6	nd	nd	15	nd	nd	6	nd	nd	nd	nd
	plants	86092	89 868	4,4	104740	73637	-29,7	85709	128560	50,0	276541	292 065	5,6

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel

Par rapport au département, on note que 25% des plants ont été produits dans le département de Bambey, 31% dans celui de Diourbel et 44% à Mbacké.

En ce qui concerne les plants produits selon l'espèce (tableau ci-dessous), on note, en 2015, une prédominance de l'espèce forestière (86,5%) suivie des fruitiere-forestiere (7,3%), des espèces ornement (6%) et fruitière (0,05%).

Tableau 11.5 : Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par circonscription administrative

Espèces	Dép Diourbel			Dép Bambey			Dép Mbacke			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Forestières	69977	81819	16,9	65813	68 377	3,9	70558	102494	45,3	206348	252 690	22,5
Fruitières	328	0	-100,0	-	150		1040	0	-100,0	1368	150	-89,0
Fruitières forestières	10171	3 629	-64,3	7670	4 070	-46,9	8086	13 526	67,3	25927	21 225	-18,1
Ornementales	5596	4 420	-21,0	31257	1 040	-96,7	6025	12 540	108,1	42878	18 000	-58,0
Total	86092	89868	4,4	104740	128560	22,7	85709	73 637	-14,1	276541	292 065	5,6

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel

Par rapport à 2014, on note une variation des espèces forestières (22,5%), fruitières (-89%), Fruitière-Forestière (-18%) et ornementales (-58%).

La répartition de la production par type de plantation (tableau ci-dessous) indique que la régie a produit les 66,4% en 2015 et 74 % en 2014 du total régional.

Tableau 11.6 : Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation en 2015

Type de plantation	Espèces									
	Forestières		Fruitières		Fruitières forestières		Ornementales		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Régie	159865	63,3%	0	0%	16 938	79,8%	17 160	93,8%	193 963	66,3%
Villageois	12 554	5,0%	0	0%	1 680	7,9%	520	2,8%	14 754	5,0%
Communautaire	40 917	16,2%	150	100%	2 607	12,3%	20	0,1%	43 694	14,9%
Privé / Individuel	39354	15,6%	0	0%	0	0,0%	300	1,6%	39 654	13,6%
Scolaire	0	0,0%	0	0%	0	0,0%	300	1,6%	300	0,1%
Total	252690	100,0%	150	100%	21 225	100%	18 300	100%	292 365	100%

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel

XI.2.3.2. Plantations réalisées

S'agissant des réalisations physiques, on note que les plantations massives sont passées de 347,6 ha en 2014 à 141,39 ha en 2015, soit une baisse de 59%. Quant aux plantations linéaires dans la même période, elles passent de 129km à 160km, soit une augmentation de 24%.

Tableau 11.7 : Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative

Type de plantation	Dép Diourbel			Dép Bambey			Dép Mbacke			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Plantations massives (ha)	42,66	60,82	43%	259,3	37,2	-86%	45,6	43,37	-5%	347,6	141,39	41%
Plantations linéaires (km)	35,15	42,64	21%	45,3	43,14	-5%	48,86	74,28	52%	129,3	160,06	124%
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	nd	0	-	nd	7,5	-	nd	300,4	-	nd	307,9	-

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel

Par rapport aux départements, c'est à Diourbel que les plantations massives ont été les plus importantes en 2015 avec 60,8 ha. Quant aux plantations linaires, c'est dans le département de Mbacké qu'elles ont été plus importantes avec 74 km contre 43 km à Bambey et 42,6 km à Diourbel.

XI.3. GESTION DE LA FAUNE

XI.3.1. POTENTIEL FAUNIQUE

La faune, dans un milieu écologique aussi dégradé, est peu abondante. La sécheresse et l'action de l'homme ont fait disparaître les zones d'habitat des animaux. Conséquence, la faune a pratiquement disparu, plus particulièrement les grands mammifères.

Cependant, il faut signaler que les actions de conservation de certaines zones boisées pour le compte de la rituelle par les Sérères ont permis à certains petits mammifères de trouver leurs lieux de prédilection. En effet, les principaux petits mammifères rencontrés sont : chacals, lièvres, rats palmistes, etc. Outre ces mammifères, il faut aussi noter la présence de certaines familles d'oiseaux, notamment les tourterelles, les pintades, les petites outardes…

D'autre part, les actions de réintroduction de certaines espèces comme le cas des francolins, des gangas, etc. pourraient être envisagées par les populations dans les aires protégées et les forêts régionales.

Il faut noter que les expériences de MED (Mise en Défense) menées à travers la région et la protection des reliques de forêts naturelles menées ça et là par les populations dans la région sont signe d'espoir quant au retour probable des animaux disparus.

La région ne dispose pas de Zone d'intérêt cynégétique (ZIC), elle ne dispose pas non plus de Réserves naturelles intégrales ni de Réserves naturelles spéciales ni de Zones amodiées.

XI.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XI.4.1. ATOUTS

Le secteur forestier recèle quelques potentialités, malgré la persistance des conditions climatiques difficiles.

Au plan institutionnel, le cadre de référence décrit à travers le plan d'actions forestier constitue un facteur d'impulsion du sous-secteur. La mise en oeuvre de ce programme devrait permettre l'amélioration de la satisfaction des besoins en produits ligneux et la reconstitution de l'équilibre écologique de la région sérieusement menacé.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation devrait favoriser une véritable prise de conscience écologique chez les populations en général et en particulier chez les ruraux.

Enfin, l'appui institutionnel apporté à la région à travers la mise en oeuvre des activités du PAGF constitue un atout considérable.

Au plan organisationnel, le dynamisme et la détermination des populations constituent une potentialité pour la région.

XI.4.2. CONTRAINTES

De multiples contraintes limitent le développement du sous-secteur.

Au plan institutionnel, il s'agit de :

- l'inefficience de la législation foncière qui ne permet pas une sécurisation foncière et une promotion des investissements en milieu rural ;

- l'inexistence de structures de coordination entre les différents intervenants du sous-secteur.

Au plan technique et organisationnel, les contraintes du sous-secteur sont axées sur ces points :

- le manque d'une planification rigoureuse, clairvoyante et décentralisée permettant de susciter un plus grand intérêt des partenaires au développement de façon à mobiliser des financements plus subséquents ;
- l'abandon des systèmes de production traditionnels plus adaptés aux conditions du milieu ;
- la pratique des systèmes de production extensifs et la faible intégration des systèmes de production du secteur primaire ;
- l'insuffisante vulgarisation du code forestier et des textes de la décentralisation sur la GRNE.

Au plan des ressources, le sous-secteur est en butte à des contraintes encore plus notables. Il s'agit de :

- la péjoration climatique notamment la dégradation progressive des sols et du couvert végétal et la situation pluviométrique déficitaire et irrégulière ;
- l'inexistence d'eau de surface pérenne ;
- le manque de soutien à la recherche forestière ;

- la pauvreté qui sévit en milieu rural plaçant les populations dans une situation de pillage des ressources ;
- l'insuffisance des moyens et l'inadaptation des mécanismes de financement des projets forestiers;
- l'insuffisance des moyens des intervenants.

Enfin, l'accroissement démographique et son corollaire de pression sur les ressources constituent un facteur bloquant pour le sous-secteur. Il s'y ajoute la réticence des exploitants à approvisionner la région en produits ligneux et énergétiques avec ses incidences sur les prix.

XI.4.3. PERSPECTIVES

- Restauration du Cadre de Vie en milieu scolaire (PRCV/MS)
- Aménagement et restauration des pépinières de Ngabou Ndouka et Bambey
- Lutte contre les feux de brousses : équipements des comités de lutte crées et redynamisés
- Aménagement des forêts régionales
- Création du bureau Information Géographique (SIG)
- Développement de Filière des produits forestiers non ligneux
- Extension PAGF.

XII. ENVIRONNEMENT

La région de Diourbel est caractérisée par un environnement et des ressources naturelles fortement dégradés. Les sols ont perdu leur fertilité, les ressources végétales sont faibles, les ressources en eau en certains endroits sont salées et impropres à l'agriculture mais ce secteur va connaitre un changement après la mise en œuvre des programmes d'amélioration de la qualité de l'eau. L'insalubrité persiste malgré l'intervention du PNDG, faute d'une bonne. Seul le secteur de l'assainissement connait un développement grâce à la construction d'ouvrage de traitement des eaux usées.

L'analyse diagnostic de la situation environnementale de la région nous permet de distinguer deux sortes d'environnements : l'Environnement urbain et l'Environnement rural.

Environnement urbain : c'est une région caractérisée par une faible urbanisation, elle dispose de grandes agglomérations à très forte concentration humaine comme Touba. C'est une ville qui dispose d'une gamme assez variée de services et abrite la grande majorité des établissements classés. Et elle sera la seule ville qui va disposer d'un centre d'enfouissement technique grâce au PNDG (les études sont en cours). Aujourd'hui, Touba joue le rôle de macrocéphalie dans la région.

XII.1. PRESERVATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE

XII.1.1. LA COLLECTE ET L'EVACUATION DES DECHETS

C'est un domaine ou réside d'énormes difficultés. La collecte et l'évacuation des déchets solides sont assurées par les communes. Depuis la mise en place du PNGD (Programme National de Gestion des Déchets), ce domaine a connu une évolution. Les quatre communes (Bambey, Diourbel, Mbacké et Touba mosquée) sont très fortement appuyées par ce programme. Par contre toutes les autres communes sont laissées en rade. Concernant les déchets liquides, ces mêmes communes disposent d'un système de traitement des eaux usées sauf la commune de Bambey. Dans toutes les communes restantes, c'est le système d'assainissement autonome qui existe et des eaux vannes sont évacuées dans la nature.

XII.1.2. LA GESTION DES DECHETS

- **Déchets ménagers**

C'est une région à l'image des autres régions du Sénégal qui connaît d'énormes difficultés en matière de gestion des déchets ménagers. Elle reste largement marquée par de nombreuses contraintes. Il n'existe pas de système de gestion écologiquement rationnel.

Il faut rappeler que la région ne dispose pas encore de décharge répondant aux normes environnementales. C'est ainsi qu'on assiste à une prolifération de dépotoirs sauvages aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Bien que le PNDG appuie aux collectivités locales sur le nettoiement et l'enlèvement des ordures, il reste beaucoup à faire sur le traitement.

Le Programme National de Gestion des Déchets (PNGD) va construire un centre de gestion intégré et de valorisation des déchets dans la commune de Touba. Cette infrastructure va permettre à cette commune de bien gérer ses déchets, mais également d'assurer un environnement sain.

Par ailleurs, même si des activités de valorisation et de réutilisations ont été initiées (ex Baol Environnement, les éclaireurs, l'association les jambars de Guéye-Guéye, l'association pour la défense de l'environnement et les comités de salubrités), elles n'ont pas eu les résultats escomptés. Le système de collecte le plus utilisé est le ROC (ramassage des ordures par charrette). Il faut bien noter l'existence d'initiatives locales telles que les OCB en matière de collecte qui sont très développées dans la région. Cependant, leurs activités sont freinées par l'absence de décharge contrôlée.

Ainsi, les principaux problèmes identifiés sont :

- la dégradation du cadre de vie en milieu urbain qui se manifeste par la prolifération des ordures ménagères, des déchets plastiques, des dépôts sauvages, le péril fécal et les inondations ;
- les maladies endémiques telles que le paludisme;
- l'encombrement de la voie publique ;
- l'insuffisance d'espaces verts ;
- pollutions diverse (sonore, physique, chimique etc.).

- **Déchets dangereux**

On peut distinguer deux types de déchets : les déchets industriels et les déchets biomédicaux.

En ce qui concerne les déchets industriels, aujourd'hui, seule l'usine SUNEOR fonctionne au ralenti, car l'activité de raffinerie qui génère les eaux chargées, est arrêtée. Mais néanmoins, une attention particulière est portée sur cet établissement.

Pour les déchets biomédicaux, la majorité des services médicaux (hôpital, centres de santé) dispose des incinérateurs. Le problème réside au niveau de certains postes de santé.

- **Assainissement**

L'assainissement jadis traité en parent pauvre, connait actuellement un essor. Actuellement les communes de Mbacké, Diourbel et Touba Mosquée bénéficient chacune d'une station de traitement des boues de vidange grâce au Projet d'assainissement des cinq centres secondaires. La commune de Diourbel dispose maintenant d'un réseau semi collectif d'évacuation et d'une station d'épuration. La commune de Bambey dispose d'un réseau de collecte d'eaux pluviales et d'un déversoir des eaux collectées.

Les études sont en cours pour la mise en place d'un réseau d'assainissement à Touba.

XII.2. GESTION DES POLLUTIONS ET NUISANCES

Dans le cadre de la lutte contre les pollutions et nuisances, en dehors des pollutions accidentelles (déversement de camion d'hydrocarbures, il en existait 2 cas en 2014 et 0 cas en 2015, etc.), la DREEC mène des visites d'inspections dans les installations classées. L'objectif de ces visites est de constater des manquements dans le domaine de la sécurité, de l'hygiène, des pollutions et nuisances mais éventuellement les risques de pollution. Après les constats, des recommandations sont formulées pour apporter des solutions dans un délai bien définis.

Au cours de l'année 2015, 109 installations classés ont été inspectées, il s'agit de :

- 03 de première classe (SUNEOR à Diourbel, CIAT à Touba et le Centre d'emplisseur de Touba GAZ à Ngabou) ;
- 106 de deuxième classe dont 94 boulangeries, 09 stations-service et 03 dépôts de gaz.

XII.3. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Les établissements classés pour la protection de l'environnement sont pratiquement tous de deuxième catégorie (boulangerie, dépôt de gaz, station d'essence, etc.). Mais on peut signaler l'existence d'établissements classés de première catégorie tels que la SUNEOR (en phase de fermeture), le centre d'emplissage de Touba gaz.

Tableau 12.1: Evolution des ICPE selon la nature et la classe en 2014 et 2015

Nature ICPE	Classe	Dép Diourbel			Dép Bambey			Dép Mbacke			Région		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Scieries	**2ième**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Stations-services	**2ième**	6	7	16,7	4	5	25	25	35	5,6	35	47	34,29
Boulangeries	**2ième**	15	17	13,3	6	7	16,7	119	136	1,0	134	160	19,40
Dépôts de gaz butane	**2ième**	3	3	0,0	3	3	0	8	7	10,9	14	13	-7,14
Ferme agricole	**2ième**	0	0	0,0	0	0	0	1	1	100	1	1	0,00
Boiseries	**2ième**	0	0	0,0	0	0	0	1	1	100	1	1	0,00
Appareils à pression	**2ième**	0	0	0,0	1	1	0	4	4	25	5	5	0,00
Garage camion	**2ième**	1	1	0,0	0	0	0	2	2	50	3	3	0,00
Industries	**2ième**	1	1	0,0	0	0	0	2	2	50	3	3	0,00
Fabrique de glace	**2ième**	1	1	0,0	0	0	0	3	4	44,4	4	5	25,00
Dépôts d'hydrocarbures	**2ième**	1	1	0,0	0	0	0	2	2	50	3	3	0,00
Total		27	31	14,8	14	16	14,3	165	194	0,71	203	241	18,72

Source : Division Régionale de l'environnement et des établissements classés

En 2015, le nombre d'établissements classés se chiffre à 241 contre 203 en 2014, soit une augmentation de 38 unités en termes absolus et de 18,7% en termes relatifs. Ces établissements sont constitués en 2016 de boulangeries (66%), de dépôts de gaz (5,4%), de station services (19,5%), de fabriques de glace (2%), de fermes agricoles (0,4%), d'appareil de pression (2%), de Garage camion (1,2%).

Quelques difficultés sont notées dans la gestion des installations classées :

- non-respect de la réglementation en matière de sécurité des icpe ;
- recouvrement difficile des taxes des installations classées etc.

ENVIRONNEMENT RURAL : Les perturbations enregistrées sur l'environnement rural sont la résultante de plusieurs facteurs négatifs d'ordre naturel (sécheresse, effets des changements climatiques) et anthropique (monoculture, feux de brousse, défrichements abusifs, coupes de bois, etc.).

Ainsi, les principaux problèmes identifiés sont :

- l'appauvrissement des terres agricoles entraînant des baisses de rendements ;
- la déforestation ;
- le déficit en combustibles ligneux et en bois de service ;
- la mauvaise qualité de l'eau ;

- l'ensevelissement et le tarissement des points d'eau ;
- la non redéfinition de l'espace pastoral entraînant des conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- l'exode rural ;
- la pauvreté des populations rurales ;
- La pollution de l'espace rural par le rejet industriel d'eaux usées.

XII.4. ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL (EIE)

L'évaluation environnementale est devenue une exigence depuis l'avènement du code de l'environnement en son article L4 8 qui stipule que «Tout projet de développement ou activité susceptible de porter atteinte à l'environnement, de même que les politiques, les plans, les programmes, les études sectorielles devront faire l'objet d'une évaluation environnementale».

Ainsi, tous les projets de développement concernant la région de Diourbel pour l'année 2015, ont fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Il s'agit des projets d'Hydraulique et Assainissement, Agriculture, de Télécom, des Mines, de l'Education et de construction de Piste (Transport).

Tableau 12.1 : Evolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre d'études d'impact environnemental		Variation en valeur nette	Secteurs
	2014	2015		
Dép Diourbel	02	2	0	Transport Agriculture
Dép Bambey	01	2	-1	Mine Transport Agriculture
Dép Mbacke	01	2	-1	Assainissement Gestion des déchets
Région	02	3	-1	Hydraulique Télécom Education
Total études région	06	09	+3	

Source : Division Régionale de l'environnement et des établissements classés, NB : Le projet agriculture c'est un seul projet qui concerne les départements de Bambey et Diourbel de même que le projet Transport. Une seule étude a été faite pour les deux départements.

XII.5. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT FLUVIAL/MARITIME ET DE LA DEGRADATION DES SOLS

La région de Diourbel est caractérisée par une absence de cours d'eau pérenne et de façade maritime. L'environnement et les ressources naturelles sont fortement dégradés. Les sols ont perdu leur fertilité, les ressources végétales sont faibles, les ressources en eau en certains endroits sont salées et impropres à l'agriculture. L'insalubrité augmente du fait de la mauvaise gestion des ordures ménagères.

XII.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XII.6.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

En dépit de tous les problèmes susmentionnés, il y'a lieu de noter la présence de quelques atouts qui constituent de réels motifs d'espoir pour le développement de la région, notamment :

- la mise en place du code forestier ;
- la mise en place du code de l'Environnement et du PAER;
- La systématisation de l'évaluation environnementale avant la mise en œuvre des projets et programmes ;
- la présence de bon nombre d'acteurs intervenant dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (OCB, ONG, Projets, Programmes, existence de cadre de concertation, etc.) ;
- le développement de l'assainissement dans la région ;
- existence de vallées mortes pouvant être revitalisées ;
- le dynamisme des populations Mourides ainsi que leurs capacités organisationnelles.

XII.6.2. CONTRAINTES

Absence de décharge contrôlée entrainant les principaux problèmes que sont :

- la dégradation du cadre de vie en milieu urbain qui se manifeste par la prolifération des ordures ménagères, des déchets plastiques, des dépôts sauvages, le péril fécal et les inondations ;
- les maladies endémiques telles que le paludisme;
- l'encombrement de la voie publique ;
- l'insuffisance d'espaces verts ;
- les pollutions diverses (sonores, physiques, chimique etc.).

Le constat général est l'absence d'infrastructures de gestion des déchets solides et liquides. Ce qui constitue un handicap pour l'environnement urbain. Lors de l'élaboration du Plan d'Action Forestier Régional (PAFR) de Diourbel, le constat avait été fait que les ressources forestières déjà fort limitées continuaient à se dégrader.

Si le paysage agraire présente encore des îlots de verdure avec des parcs à Kad, Soump ou Baobab, dont les arbres sont souvent mutilés avec des émondages excessifs et les coupes illicites, il y a lieu de s'inquiéter de la faible présence de jeunes arbres devant remplacer les sujets vieillissants, du fait de la coupe systématique des jeunes pousses par les paysans lors des travaux de préparation de leurs champs. Les principales autres contraintes à la protection et la restauration de l'environnement sont :

- la sécheresse persistante avec comme conséquence la disparition et la raréfaction de certaines espèces ligneuses comme *Cordyla pinata* (dimb), *Sclerocaria berea* (ber), *Tamarindus indica* (tamarinier), *Borasus eathiopium* (ronier), *Ceiba pentandra* (fromager) ;
- la pression démographique et ses incidences sur l'utilisation des ressources naturelles ;
- le coût élevé de l'énergie ;
- le coût élevé des investissements en matière d'assainissement solide et liquide;
- la faible prise en charge de l'environnement et des ressources naturelles par les collectivités locales ;
- déficit de conscience populaire de la protection de l'environnement ;
- la dégradation des sols et du couvert végétal très prononcée ;
- la pauvreté des sols, leur faible capacité de rétention en eau, leur infestation par les termites et la divagation animale qui sont à la base du faible taux de réussite des plantations forestières dans la région ;
- la perte de biodiversité.

D'une manière générale, la région de Diourbel est caractérisée par un environnement rural et urbain fragilisé par la péjoration climatique et l'impact négatif de certaines techniques culturales, la coupe de bois et les feux de brousse.

XII.6.3. PERSPECTIVES

Actuellement, les études sont en cours pour la construction d'une station de traitement des boues de vidange pour la commune de Touba, cela permettra de fermer le déversoir illégal des eaux vannes de Touba à Kadd Ballodji qui constitue aujourd'hui un problème écologique avec toutes les conséquences qui peuvent en découler.

XIII. EMPLOI ET TRAVAIL

INTRODUCTION

Ce chapitre traite de la situation de l'emploi et du travail dans la région de Diourbel. Les données recueillies proviennent de l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS), des résultats de l'Enquete Nationale sur l'Emploi au Sénagal en 2015et des données de projection du RGPHAE 2013. Ainsi, nous passerons en revue la force de travail, l'activité économique, les contrats et les conflits de travail.

XIII.1. LA FORCE DE TRAVAIL

La population en âge de travailler est celle composée d'individus ayant atteint un âge légal pour exercer une activité économique quelconque ou pour s'engager dans la recherche active d'un emploi. En conformité avec les nouvelles résolutions sur les statistiques du travail, il est considéré ici qu'il n'y a pas une limite d'âge supérieure pour exercer une activité économique et que la population en âge de travailler est celle âgée de 15 ans ou plus. Rappelons que ce minimum d'âge de 15 ans est celui recommandé par le Bureau International du Travail (BIT) dans le cadre de la définition des concepts et indicateurs du marché du travail. Ainsi, En 2015, la population en âge de travailler est évaluée à 880 572 individus. La répartition par sexe indique une prédominance des femmes (54,7%) par rapport aux hommes (45,3%).

Tableau 13.1 : Répartition de la population en âge de travailler et de la population active selon le sexe, par circonscription administrative en 2015

Département	Population en âge de travailler (15 ans ou plus) en 2015			Taux d'activité habituelle (15 ans ou plus)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Bambey	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Diourbel	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Mbacké	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Région	398 719	481 853	880 572	nd	nd	58,1%

Source : ANSD. RGPHAE 2013, données de projection

L'Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES) en 2015 estime le taux d'activité habituelle (rapport entre la population habituellement active et celle en âge de travailler) de la région de Diourbel à 58,1% contre 59,6% au niveau nationale. Notons aussi, toujours selon l'ENES 2015, que le taux d'occupation habituelle qui est le rapport entre la population habituellement occupée et celle en âge de travailler, s'évalue à 44,9% contre 51,9% au niveau national.

En ce qui concerne le chômage (au sens du BIT), la région de Diourbel fait partie des quatre régions (kédougou, Diourbel, Sédhiou, Kaolack) les plus touchées par le chômage avec 23,4% contre 15,7% au niveau national.

Tableau 13.2 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi selon le statut en 2014 et 2015

Statut	2014			2015			Variation nette		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Manœuvres	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Employés	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Autres	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	**17**	**7**	**24**	**508**	**30**	**598**	**491**	**23**	**574**

Source : IRTSS de Diourbel

Pour les démandes d'emplois, l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS) de Diourbel a recueilli en 2015, 598 demandes d'emploi dont 30 féminines (5%) contre 24 en 2014.

XIII.2. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Parmi les 45 établissements ouverts en 2015, 30 sont des entreprises individuelles, 12 des GIE et 3 des SARL. Par rapport à l'année 2014, on constate une baisse d'une seule unité du nombre d'établissements ouverts. Par contre, 10 établissements ont été fermés durant l'année 2015.

Tableau 13.3 : Evolution des établissements ouverts selon le statut juridique, par circonscription administrative en 2014 et 2015

	Année	Statut juridique							Total
		EI	SA	SARL	SUARL	GIE	ONG	Autres	
Région	**2014**	25	2	3	nd	16	nd	nd	46
	2015	30	nd	3	nd	12	nd	nd	45
	Variation %	20%	nd	0%	nd	-25%	nd	nd	-2%

Source : IRTSS de Diourbel

XIII.3. LES CONTRATS DE TRAVAIL

En 2015, on a dénombré 770 contrats contre 953 en 2014, soit une diminution annuelle de 19%.

Cette baisse au cours de l'année 2015 est essentiellement constatée dans l'effectif des hommes qui a régressé de 36% imputable à la baisse observée au niveau des contrats à durée déterminée, tandis que celui des femmes a plus que doublé (131%).

On constate que près de 6 contrats sur 10 (59%) sont à durée déterminée et près de 4 contrats sur 10 (41%) sont à durée indéterminée.

Tableau 13.4 : Evolution du nombre de contrats de travail selon le type en 2014 et 2015

Type de contrat de travail	Sexe	Région		
		2014	2015	Variation %
Contrat à durée indéterminée	Masc.	163	230	41%
	Fem.	33	84	155%
	Ens.	196	314	60%
Contrat à durée déterminée	Masc.	694	318	-54%
	Fem.	63	138	119%
	Ens.	757	456	-40%
Total	Masc.	857	548	-36%
	Fem.	96	222	131%
	Ens.	953	770	-19%

Source : IRTSS de Diourbel

XIII.4. LES CONFLITS DE TRAVAIL

L'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale essaie toujours de trouver des solutions à l'amiable dans les conflits survenant entre employeurs et employés. Ainsi, sur les 21 requêtes déposées en 2015, 13 ont abouti à des conciliations, 8 à des non conciliations. Notons aussi que les requêtes déposées ont considérablement diminué, passant de 58 en 2014 à 21 en 2015, soit une baisse 63,8%.

Tableau 13.5 : Evolution de la situation du nombre de conflits de travail, par circonscription administrative en 2014 et 2015

Circonscription administrative	Année	Conflits individuels				Conflits collectifs				Ensemble			
		Conciliations	Conciliations partielles	Non conciliations	Total	Conciliations	Conciliations partielles	Non conciliations	Total	Conciliations	Conciliations partielles	Non conciliations	Total
Région	**2014**	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**24**	nd	**34**	**58**
	2015	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**13**	nd	**8**	**21**
	Variation %	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**-45,8%**	nd	**-76,5%**	**-63,8%**

Source : IRTSS de Diourbel

XIII.4.1. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIII.4.1.1. Atouts

- l'existence d'une Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale ;
- importance de la population en âge de travailler évaluée en 2015 à 880 572 individus, dont 54,7% de femmes et 45,3 d'hommes.

XIII.4.1.2. Contraintes

- difficultés dans la lisibilité de la politique de l'emploi des jeunes à l'échelle régionale ;
- moyens juridiques, humains et matériels très insuffisants par rapport au potentiel au nombre d'entreprises (secteur formel et informel compris) ;
- employeurs souvent récalcitrants pour un respect de la législation sociale.

XIII.4.1.3. Perspectives

L'emploi reste un des objectifs clés du PSE. Il s'agit d'augmenter les opportunités, afin de créer chaque année 100 000 à 150 000 emplois décents, productifs et rémunérateurs à travers : **la promotion des investissements publics à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO)**, le développement de projets productifs à fort potentiel d'emplois, le développement des services, la promotion de l'auto-emploi des jeunes par la valorisation des compétences, la mise en œuvre de mesures incitatives pour favoriser l'investissement et la création d'emplois dans le secteur privé, l'appui à l'insertion et la mise en place de dispositifs facilitant l'accès aux crédits des porteurs de projets viables.

XIV. TRANSPORT

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique Sectorielle des Transports, le Gouvernement du Sénégal a entrepris un vaste programme de réalisation de projets routiers à travers le territoire national.

Le désenclavement de la zone Centre est l'une des priorités du Gouvernement pour assurer une liaison permanente entre le Centre et le reste du pays.

Le présent chapitre examinera la situation du transport terrestre. Le transport routier à travers ses principales composantes que sont les infrastructures, le réseau routier, le parc automobile, les immatriculations, l'examen de permis de conduire sera examiné. L'état des lieux sur le transport ferroviaire sera fait avant de dégager les atoutset contraintes lies au secteur.

XIV.1. LES TRANSPORTS TERRESTRES

XIV.1.1. LE TRANSPORT ROUTIER

XIV.1.1.1. Le réseau routier

Le réseau routier de la région de Diourbel porte sur un linéaire global de 1507 km, dont 610 km de routes bitumées et 897 km de routes en terre.

L'état du réseau bitumé à la fin de l'année 2011 dans la région de Diourbel s'établit comme suit : Bon (48,5%) Moyen (49,4%) Mauvais (2,1%).

Pour les routes en terre, la situation du réseau à la fin 2011 s'établit comme suit : Bon (37%), Moyen (20%), Mauvais (43%).

En attendant la réalisation des projets majeurs, un programme d'entretien périodique d'un montant de 6 Milliards concerne les axes ci-dessous :

- Touba – Ndiouroul – Khelcom (68 km) ;
- Touba – Darou Rakhmane (17 km).

Avec ce dernier programme, toutes les routes bitumées de la région seront dans un bon état.

Sur les 897 Km de routes en terre (pistes de production) que compte la région de Diourbel, 575 Km sont déjà aménagées.

Tableau 14.1 : Projets en cours dans la région

Nature	Linéaire (km)	Département
4.1.3.1 Programme d'entretien des routes bitumées En attendant la réalisation de ces projets majeurs, un programme d'entretien périodique d'un montant de 6 Milliards de F CFA est prévu en 2014 et qui concerne les axes ci-dessous: • Touba – Ndiouroul – Khelcom (68 km) • Touba – Darou Rakhmane (17 km). Avec ce dernier programme, toutes les routes bitumées de la région seront dans un bon état.	85	Mbacké
Programme d'entretien des routes en terre Sur les 897 Km de routes en terre (pistes de production) que compte la région de Diourbel, 575 Km sont déjà aménagés. Il est donc important que l'Etat prenne toutes les dispositions pour assurer l'entretien de ces routes enterre qui assurent l'essentiel du transport en zones rurales dans la région. L'entretien de cet important linéaire de route en terre nécessitera la mobilisation d'un budget de près de **5,7 Milliards de FCFA entre 2013 et 2017.**	897 km	Diourbel, Mbacké et Bambey
Grands travaux Le Gouvernement compte mettre en oeuvre d'ici 2017, un portefeuille de projets d'un montant de **209 Milliards F CFA** consacré à la zone. Ces actions engagées par le Gouvernement concernent la réhabilitation du réseau routier revêtu et laconstruction de nouvelles routes. Elles visent en particulier à désenclaver la zone Centre, à améliorerles conditions de trafic et de sécurité au niveau des routes d'une part mais aussi à participer efficacementà la relance des activités économiques et sociales dans des zones considérées comme défavorisées, d'autre part. Ce programme, d'un linéaire d'environ **408 km de routes revêtues et de 322,27 km de routes en terre** permettra un développement harmonieux de la région en préservant l'indispensable équilibre entre les différentes parties du pays	730,27 km	Diourbel, Mbacké et Bambey

Source : Service Régional des transports terrestres de Diourbel, Document du conseil interministériel de 2012/2013.

XIV.1.1.2. Le parc automobile

En 2015, le parc automobile de la région de Diourbel compte 33 095véhiculescontre 26 964 en 2014, soit un accroissement de 22,7%. A cet effet, près de la moitié (49,6%) de ces véhicules sont des voitures particulières. Le reste des véhicules est composé de camionnettes (13,4%), de tracteurs routiers (9,0%), de camions (8,9%), de semi-remorques (7%), d'autocars de plus de 8 places (6,5%), de taxis interurbains (3,4%) et urbains (1,9%).

Tableau 14.2 : Evolution du parc automobile selon le type de voiture, par département

Type de véhicule	Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Voitures particulières	959	997	4,0	4 906	5 764	17,5	7 357	9 664	31,4	13222	16425	24,2
Taxis interurbains	30	33	10,0	459	472	2,8	613	624	1,8	1102	1129	2,5
Taxis urbains	nd	nd	nd	632	nd	-	nd	644	nd	632	644	1,9
Autocars (+ de 8 places)	168	182	8,3	753	889	18,1	995	1 086	9,1	1916	2157	12,6
Camionnettes	316	367	16,1	1 117	1 334	19,4	2 386	2 739	14,8	3819	4440	16,3
Camions	192	212	10,4	1095	1 395	27,4	820	1 340	63,4	2107	2947	39,9
Tracteurs routiers	94	107	13,8	678	879	29,6	1 362	1 999	46,8	2134	2985	39,9
Semi-remorques	43	59	37,2	747	944	26,4	873	1 310	50,1	1663	2313	39,1
Autres	10	nd	-	125	nd	-	234	55	-76,5	369	55	-85,1
Total	1 812	1 957	8,0	10 512	11 677	11,1	14 640	19 461	32,9	26 964	33095	22,7

Source : Service Régional des transports terrestres de Diourbel

Excepté les autres types de véhicules qui ont subi une forte diminution de 85,1%, le reste des véhicules du parc automobile s'est accru dans l'ensemble. Cependant, les progressions les plus fortes sont enregistrées chez les camions (39,9%), les tracteurs routiers (39,9%), et semi-remorques (39,1%)

XIV.1.1.3. Les nouvelles immatriculations et autres opérations sur les véhicules

Par rapport à l'année précédente, les nouvelles immatriculations ont fortement progressé, passant de 3615 véhicules en 2014 à 5722 véhicules en 2015. Les véhicules immatriculés sont constitués pour la plupart des voitures particulières (38,7%), des camions (15,6%), des tracteurs routiers (14,9%), des semi-remorques (12,2%) et des camionnettes (10,9%). Les autres types de véhicules occupent de moindre proportion.

Tableau 14.3 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le type

Types des véhicules immatriculés	2013	2014	2015	Variation (2015)/(2014)	
				Nombre	%
Voitures particulières	697	1 197	2 215	1 018	85,0
Taxis interurbains	33	59	57	-2	-3,4
Taxis urbains	nd	10	12	2	20,0
Autocars (+ de 8 places)	105	201	321	120	59,7
Camionnettes	353	433	621	188	43,4
Camions	131	350	891	541	154,6
Tracteurs routiers	146	645	851	206	31,9
Semi-remorques	137	675	699	24	3,6
Autres	49	45	55	10	22,2
Total	1 651	3 615	5 722	2 107	58,3

Source : Service Régional des transports terrestres de Diourbel

Cette forte hausse des nouvelles immatriculations est imputable principalement aux semi-remorques, aux tracteurs routiers, aux camions et autocars (voir tableau ci-dessus).

Il convient de signaler que parmi les véhicules immatriculés en 2015, 3670 sont des véhicules d'occasion contre 72 véhicules neufs.

Tableau 14.4 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon l'état du véhicules

Etat des véhicules immatriculés	2013	2014	2015	Variation (2015)/(2014)	
				Nombre	%
Véhicules neufs	269	nd	72	-	-
Véhicules d'occasion	3 609	2 359	3 670	1 311	55,6
Total	3 878	2 359	3 742	1 383	58,6

Source : Service Régional des transports terrestres de Diourbel

Les opérations sans attribution de nouveaux numéros sont relatives aux mutations (changement de propriétaire), aux duplicata et aux renouvellements (nouveau tirage de l'ancienne carte grise). Ainsi en 2015, elles s'élèvent à 4066 opérations sans attribution de nouveau numéro d'immatriculation (dont 1712 mutations, 457 duplicatas et 1897 renouvellements) enregistrant ainsi un accroissement de 45,1% par rapport à l'année précédente.

Tableau 14.5 : Evolution des opérations sans attribution de nouveau numéro

Opérations	2013	2014	2015	Variation (2015)/(2014)	
				Nombre	%
Mutations	1 127	1 412	1 712	300	21,2
Duplicata	412	357	457	100	28,0
Renouvellement	875	1 034	1 897	863	83,5
Total	2 414	2 803	4 066	1 263	45,1

Source : Service Régional des transports terrestres de Diourbel

XIV.1.1.4. Les permis de conduire

Le nombre de candidats admis aux examens du code de la route se chiffre à 3565 en 2015 contre 3328 en 2014, soit une augmentation de 7,1%.

Tableau 14.6 : Evolution du nombre d'inscrits et d'admis aux examens du code de la route et de la conduite selon le type de permis

	Année	Code de la route			Conduite		
		Inscrits	Admis	% Admis / Inscrits	Inscrits	Admis	% Admis / Inscrits
Ensemble	**2014**	4 557	3 328	73,0	4 653	3 032	65,2
	2015	nd	3 565	nd	nd	3 153	nd
	Variation %	nd	7,1	nd	nd	4,0	nd

Source : Service Régional des transports terrestres de Diourbel

Quant aux admis aux examens de conduite, ils ont progressé de 4% en 2015 par rapport à l'année précédente.

XIV.2. LES TYPES DE TRANSPORT ROUTIER

Le transport, de manière globale, est constitué de deux volets : le transport urbain et le transport interurbain.

XIV.2.1. LES TRANSPORTS DE VOYAGEURS : URBAIN ET INTERURBAIN

- **Le transport urbain**

Le type urbain est essentiellement assuré par des taxis (jaune et noir), des « clandos », des charrettes, des calèches et des motos dénommées « Djakarta » qui jouent un rôle assez important.

Le nouveau phénomène qui est le transport par deux roues est récent à Diourbel mais connaît un essor très important. Une bonne organisation est prévue pour permettre aux acteurs de se doter des documents prévus par la réglementation. Nous remarquons une absence des cars urbains.

- **Le transport interurbain**

Le transport interurbain est servi par des bus, des cars « Ndiaga Ndiaye », des véhicules « 7 places » et des minicars.

Le transport interurbain est celui qui permet aux usagers de voyager d'une région à une autre. Pour cela Diourbel compte deux gares routières dont l'une est aux normes et gérée par la communauté urbaine et l'autre qui était prévue pour une halte est devenue une véritable gare routière pour les usagers qui vont vers Touba et Mbacké ou qui en reviennent.

XIV.2.2. LE TRANSPORT DE MARCHANDISES

Le transport de marchandises se fait en même temps que le transport voyageur. Autrement dit, il n'ya pas de transport spécifique de marchandises en transport urbain et interurbain.

XIV.2.3. LE TRANSPORT FERROVIAIRE

La ligne ferroviaire Dakar–Bamako traverse la région Diourbel dans le sens Ouest – Sud Est, avec une liaison spécifique Diourbel -Touba.

XIV.2.3.1. Réseau et parc

Le réseau ferroviaire développe une longueur de 110 Km. Son état général est jugé satisfaisant. Il comporte deux tronçons : Le tronçon de Bambey du PK 104 de la ligne Dakar-Bamako au PK 161.1 (Tocky) ; de l'embranchement Diourbel-Touba (47 km).

La gare de Diourbel réceptacle de toute la région recèle d'énormes potentialités. La position économique de Touba et ses environs en fait un point déterminant en matière de trafic voyageurs en particulier à l'occasion de son Magal annuel. En effet, le chemin de fer a pendant longtemps monopolisé le transport des voyageurs et des marchandises. Aujourd'hui, il a perdu ce monopole au profit de la route. L'embranchement Diourbel-Touba n'est utilisé que ponctuellement, pendant le Grand Magal de Touba. Avec la suppression du trafic voyageurs Dakar-Kaolack/ Kaolack-Dakar, le trafic ferroviaire ne compte plus que la ligne internationale Dakar-Bamako / Bamako-Dakar qui assure le transport des personnes et des marchandises.

A l'occasion du grand Magal, des navettes spéciales sont organisées qui convoient des milliers de pèlerins. La privatisation de la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF) et l'avènement de la société TRANSRAIL offrent d'intéressantes perspectives de redynamisation du trafic.

XIV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIV.3.1. ATOUTS

1. en matière de transport routier
    - un important programme d'entretien routier a été mis en œuvre ;
    - les travaux d'entretien périodique en cours ;
    - la diversité des modes de transport urbain
2. en matière de transport ferroviaire

- La gare de Diourbel réceptacle de toute la région recèle d'énormes potentialités. La position économique de Touba et ses environs en fait un point déterminant en matière de trafic voyageur en particulier à l'occasion du Magal annuel de Touba.

XIV.3.2. CONTRAINTES

1. en matière de transport routier

- non respect des dispositions réglementaires du code de la route ;
- vétusté du parc automobile ;

- irrégularité de l'entretien du parc automobile ;
- absence des cars urbains ;
- couts élevés des pièces et des taux d'intérêt des banques ;

2. en matière de transport ferroviaire

- le chemin de fer a pendant longtemps monopolisé le transport des voyageurs et des marchandises. Aujourd'hui, il a perdu ce monopole au profit de la route.

XIV.3.3. PERSPECTIVES

1. en matière de transport routier
    - modernisation le parc automobile ;
    - programme d'entretien des routes bitumées ;
    - programme d'entretien des routes en terre ;
    - grand travaux : le Gouvernement compte mettre en œuvre d'ici 2017, un portefeuille de projets d'un montant de 209 Milliards F CFA consacré à la zone.
2. en matière de transport ferroviaire
    - la privatisation de la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF) et l'avènement de la société TRANSRAIL offrent d'intéressantes perspectives de redynamisation du trafic.

XV. INDUSTRIE, MINES ET ENERGIE

L'implantation d'unités industrielles est une nécessité voire un impératif pour le développement de la région de Diourbel dont le tissus industriel et minier se trouve peu développé. Quant à l'impact de l'énergie sur la conduite de toutes les activités productives, domestiques, sociales et environnementales, il n'est plus à démontrer.

La lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie (LPDSE 2012-2017) en est une parfaite illustration.

Le présent chapitre tentera de présenter la situation qui prévaut dans les sous secteurs de l'industrie des mines et de l'énergie.

XV.1. INDUSTRIE

Le tissu industriel de la région reste faible avec seulement quatre unités de production fonctionnelles :

SUNEOR, Emplisseur de gaz de Dalla Ngabou, Huilerie de Darou Khoudoss à Touba et WATER de Diourbel.

En ce qui concerne le secteur formel, la petite et moyenne entreprise connait un développement timide avec l'existence de trois unités de fabrique de glaces alimentaires à Touba et une à Diourbel.

Il est aussi important de noter que neuf entreprises de bâtiment et travaux publics (BTP) sont régulièrement enregistrées à la Caisse de sécurité sociale.

XV.2. MINES

Les principales ressources minières de la région sont constituées du sable de dune, de la latérite et de l'argile. Les réserves en argiles sont plus importantes dans le département de Bambey avec un mode d'exploitation artisanal.

Le statut de Touba ne permet pas au Service Régional des Mines, de l'Industrie, de l'Agro-industrie et des PME de Diourbel de contrôler efficacement les activités d'extraction de sable de dune, alors que cette activité représente près de 80% du volume enlevé (évaluation basée sur le nombre de camions bennes à Diourbel, Bambey, Mbacké et Touba) du fait que Touba constitue une ville en pleine expansion. Les études et prospections minières ont démontré que les principales ressources minières de la région sont : le sable, la latérite et l'argile.

Le sable de dune : ce matériel est présent au niveau de toute la région. La meilleure qualité est localisée dans le département de Diourbel.

Latérite : on en trouve dans les départements de Bambey et Mbacké. Toutefois, sa qualité n'est pas la meilleure. Par ailleurs, la localisation des sites assez éloignés des chantiers et l'accès difficile posent problème à son exploitation.

Argile : Les grandes réserves sont situées dans le département de Bambey. Son exploitation est entièrement artisanale, ce sont les populations locales qui utilisent ce matériau pour la réalisation de poteries (encensoirs, vases, bibelots, etc.). Ce matériau peut également servir à la fabrication de tuiles et de briques.

XV.2.1. SITUATION DES CARRIERES ET DES MINES

Au niveau régional, on a deux sites de production de sable de dune situés à Thiebo dans le département de Diourbel et Merilah dans le Département de Mbacké. Pour la latérite, le site est localisé dans la commune de Keur Samba Kane.

Tableau 15.1 : Situation des carrières en 2015

Type	Nombre	Localisation
Sable de dune	02	Thiebo (Diourbel) Merilah (Mbacke)
Laterite	01	Keur Samba Kane
Total année 2015	03	

Source : Service régional des Mines et de la Géologie

XV.2.2. PRODUCTION DES MINES ET CARRIERES

La production totale en 2014 s'élève pour le sable de dune et la latérite à 3150 m3 pour une valeur de 420 000 FCFA. Cependant, pour le sable de dune, la production est passée de 2100 m3 à 3514 m3 pour des valeurs respectives de 210 000 FCFAet 351400 FCFA entre 2014 et 2015.

Tableau 15.2 : Evolution de la production des carrières selon le volume et la valeur

Type	2014		2015		Variation en %	
	Volume (en m^3)	Valeur (en 1000 FCFA)	Volume (en m^3)	Valeur (en 1000 FCFA)	Volume	Valeur
Sable de Dune	2100	210000	3514	351400	67,3	67,3
Latérite	1050	210 000	nd	nd	nd	Nd
Total	3150	420 000	nd	nd	nd	Nd

Source : Service régional des Mines et de la Géologie

XV.3. ENERGIE

XV.3.1. ÉNERGIE ELECTRIQUE

Le Gouvernement a conduit un important processus de planification avec l'ensemble des acteurs du secteur, ce qui a abouti, en octobre 2012, à la signature d'une Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie (LPDSE 2012-2017). Ce

document stratégique traduit sa vision en termes de diversification du mix énergétique avec l'introduction graduelle de nouvelles sources d'énergie (charbon, gaz, énergies renouvelables), la promotion de la production indépendante d'électricité, la restructuration financière et opérationnelle de SENELEC, l'accélération de la stratégie d'électrification rurale et le renforcement de la gouvernance du secteur. Par ailleurs, la décision de porter l'objectif du taux d'électrification rurale à 60 % à l'horizon 2016 avec la mise en oeuvre d'un programme d'urgence montre l'engagement de l'Etat à impulser un développement équilibré avec l'élimination de toutes disparités entre les populations.

La région de Diourbel, particulièrement la ville de Touba, est confrontée à des problèmes récurrents d'alimentation en énergie électrique, notamment en période d'événements religieux ainsi que de la qualité dégradée du réseau « Basse Tension ».

Par ailleurs, de nombreuses zones de la région de Diourbel demeurent encore non électrifiées dans un contexte où des besoins d'extension de réseaux sont notés dans les zones déjà électrifiées.

C'est pourquoi le Gouvernement a, en relation avec Senelec, entrepris depuis 2004 un vaste programme d'investissement en réseaux de transport pour assurer une desserte adéquate de sa nombreuse clientèle dans cette région ; c'est ainsi qu'a été mis en place la ligne Tobène - Touba - Kaolack en 225 kV ainsi qu'un programme de développement des réseaux de distribution en particulier à Touba où a été construit un poste 225kV/30kv. Cette ligne a permis d'établir une interconnexion de la centrale de Kahône 2 d'une capacité 60 MW (avec une extension en cours de 30 MW) au réseau de transport de Senelec.

S'agissant de l'électrification rurale, un nombre important de villages a été électrifié dans le cadre de plusieurs programmes exécutés par l'ASER.

Pour la convention 19 signée entre SENELEC et le Ministère chargé de l'Energie d'un montant de 346,3 millions de F CFA sur financement BCI, les travaux sont en cours pour 18 villages situés dans les Communautés rurales de Ngoye (2), Keur Ngalgou (1), Ngohe (1), Lambaye (2), Pallene (1), Touba Mosquée (6), Dendeye (1) Dinguiraye (1) et Patar (1).

Au titre des actions d'électrification nouvelles, Senelec exécute pour le compte de l'Etat l'électrification de 22 villages dans la région de Diourbel au titre de la Convention 20. Les travaux sont en cours.

Par ailleurs, la Convention 17 relative à l'électrification de 8 localités dans 8 chefs lieux de communautés rurales pour un montant de 293 millions inscrits au BCI a été engagée. A date, les réseaux ont été mis en service pour quatre (04) localités et les travaux sont en cours pour les 4 autres.

Enfin, dans le cadre de la 1ère Phase du Programme d'électrification Rurale, financé par la Coopération Indienne, il est prévu l'électrification de 4 localités. Les réseaux ont été mis en service pour 3 localités et les travaux sont en cours pour la dernière.

Même si le sous-secteur de l'énergie est le mieux décentralisé, il n'en demeure pas moins qu'il soit le plus faiblement maîtrisé, faute de statistiques fiables sur ses caractéristiques de production et de distribution de l'électricité.

XV.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XV.4.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. en matière d'industrie

- les principales potentialités de ce sous-secteur sont les facteurs humain et culturel, il s'agit de : l'esprit d'initiative de la population du Baol; Le culte du Mouridisme qui invite au travail.

2. en matière de mines

- le phosphate de chaux récemment découvert et en cours d'exploitation dans les communes de Gawane et Lambaye par le Pojet « Gadd Bissik » ;
- les principales ressources minières de la région sont constituées de matériaux de construction que sont le sable de dune, de la latérite et de l'argile. Les réserves en argiles sont plus importantes dans le département de Bambey avec un mode d'exploitation artisanal ;

3. en matière d'énergie

- le Gouvernement, en relation avec la Senelec, a entrepris depuis 2004 un vaste programme d'investissement en réseaux de transport pour assurer une desserte adéquate de sa nombreuse clientèle dans cette région.

XV.4.2. CONTRAINTES

1. en matière d'industrie

- Le tissu industriel de la région est très peu développé. Les unités industrielles connaissent des difficultés qui limitent leur expansion. Parmi celles-ci les plus remarquables sont liées à la faiblesse des ressources agricoles de la région, àla quasi inexistence de minerais et à l'absence des ressources halieutiques.

2. en matière de mines

- Les attributions du Service Régional des Mines, de l'Industrie, de l'Agro-industrie et des PME (SMNIA/PME) de Diourbel relatives à l'extraction de matériaux ne sont pas effectives à Touba du fait de son statut particulier et du monopole des activités d'exploitation de sable par les familles.
- L'exploitation de la latérite est freinée par les facteurs suivants :

- ✓ sa mauvaise qualité qui fait que les entreprises en construction et d'infrastructures routières ne l'utilisent jamais ou rarement ;
- ✓ l'éloignement et l'enclavement des sites d'exploitation de ce matériau ;
- ✓ la proximité de la carrière de Ngoudiane située dans la région de Thiès qui est une zone d'excellence en matière d'exploitation de carrière. Cette proximité expliquerait en grande partie le faible investissement noté dans ce sous secteur à Diourbel.

3. en matière d'énergie

- nombreux réseaux BT en fil nu à passer en câbles préassemblés (Bambey,Kaba, etc.) ;
- nombreuses zones non électrifiées ;
- chutes de tension chroniques réseaux BT (insuffisances de postes secteurs) ;
- nombreux réseaux BT en fil nu (Mbacké).

XV.4.3. PERSPECTIVES

1. en matière d'industrie

Elles sont axées à l'élaboration d'une cartographie du développement industriel et pour les industries déjà existantes, soutenir et encourager les efforts de compétitivité ainsi que les politiques de promotion et d'exploitation des produits industriels.

2. en matière de mines

Les perspectives consistent à renforcer la responsabilité des agents ayant en charge la supervision et la surveillance des carrières.

L'exploitation du phosphate de chaux avec le permis d'exploitation en petite mine du projet « Gadd Bissik » dans les communes de Gawane et Lambaye. Des résultats sont attendus avec les permis de recherche dénommés « Gossas et Ndindy »

3. en matière d'énergie

- remplacer réseaux BT nu en pré-assemblés ;
- créer des départs BT ;
- passer de postes H61 surchargés en postes maçonnés ;
- remplacer de réseaux BT nus en préassemblés.

XVI. COMMERCE ET ARTISANAT

INTRODUCTION

Le commerce, largement dominé par l'informel, constitue l'activité économique la plus pratiquée dans la région de Diourbel. Il est généralement exercé dans des structures commerciales de tailles différentes. Quant à l'artisanat, il présente de réels atouts pour la région. En effet, Diourbel est réputée pour sa forte tradition artisanale, la population dispose d'une réelle expertise notamment dans le domaine de la poterie. A cela, s'ajoute la présence du Centre de Perfectionnement pour l'Artisanat Rural (CPAR) de Kaél et du lycée technique pour permettre d'améliorer les capacités des artisans. Ces derniers tentent de s'organiser autour de la Chambre de Métiers.

Le présent chapitre tentera de faire l'état des lieux sur ces deux sous secteurs que sont le commerce et l'artisanat.

XVI.1. COMMERCE

Il s'agit précisément du commerce intérieur. Ici, l'inventaire par rapport aux marchés et aux commerçants, les prix et stocks des principales denrées de consommation, les instruments de mesure et le contrôle de la qualité des produits seront abordés.

XVI.1.1. LES MARCHES

En matière d'infrastructures commerciales, la région de Diourbel compte en 2015 44 marchés dont 24 permanents et à hebdomadaires.

Le département de Mbacké concentre à lui seul 57% de ces marchés.

Tableau 16.1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative en 2014 et 2015

Circonscriptions administratives	Année	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Bambey	**2014**	2	12	14
	2015	2	9	11
Diourbel	**2014**	3	10	13
	2015	2	6	8
Mbacké	**2014**	16	9	25
	2015	20	5	25
Région	**2014**	21	31	52
	2015	24	20	44
	Variation %	14,3%	-35,5%	-15,4%

Source : Service régional commerce Diourbel

Il est également le seul département à disposer de plus de marchés permanents (20) que de marchés hebdomadaires (5). Les autres départements, Bambey et Diourbel, détiennent chacun moins de 40% du nombre total de marchés, soit respectivement 25% et 18%.

XVI.1.2. LES COMMERÇANTS

En 2015, selon le service régional du commerce, le nombre de commerçants répertoriés dans la région de Diourbel s'élèvent au nombre de 1605. Ils sont majoritairement des commerçants détaillants qui représentent 94% de l'effectif global.

Tableau 16.2 : Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative en 2015

circonscription administrative	Grossistes	½ Grossistes	Détaillants	Total
Dép. Bambey	5	6	205	216
Dép. Diourbel	3	7	358	368
Dép. Mbacké	3	11	145	159
Touba	14	48	800	862
Région	25	72	1 508	1 605

Source : Service régional commerce Diourbel.

La répartition par département du nombre de ces commerçants traduit un certain déséquilibre au profit de Mbacké qui en concentre 64% (1021 dont 862 à Touba). Les départements de Diourbel et de Bambey s'en suivent avec respectivement 23% et 13% des commerçants.

XVI.1.3. LE COMMERCE DES PRINCIPALES DENREES CONSOMMEES

XVI.1.3.1. Les prix

La surveillance des prix a été surtout axée sur les produits à prix fixés (riz, gaz butane, lait, sucre, ciment et huile). Par rapport à 2014, seuls les prix du gaz butane de 6 kg et de 2,7 kg ainsi que le ciment ont connu une baisse respective de 18% et 51,4% et 8% au cours de l'année 2015.

Tableau 16.3 : Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative

Produits	Région		
	2014 (en F CFA)	2015 (en F CFA)	Variation %
Riz brisé parfumé / kg	nd	353	nd
Riz brisé non parfumé / kg	270	270	0%
Riz local / kg	nd	297	nd
Sucre en morceaux / kg	700	833	19%
Sucre Cristallisé / kg	585	585	0%
Lait en Poudre / kg	nd	3 000	nd
Huile en fût / litre	900	900	0%
Ciment / tonne	64 000	59 000	-8%
Gaz Butane de 6 kg / bonbonne	3 800	3 110	-18%
Gaz Butane de 2,7 kg / bonbonne	2900	1 410	-51%

Source : Service régional commerce Diourbel

Par contre, le sucre en morceaux a connu une hausse de 19%. Pour les produits tels que le sucre cristallisé, l'huile en fût et le riz brisé non parfumé, leurs prix restent stables entre les deux années.

XVI.2. ARTISANAT

La région à une vocation agricole et le secteur productif y occupe une place de choix dans son économie. Support et garant de développement économique et social, le secteur productif de la région repose principalement sur le secteur primaire et l'artisanat (source PRDI 2001/2006).

XVI.2.1. LES INFRASTRUCTURES

Il s'agit principalement du village artisanal siège social de la Chambre de métiers de Diourbel, d'une antenne départementale à Touba et d'une permanence à Bambey.

Tableau 16.4 : évolution du nombre de villages artisanaux par département

Départements	Nombre de villages artisanaux
	2015
Dép. Bambey	1
Dép. Diourbel	1
Dép. Mbacké	1
Région	3

Source : Chambre de métiers de Diourbel

XVI.2.2. LES ARTISANS INSCRITS A LA CHAMBRE DE METIERS

Le secteur de l'artisanat de la région de Diourbel est réparti en trois sections majeures que sont : la production, l'art et les services. En 2015, concernant les entreprises individuelles, le nombre d'artisans inscrits s'élève à 465 dont 46% se trouvent à Diourbel, 42% à Mbacké et 12% à Bambey. Les sections production, art et services détiennent respectivement 66%, 29% et 23% des artisans de la région.

Tableau 16.5 : Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative en 2015

Circonscription administrative	Section	Entreprise individuelle			G.I.E.			Total		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Bambey	Production	nd	43	nd	nd	2	nd	nd	45	nd
	Service	nd	14	nd	nd	2	nd	nd	16	nd
	Art	nd	1	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Diourbel	Production	nd	148	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Service	nd	54	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Art	nd	10	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Mbacké	Production	nd	117	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Service	nd	66	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Art	nd	12	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	Production	nd	308	nd	nd	nd	nd	2606	nd	nd
	Service	nd	134	nd	nd	nd	nd	1100	nd	nd
	Art	nd	23	nd	nd	nd	nd	1026	nd	nd

Source : Chambre de métiers de Diourbel

XVI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVI.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. Du Commerce

- domaine d'activité traditionnel des populations de la région ;
- par son dynamisme et l'importance des emplois qu'il génère, le commerce constitue une alternative à la crise de l'économie locale ;
- existence de magasins de référence.

2. De l'Artisanat

Le secteur de l'artisanat de la région de Diourbel dispose de certaines chances de succès qui peuvent être résumées comme suit :

- ✓ existence d'institutions et d'organisations fonctionnelles (Union nationale des chambres de métiers, Chambre de métiers de Diourbel, organisations professionnelles), de zones artisanales ;
- ✓ tradition de la région en matière d'artisanat ;
- ✓ présence de partenaires et coopération ;
- ✓ dynamisme commercial (forte présence des commerçants) ;
- ✓ dynamisme d'évolution de pôle de développement rural :
    - Bambey (Ndéme, Ndérep, Réfane, Ndondol, Gatte) ;
    - Diourbel (Ndoulo, Ndindy) ;
    - Mbacké (Touba, Taif).

XVI.3.2. CONTRAINTES

1. Du Commerce

- forte dépendance vis-à-vis des produits importés pour la consommation des ménages ;
- difficultés d'accès au crédit ;
- insuffisance des moyens humains matériels et financiers du service de commerce ;
- ralentissement dans l'installation des magasins de référence ;
- déficit en formation des acteurs.

2. De l'Artisanat

La région rencontre certaines contraintes liées aux activités de l'artisanat, parmi lesquelles on peut noter :

- ✓ les problèmes d'immatriculation des artisans ;
- ✓ les problèmes liés à la formation (analphabétisme et faible taux de scolarisation) ;
- ✓ les difficultés d'approvisionnement en matières premières ;
- ✓ la vétusté des équipements (absence de crédit équipement) ;
- ✓ l'exiguïté des ateliers (existence de zones artisanales non viabilisées) ;
- ✓ l'absence d'unités industrielles (en dehors de la SUNEOR) ;
- ✓ la prégnance de l'informel sur les activités économiques ;

- ✓ les difficultés d'accès au crédit d'équipements adaptés aux préoccupations des artisans ;
- ✓ les difficultés d'accès aux marchés publics ;
- ✓ le manque de structures hôtelières pour l'hébergement des touristes qui constituent de grands consommateurs des produits artisanaux ;
- ✓ la forte émigration ;
- ✓ la labéllisation des produits artsanaux.

XVI.3.3. PERSPECTIVES

1. Du Commerce

- sensibiliser les ménages sur la consommation des produits locaux ;
- programme de construction d'un grand marché prévu dans le PTIP.

2. De l'Artisanat

- lutter contre la pauvreté ;
- valoriser le label de qualité ;
- lutter contre le sous emploi ;
- promouvoir le consommer Sénégalais ;
- developer la formation des jeunes apprentis en frénant l'exode vers les centres urbains et l'immigration clandestine ;
- sensibiliser et former d'avantage les artisans ;
- mettre en œuvre le programme d'équipement des ateliers artisanaux ;
- réaliser des ateliers modernes de mécanique et menuiserie métallique.

XVII. JEUNESSE ET SPORTS

INTRODUCTION

La jeunesse en tant que catégorie sociale constitue de nos jours une donnée structurante majeure tant du point de vue de son poids démographique(les moins de 20 ans représentent près de 58,8%) que de son dynamisme dans toutes les sphères de la vie sociale et économique.

Compris dans les groupes vulnérables,exposés aux problèmes de santé, d'éducation, d'insertion et ceux liés à la pauvreté, il urge de mettre en place une stratégie pour donner une réponse globale et holistique pour une meilleure prise en charge des jeunes afin de leur permettre de jouer le rôle que les pouvoirs publics sont en droit d'attendre d'eux dans le processus de développement social et économique de notre région.[3]

Le présent chapitre présente les missions du service déconcentré de la jeunesse et du sport, les associations de jeunes à travers leur répartition géographique, les infrastructures créées, les associations et équipes sportives ainsi que les licenciés. Les atouts et contraintes liés à la vie associative, à la promotion de la jeunesse et à la pratique sportive seront également relatés.

XVII.1. JEUNESSE

XVII.1.1. LES INFRASTRUCTURES DE JEUNESSE

IL s'agit principalement de Centre Département d'Education Populaire et Sportive (CDEPS), de Centre Socio-éducatif (CSE), d'Espace Jeunes (EJ), de Foyer de Jeunes (FJ), et de Centre Conseil Adolescents (CCA). Faute de données le tableau suivant ne peut être renseigné pour l'année 2015.

Tableau 17.1 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par département en 2014 et 2015

Département	Année	CDEPS	CSE	EJ	FJ	CCA	Total
BAMBEY	2014	1			3	0	4
	2015						
DIOURBEL	2014	1			2	0	3
	2015						
MBACKE	2014	1			3	1	4
	2015						
REGION	2014	3			8	1	12
	2015						
	Variation %						

Source : Inspection régionale de la jeunesse de Diourbel

XVII.1.2. LES ASSOCIATIONS DE JEUNES

En 2015, la région de Diourbel a enregistré 197 associations de jeunes dont 45 localisées à Mbacké, 130 à Diourbel et 22 à Bambey. Le nombre de ces associations est passé de 128 en 2014 à 197 en 2015, soit une hausse de 54%.

Tableau 17.2 : Evolution du nombre d'associations de jeunes (disposant de récépissé) par département en 2013 et 2014

Département	Année	Total
BAMBEY	**2014**	36
	2015	22
DIOURBEL	**2014**	90
	2015	130
MBACKE	**2014**	63
	2015	45
REGION	**2014**	128
	2015	197
	Variation %	54%

Source : Inspection régionale de la jeunesse de Diourbel

XVII.2. SPORT

XVII.2.1. LES DISCIPLINES SPORTIVES PRATIQUEES

En 2015, le nombre de clubs sportifs se chiffre à 488 dans la région de Diourbel, répartis entre les différentes disciplines sportives. Les sports de vacances représentent 79% des clubs toutes disciplines confondues. Les clubs de taekwondo (7%) sont aussi bien représentés. En ce qui concerne les licenciés, au total, 19783 ont été répertoriés dans la région de Diourbel en 2015 contre 18408 en 2014.

Près de 7 pratiquants sur 10 (67%) évoluent dans les ORCAV contre 17% dans le taekwondo, 5% dans le football, 3% dans le karaté et 3% dans le sport travailliste (Corporatif). Les autres disciplines comptent une proportion très négligeable, soit moins de 2% chacune.

Tableau 17.3 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région en 2015

Disciplines sportives	Structures de gestion	Nb de clubs	Nb de licenciés
Athlétisme	**Ligue régionale**	5	220
Football	**Comité d'exception**	13	989
Basketball	**Ligue régionale**	4	70
Handball	**Ligue régionale**	3	36
Volleyball	**Ligue régionale**	1	
Karaté	**Ligue régionale**	14	644
Taekwondo	**Ligue régionale**	34	3338
Viet Vo Dao	**Comité d'exception**		64
Jeux de Dames	**Ligue régionale**	2	
Scrabble	**Ligue régionale**		
Echec	**Ligue régionale**		
Natation	**Ligue régionale**		
Randonnée pédestre	**Comité d'exception**	1	

Sport Boules	**Ligue régionale**		
Sport travailliste	**Ligue régionale**		600
Courses hippiques	**CNG (Comité National de Gestion)**		
Sports de vacances	**ORCAV (Organisation Régionale de Coordination des Activités de Vacance)**	386	13240
Lutte	**Ecole de lutte**	11	146
Kung Fu	**Ligue régionale**	13	405
Tennis	**Comité d'exception**	1	31
Escrime	**Ligue régionale**		
Sport scolaire	**UASSU (Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires)**		
Total	**///**	488	19783

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

XVII.2.2. LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

En 2015, la région de Diourbel dispose de 110 infrastructures sportives dont 63 implantées à Mbacké, 24 à Bambey et 23 à Diourbel.

Les disciplines sportives y sont bien représentées avec une prédominance des salles d'arts martiaux (dojos) au nombre de 56 et des terrains de football au nombre de 25. Les arts martiaux sont devenus un sport pourvoyeur d'emplois et beaucoup de jeunes s'y impliquent pour excercer le metier de garde du corps notamment des marabouts.

Toutefois, le nombre d'infrastructures sportives a connu une baisse considérable de 27% par rapport l'année 2014.

Tableau 17.4 : Évolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par département en 2014 et 2015

Type	BAMBEY			DIOURBEL			MBACKE			REGION		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Stade de football	1	1	0%	1	1	0%	2	3	50%	4	5	25%
Piste d'athlétisme	1	1	0%	1	1	0%				2	2	0%
Plateau multifonctionnel	4	2	-50%	5	5	0%	3	3	0%	12	10	-17%
Terrain de football	11	11	0%	12		-100%	14	14	0%	37	25	-32%
Terrain de basketball	7		-100%	6		-100%	2		-100%	15	0	-100%
Terrain de handball	6		-100%	7		-100%	3	2	-33%	16	2	-88%
Terrain de volleyball	1	4	300%	3	3	0%	1	2	100%	5	9	80%
Terrain vague										0	0	
Arène de lutte				1		-100%	1		-100%	2	0	-100%
Dojo	5	5	0%	12	13	8%	38	38	0%	55	56	2%
Hippodrome							1		-100%	1	0	-100%
Boulodrome				1		-100%	2	1	-50%	3	1	-67%
Piscine flottante												
Gymnase												
Total	36	24	-33%	49	23	-53%	67	63	-6%	150	110	-27%

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

Au total, la région de Diourbel dispose en 2015 de 5 stades répartis comme suit : 1 stade régional qui se trouve au niveau de la commune de Diourbel, 2 stades départementaux localisés à Mbacké et 2 stades municipaux dont l'un à Bambey et l'autre à Mbacké.

Tableau 17.5 : Evolution du nombre de stades selon le statut, par département en 2014 et 2015

Département	Année	Stades régionaux	Stades départementaux	Stades municipaux	Total
BAMBEY	**2014**	0	0	1	1
	2015	0	0	1	1
DIOURBEL	**2014**	1	0	0	1
	2015	1	0	0	1
MBACKE	**2014**	0	2	1	3
	2015	0	2	1	3
REGION	**2014**	1	2	2	5
	2015	1	2	2	5
	Variation %	0	0	0	0

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

XVII.2.3. LES ASSOCIATIONS ET CENTRES DE FORMATION SPORTIVE

Aucune évolution n'a été notée par rapport à l'année précédente. En 2015, un peu plus de 8 associations et centres de formation sportive sur 10 de la région sont des associations sportives et culturelles (ASC) affiliées à l'ORCAV (80,8%). Ces dernières participent activement aux compétitions hivernales (navétanes) mais tombent en léthargie dès la fin des compétitions vers le mois d'octobre.

A part les ASC, il y'a aussi un nombre assez élevé des clubs de taekwondo (7,7%), des écuries de luttes (3%), des équipes de football (2,7%) et des clubs de karaté (2,5%). Les autres disciplines sont faiblement représentées voire inexistantes.

Tableau 17.6 : Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par département en 2014 et 2015

Type	BAMBEY			DIOURBEL			MBACKE			REGION		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
ASC	137	137	0	144	144	0	76	76	0	357	357	0
Equipe de football	2	2	0	9	9	0	1	1	0	12	12	0
Equipe de basketball	1	1	0	1	1	0	1	1	0	3	3	0
Equipe de handball				1	1	0				1	1	0
Equipe de volleyball				1	1	0				1	1	0
Ecurie de lutte	1	1	0	11	11	0	1	1	0	13	13	0
Club de judo												
Club de karaté	3	3	0	3	3	0	5	5	0	11	11	0
Club de Taekwondo	3	3	0	6	6	0	25	25	0	34	34	0
Club de boxe												
Club d'Athlétisme	1	1	0	3	3	0	1	1	0	5	5	0
Club de Sports boules				1	1	0	3	3	0	4	4	0
Club de Viet vodao				1	1	0			0	1	1	0
Club de Natation												
Club de Gymnastique												
Association de jeux de dame	1	1	0	3	3	0	1	1	0			
Autres associations jeux de l'esprit (scrabble, échec)												
Total	149	149	0	184	184	0	114	114	0	442	442	0

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

XVII.2.4. LES PRATIQUANTS

En ce qui concerne les pratiquants, en 2015, au total, 19467 ont été répertoriés contre 18 408 en 2014, soit une hausse de 6%. Près de 7 pratiquants sur 10 (68%) évoluent dans les ORCAV contre 17% dans le taekwondo, 5% dans le football, 3,3% dans le karaté et 3,1% dans le sport travailliste (Corpo). Les autres disciplines comptent une proportion très négligeable, soit moins de 1% chacune.

Tableau 17.7 : Evolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe en 2014 et 2015

Disciplines sportives	2014	2015	variation (%)
Athlétisme	164	220	34%
Football	989	989	0%
Basketball	95	70	-26%
Handball	36	36	0%
Volleyball	33	33	0%
Karaté	690	644	-7%
Taekwondo	1 640	3338	104%

Viet Vo Dao	103	64	-38%
Jeux de Dames	18	nd	nd
Sport Boules	20	20	0%
Sport travailliste	600	600	0%
Escrime	30	30	0%
Lutte	146	146	0%
ORCAV	13 500	13246	nd
Kung Fu	344	nd	nd
Tennis sur table	nd	31	nd
Total	18 408	19467	6%

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

XVII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVII.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. En matière de jeunesse

Au plan institutionnel, l'espoir est permis, car, dans ce milieu, les mentalités changent progressivement du fait des nombreuses campagnes de sensibilisation sur divers sujets, notamment sur la parenté responsable, la citoyenneté agissante, l'intérêt que les pouvoirs publics accordent à l'emploi des jeunes dans la région de Diourbel, la révolution agraire dont les jeunes constituent la locomotive, l'installation de nouveaux partenaires pour leur plein emploi et l'avènement du FONGIP pour les accompagner dans leurs projets de développement mais surtout au niveau local avec, entre autres, le démarrage imminent d'un DAC (Domaine agricol communautaire). Mais que tout soit bien accompagné par un engagement sans faille des décideurs, notamment les Collectivités locales et les partenaires locaux au développement pour faire de la jeunesse non un problème, mais une solution aux problèmes qui se poseraient à l'avènement d'un Sénégal émergent.

Il s'y ajoute une forte densité au niveau du tissu associatif car l'élan organisationnel en milieu jeune constitue de nos jours un réel motif de satisfaction.

Aussi, dans le cadre de la santé de la reproduction des jeunes et des adolescents le projet APC/ANJ/FHI360 est en train de dérouler dans la région un important programme de sensibilisation et de prise en charge des problèmes liés à SR/Jeune.

2. En matière de sport

- important taux de pratiquants notamment au niveau des arts martiaux et du mouvement navétanes (ORCAV) ;

- offre d'emploi (vacataire au niveau de l'éducation, du gardiennage et de la sécurité) ;
- diversité des disciplines pratiquées dans la région (plus d'une dizaine).

XVII.3.2. CONTRAINTES

1. En matière de jeunesse

- l'absence de Fermes Hydro-Agricoles dans les départements de Diourbel et de Mbacké dans un contexte de promotion des activités agricoles en milieu jeune (les trois qui existent dans la région sont toutes basées dans le département de Bambey) ;
- l'insuffisance voire l'inexistence des offres d'emplois et de financements ne militant pas en faveur d'une inscription massive des jeunes sur la base de données des demandeurs d'emploi ;
- l'Insuffisance des crédits alloués aux Services par rapport aux multiples et diverses sollicitations des jeunes ;
- l'inadéquation entre la nature des crédits (fonctionnement) et les besoins d'accompagnement et d'encadrement des jeunes (financements ou appuis financiers) ;
- la difficulté (et les retards) pour les CDEPS d'accéder aux fonds de dotations provenant des Collectivités locales occasionnant parfois des reports d'activités ;
- la non alphabétisation d'une bonne frange de la population jeune constitue un frein à la participation aux activités de formation en entreprenariat, en encadrement de Collectivités Educatives (CE) pour bon nombre de jeunes ;
- la méconnaissance des collectivités éducatives par le grand public et le peu d'intérêt que lui accordent la plupart des Collectivités locales ne facilitent pas le rayonnement souhaité de cette importante activité dans la construction d'une nouvelle jeunesse saine , responsable et résolument engagée dans la voie du développement local ;
- la faiblesse des soutiens des collectivités locales aux associations de jeunes surtout celles qui œuvrent dans les activités socio-éducatives ;
- l'inadaptation et l'inadéquation des infrastructures de jeunesse et de leurs équipements par rapport aux besoins des jeunes (plus particulièrement le

CDEPS de Diourbel devenu vétuste et répondant difficilement aux besoins des jeunes) ;

- l'absence de formation continue des agents en vue d'adapter leurs compétences aux enjeux actuels ;
- les difficultés des services techniques à appuyer matériellement ou financièrement les jeunes dans leurs initiatives ;
- le manque de formation qualifiante aux différents métiers au profit des jeunes réduisant leur chance d'obtention d'un emploi décent ;
- le retard du financement à la suite du processus d'identification des jeunes porteurs de projet par l'ANPEJ ;
- l'absence de moyens logistiques (véhicule) au niveau des services départementaux de jeunesse ;
- l'nadéquation formation/ emploi ;
- La faiblesse du tissu industriel à Diourbel ;
- la non inscription des jeunes au service de la main d'œuvre ;
- l'absence de centre conseil adolescent et d'espace jeune dans la région.

2. En matière de sport

- faible implication des collectivités locales dans les constructions des infrastructures ;
- absence de ressources humaines qualifiées ;
- insuffisance des infrastructures sportives ;
- faible budget alloué au Sport ;
- insuffisance des subventions allouées par les collectivités locales ;
- arbitrage budgétaire défavorable aux disciplines sportives ;
- mauvaise qualité des infrastructures ;
- manque de cadres administratifs et techniques ;
- insuffisance de formation des animateurs à la base ;
- manque de moyens logistiques et didactiques ;
- absence de partenariat des collectivités locales pour le développement du sport (Coopération décentralisée) ;

- problème de maintenance du stade Elimanel FALL (absence de budget, de prise en charge…).

XVII.3.3. PERSPECTIVES

1. En matière de jeunesse

- faire de Diourbel une région des bonnes pratiques en matière d'employabilité des jeunes surtout au moment où la capitale du BAOL comporte en son sein un Domaine Agricole Communautaire (DAC /PRODAC et une antenne ANPEJ au niveau du CDEPS de Diourbel ;
- f'engager dans la réhabilitation du CDEPS de Diourbel (un Monument historique en tant que première institution de ce genre construite par l'Etat), pour en faire le catalyseur du développement de la région ;
- définir un partenariat entre le CDEPS de Diourbel et le PAFA ;
- implanter dans les CDEPS de Diourbel et de Bambey des unités de transformation de fruits et légumes pour mieux emballer la gent féminine dans les activités de ces institutions ;
- organiser de nombreuses formations en entreprenariat en gestion pour les jeunes surtout ceux issus des nouvelles communes ;
- orienter de plus l'action des CDEPS vers les nouvelles communes pour mieux faire comprendre leur rayonnement départemental ;
- organiser un atelier d'information et de vulgarisation de la politique de jeunesse dans ce nouveau contexte d' Acte 3 de la décentralisation à l'endroit des Elus pour mieux les amener à appuyer leur jeunesse dans leurs différentes activités surtout en matière d'employabilité (Une initiative du CDEPS de Diourbel) ;
- organiser des foras pour la reconnaissance des organisations informelles de jeunes au niveau plus particulièrement des nouvelles communes ;
- amener la Mission Aquitaine (partenaire de l'ex. Conseil régional de Diourbel) à accompagner les CDEPS de la région surtout celui de Diourbel dans sa politique de réhabilitation de ses infrastructures ;
- le démarrage en 2015 d'un projet « Une Commune, un projet » (Une initiative du CDEPS de Diourbel) ;

La tenue d'un CRD spécial sur les programmes économiques du MJECC au courant du mois de janvier 2015 à Diourbel en présence de Monsieur le Ministre et qui sera suivi de la mise en place de l'antenne de l'ANPEJ au CDEPS de Diourbel et de remise de financements à de jeunes promoteurs de la région.

2. En matière de sport

- réhabilitation des infrastructures existantes ;
- impliquer les services départementaux des sports dans les commissions …des communes à défaut immatriculer les services foncière au nom du ministère des sports ;
- construire un centre olympique à Bambey ;
- implanter des plateaux multifonctionnels à Bambey (02), Diourbel (01) et Mbacké (03) ;
- construire des stades évolutifs dans toutes les communautés rurales ;
- réhabiliter les infrastructures existantes (stade municipal de Bambey ; club Olympafrica de Mbacké ; hippodrome de Mbacké) ;
- mettre en place au stade Ely Manel Fall un comité de gestion fonctionnel ;
- construire un centre d'accueil au Stade Ely Manel Fall.

XVIII. TOURISME, CULTURE ET LOISIRS

Le Tourisme n'est pas très développé dans la région de Diourbel. La faible capacité d'hébergement en est une preuve éloquente. Cependant, la région recèle d'importants sites touristiques à travers son patrimoine culturel très riche et varié.

En effet, la région dispose d'un patrimoine culturel matériel et immatériel qui fonde son identité culturelle.

Le présent chapitre tentera de faire l'état des lieux dans les domaines touristique et culturel.

XVIII.1. TOURISME

La région ne dispose pas d'un Service Régional de Tourisme à l'instar d'autres régions du Sénégal. Ceci rend difficile l'obtention de données dans ce domaine.

Cependant une brève présentation du secteur peut être faite.

En effet avec une capacité d'hébergement très faible, la région n'a pas une vocation touristique très affirmée. Pourtant, elle recèle de sites touristiques à travers son patrimoine culturel très riche et varié.

L'offre en matière de réceptif hôtelier est très limitée. La région ne compte qu'un (01) établissement touristique de catégorie A fonctionnel. Il s'agit du Campement de Mbacké avec une capacité d'hébergement de 12 lits.

Depuis la fermeture de l'hôtel Baobab de Diourbel, il y a plus de quinze (15) ans, les infrastructures touristiques se résument à des auberges, des centres d'accueil, des résidences et un seul campement touristique ainsi répartis :

- Dans le département de Diourbel : Complexe Tawfekh, Chez Patrick (Ex APDJ), Keur Déthié, Confiance, le Centre de Maintenance hospitalière, Résidence Baoloise. Un nouvel hôtel, d'une capacité de 64 chambres, est en cours de finition dans la commune de Diourbel.

- Dans le département de Mbacké: le Campement touristique de Mbacké, le CEDAF et les Résidences Keur Serigne Touba, Khadimoul Rassoul, Darou Marnane, Izbou Tarquiya et celle des Baye Fall. Pour les deux derniers la capacité d'accueil reste à déterminer.

- Dans le département de Bambey: le centre d'accueil du CNRA et le centre des handicapés offrant des possibilités d'hébergement aux séminaristes, chercheurs, missionnaires et autres universitaires.

Sur le plan socioculturel, la région regorge d'énormes potentialités touristiques pour le développement d'une alternative évènementielle et religieuse au modèle balnéaire. Un tourisme religieux et de découverte est intensément vécu à travers les visites de la ville sainte de Touba et de la Grande Mosquée de Diourbel.

En somme, la région de Diourbel dispose d'un patrimoine culturel très riche et coloré, présentant de réels attraits touristiques insuffisamment valorisés, faute d'une stratégie efficace de promotion. A la suite de l'enquête menée par le le Comité Technique Regional (CTR) de la RAC 2016, l'évolution des indicateurs du sous-secteur se présente ainsi qu'il suit:

- Nombre d'établissements touristiques homologués et/ouclassés : 14 en 2014 et 14 en 2015
- Nombre de lits disponibles : 403 en 2014 et 403 en 2015
- Nombre de nuitées enregistrées : 3849 en 2014 et 3921 en 2015

XVIII.2. CULTURE ET LOISIRS

Située à quelque 146 Km à l'Est de la capitale nationale Dakar, par la route nationale N°3, la région de Diourbel correspond à l'ancienne province du Baol qui atteignit ses limites sous le règne du Teigne Lat Soukabé Ngoné DIEYE (1697-1719).

La région de Diourbel dispose d'un patrimoine culturel matériel et immatériel très riche et varié, fondement de son identité culturelle.

Dans le cadre du développement culturel, voire de la promotion des potentialités culturelles de la région, d'importantes activités sont mises en œuvres, notamment, l'élaboration d'un agenda culturel, un programme d'inventaire, de protection et de promotion du patrimoine matériel comme immatériel, malgré les énormes difficultés rencontrées dans le processus de développement du secteur.

L'élaboration de **l'agenda culturel** régional procède d'une volonté affirmée de mieux valoriser le potentiel encore sous exploité de la culture mais aussi du tourisme religieux.

Il comprend les animations, les spectacles, les cérémonies traditionnelles, les expositions, les festivals et de toutes activités qui a un lien avec la culture et les arts.

Concernant les animations, nous pouvons citer :

- les animations autour du livre et de la lecture, notamment les séances de conte, de poésie, de projection de films suivie de débats, les conférences, les concours de dictée et de mathématique, les génies en herbe etc. ;
- s'agissant des spectacles, nous pouvons citer les comédies théâtrales, les concerts de musique, les soirées folkloriques ; soirées de gala et les défilés de mode ;
- les cérémonies de divinations appelées communément « **XOOY** », les « **NGEL** », séances de danse traditionnelles etc. ;

Il existe aussi des évènements culturels à caractère religieux en l'occurrence :

- le grand Magal de Touba ;
- Le Magal de Darou Salam, marquant le départ d'exil de Cheikh Ahmadou Bamba ;
- Le Magal de Darou Khoudoss marquant la disparition de Cheikh Ahmadou Bamba ;
- Le Gamou des Laobés à Sessène - Diourbel ;
- Le Gamou traditionnel de Ndigalène ;
- La rencontre annuelle des saltigués ou « Xooye » à Ndoumbé DIOP de Diourbel ;
- Le Thiouro Ngol NDIAYE à Ngouye-Diabo de Diourbel etc. ;
- les expositions concernent les arts plastiques ou visuels, les foires artistiques, artisanales et agro alimentaires ;
- pour ce qui est des festivals, il existe le Festival de Musique Traditionnelle et des Arts **(FESMUT)** ; le Festival KAAY RAP ; le Festival Interscolaire Multi Arts de Diourbel **(FIMAD)** ;
- les fêtes de foyers scolaires dans les établissements publics et privés de la région.

A cela, s'ajoute la célébration des journées mondiales à l'instar de la communauté internationale, notamment :

- la journée mondiale du théâtre, 27 mars ;
- la journée internationale de la danse, 29 avril ;
- la journée mondiale du livre et du droit d'auteurs, 23 avril ;

- la Fête de la musique en juin ;
- les journées nationales du patrimoine (les 6,7 et 8 mai).

XVIII.2.1. INFRASTRUCTURES CULTURELLES

En 2015, le nombre d'infrastructures culturelles s'élève à 15 dont 1 centre culturel dans le département de Diourbel, 3 salles de théâtres et/ou aires de spectacle à raison d'un par département et 8 bibliothèques et/ou centres de documentation (Dont 2 à Bambey, 4 à Diourbel et 2 à Mbacké). Le nombre de ces infrastructures culturelles est resté stable cette année par rapport à 2014.

Tableau 18.1 : Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par département en 2014 et 2015

Infrastructures culturelles	BAMBEY			DIOURBEL			MBACKE			REGION		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Bibliothèque et centre de documentation	2	2	0	4	4	0	2	2	0	8	8	0
Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC)												
Cinéma												
Théâtre, salle et aire de spectacle	1	1	0	1	1	0	1	1	0	3	3	0
Centre culturel				1	1	0				1	1	0
Manufacture												
Galerie d'art												
Musée												
Studio d'enregistrement				3	3	0				3	3	0
Total	3	3	0	9	9	0	3	3	0	15	15	0

Source : Centre Culturel Régional de Diourbel

XVIII.2.2. PATRIMOINE CULTUREL

Il existe une politique locale d'inventaire, de protection et de valorisation du patrimoine culturel régional.

A ce titre, une étude portant sur l'inventaire du patrimoine culturel de la région de Diourbel et l'élaboration d'un programme de sa valorisation a été réalisé en décembre « cf. rapport final décembre 2007 ; du cabinet BEDI ; avec le financement de l'Union Européenne).

Cette étude à révélé l'existence d'un important patrimoine culturel matériel et immatériel :

XVIII.2.2.1. Patrimoine matériel

Il comprend les sites et monuments historiques qui ont une valeur culturelle exceptionnelle.

En effet, on peut y rencontrer plusieurs sites et monuments historiques (28 au total, dont 9 dans le département de Bambey, 13 dans celui de Diourbel et 6 à Mbacké) suivant les anciennes cités du Grand Baol notamment ; nous allons y présenter quelques uns dans le tableau ci-dessous :

Tableau 18.2 : Liste des sites historiques de la région, par département

Département	Sites historiques	Observations
BAMBEY	Teen Bambey ou Teen Ngassu	Identifié par une plaque qui s'y trouve jusqu'à présent, le puits n'est pas du tout clôturé ; mais, il a été toutefois bouché.
	Champ de bataille de Sanghay-Mbool ou Dibéru Sanghay-Mbool	Ce vaste champ qui abrite des arbres et arbustes comprenant des **« Sanghay, des nims etautres »** est le lieu du célèbre champ de bataille situé à 1km à l'ouest de Lambaye Peye
	Tumulus de Peul de Lamassas	Ce sont des tombes sacrées où étaient enterrés les dignitaires de cette localité avec tout le cérémonial dû à leur rang. Lamassas vient de **« Lamane »** qui était à l'époque le maître des terres. Il était un maillon important dans le dispositif sociopolitique du Baol.
	Mausolée Cheikh Anta Diop à Thièytou	Mausolée inaugumé le 27/02/2008 par M. Mame B DIOUF, ancien Ministre de la Culture
	Champ de bataille de Bounghoye	Champ de bataille situé à 11km au Nord-Est de Bambey, il abrite aujourd'hui un vaste champ.
	Champ de bataille de Gouye Ndeungué	Aujourd'hui, ce Baobab n'existe plus, mais il est symbolisé par un trou que l'on trouve sur les lieux.
	Tumulus de Lambaye ou Mbanaarus Lambaye	Le site de Lambaye se présente sous la forme d'un vaste périmètre qui abrite plusieurs Mbanaars. Les Mbanaars ont l'apparence d'une élévation ressemblant à une butte de terre. .
DIOURBEL	Grande mosquée de Diourbel	Pose de la première pierre le 11 mars 1918 et inaugurée en 1924 par Serigne Touba
	Bâtiments abritant la préfecture	C'est dans cet édifice que Cheikh Ahmadou allait répondre aux convocations de l'administration pendant sa période de résidence surveillée.
	la poste de Diourbel	Le Bâtiment de la Poste de Diourbel présente de vue une belle façade, mais dans l'ensemble il est un peu délabré nécessite un réfectionnement et un entretien régulier
	Gare ferroviaire de Diourbel	La gare de Diourbel est dans un état de délabrement très avancé. Certaines installations techniques ne sont plus fonctionnelles

	Mbaanar de Ndayane ou Tumulus de Ndayane	Les Tumulus ressemblent aujourd'hui à des butes de terre qui ont été rasées du fait de l'érosion éolienne. Le site est inhabité et comprend des dizaines de Baobab.
MBACKE	Champs de bataille de Ndiarndème	Vaste étendue de terre abritant des arbres et arbustes. Elle fait l'objet d'une exploitation agricole pendant l'hivernage.
	Grande mosquée de Touba	**Cheikh Ahmadou Bamba** fonda la Mosquée après avoir obtenu l'autorisation de l'Administration coloniale suite à une demande rédigée par Serigne Mbacké Bousso sur instruction de **Cheikh Ahmadou Bamba** en l'an 1344 de l'hégire
	Aynou rahmati ou téenu aynou	C'est sous le Khalifa de **Serigne Abdou Lakhad Mbacké**, qu'un forage a été construit. 28 robinets sontraccordés au puits par une réserve d'eauet des installations techniques.
	Gouye Tékhé	L'appellation **« gouye tékhé »** a été donnée par Serigne Touba à un baobab situé dans un endroit que choisira le Cheikh pour y enterrer sa défunte épouse du nom de **Sokhna Aminata LO**
	Négou Mame Diarra Bousso	C'est la case où résidait **Sokhna Diarra Bousso** mère de **Cheikh Ahmadou Bamba** et épouse de Mame Mor Anta Sali. la case a été entièrement restaurée et transformée en une belle Résidence. C'est un sanctuaire qui sert de pèlerinage aux fidèles mourides.

Source : Centre Culturel Régional de Diourbel

XVIII.2.2.2. Patrimoine immatériel

Il s'agit principalement de cérémonies religieuses, du Xooy organisé par certains villages sérere (voir tableau 18.3), de lieux de mémoire, de costumes, de funérailles et danses.

Tableau 18.3 : Répertoire du patrimoine culturel immatériel (expressions culturelles et rites) de la région

Expressions culturelles et Rites	Observations
Cérémonies religieuses	Magal, Gamou, Ziarra
Xooy	La cérémonie divinatoire du xooy est organisée à l'approche de la saison des pluies sur la place des villages par la communauté des Serer du centre-ouest du Sénégal. Durant cette longue veillée nocturne, les maîtres voyants, connus sous le nom de saltigués, se succèdent dans le cercle qui leur est réservé pour délivrer, au rythme des tamtams, leurs prédictions à une assistance en délire
Coutumes, funérailles, danses	
Lieux de mémoire	C'est l'ensemble des repères culturels, lieux, pratiques et expressions issus d'un passé commun. Ces repères peuvent être concrets et tangibles, comme des objets ou monuments, mais ils peuvent aussi êtreimmatériels, comme l'Histoire, la langue, ou les traditions.
Lieux de bataille	La bataille de Shanghay à Lambaye, les champs de bataille de Ndiarndème, de Bounghoye, de Ndiaby

Source : Centre Culturel Régional de Diourbel

XVIII.2.3. ACTIVITES CULTURELLES

Le tableau suivant relate l'ensemble des activités culturelles organisées au sein de la région en collaboration avec le centre culturel régional de Diourbel.

Tableau 18.4 : Répertoire des activités culturelles de la région en 2015

Activités	Localités ou lieux	Observations
Animation autour du livre et de la lecture	Centre Culturel Régional	Conte, poésie, projection de films suivie de débats, conférences, concours de dictée et de mathématique, génies en herbe etc.
Spectacles	CCRD, Verdure, CDEPS, quartiers	Comédies théâtrales, concerts de musique, soirées folkloriques, soirées de gala, défilés de mode.
Cérémonies de divination	Ndoumbé DIOP, villages	XOOY, NGEL, séances de danse traditionnelles, etc.
Grand Magal	Touba	célèbre le départ pour l'exil de Cheikh Ahmadou Bamba au Gabon (en général il est célébré vers le mois de mars : 18 safar du calendrier lunaire).
Départ d'exil de Cheikh A. Bamba	Darou Salam	célèbre le retour de l'exil de Cheikh Ahmadou Bamba (Novembre ou Décembre).
Disparition de Cheikh A. Bamba	Darou Khoudoss	
Gamou des Laobés	Sessène	Prières et recueillement à la mémoire de Cheikh Ahmadou Bamba par Serigne Modou Gallo SOW, l'initiateur (Novembre à Sessène).
Rencontre annuelle des saltigués	Ndoumbé Diop	elle a eu lieu à la place Ndoumbé DIOP pendant l'hivernage. Elle constitue un moment de prédiction des faits devant se produire et de recherche des moyens pour détourner les calamités
Thioro Ngol Ndiaye	Ngouye-Diabo	
FESMUT (Festival de Musique traditionnelle et des Arts)	Commune de Diourbel	Crée par le défunt Conseil Régional est en léthargie pour cause de financement
Festival KAAY RAP		C'est l'unique festival pour les Cultures Urbaines de la Région
Foyers scolaires	Etablissements publics de la région	Appeler communément FOSCO, c'est une occasion d'organiser des activités culturelles
Exposition arts plastiques ou visuels	Centre Culturel Régional	C'est une discipline qui peine à s'imposer dans la région mais les acteurs ne baissent pas les bras
Journée mondiale du théâtre	CCRD	C'est une occasion pour les acteurs de la scène de communier avec leurs publiques
Journée mondiale de la danse	CCRD, Quartiers	Célébration de la danse dans toutes ses dimensions
Journée mondiale du livre et du droit d'auteurs	CCRD	Le livre et le droit d'auteur sont au centre de tous les débats et manifestations organisées
Journée mondiale de musique	CCRD, Théâtre de verdure	Des plateaux sont organisés permettant à tout musiciens de pouvoir s'y produire et de manière gratuite ; l'accès aux manifs est libre et gratuit
Journées nationales du patrimoine	CCRD, autres localités	Occasion de revisiter notre patrimoine à travers d'activités de visites de sites, de projections, d'expositions……

Source : Centre Culturel Régional de Diourbel

XVIII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

La culture occupe une place de choix sur toute l'étendue de la région de Diourbel. Elle est généralement magnifiée à l'occasion des fêtes dédiées aux récoltes à travers l'organisation de combats de lutte traditionnelle communément appelés « mbappat », les cérémonies de circoncision, de mariage, de baptêmes, etc., au cours desquelles tam-tam, violons et flutes rivalisent d'ardeur.

Ainsi, sur le plan culturel la région dispose d'atouts et de potentialités remarquables non exploités du fait de l'existence de contraintes majeures.

XVIII.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- LlExistence d'une diversité culturelle ;
- La présence remarquée des cultures urbaines (X-PRESS, BLACK DIAMOND, N-SENS….) ;
- La présence de toutes les disciplines artistiques ;
- Plusieurs trophées remportés lors de la tenue des différentes éditions du Festival National des Arts et Cultures (FESNAC) ;
- La présence d'associations culturelles ;
- l'Existence d'un énorme potentiel patrimonial, aussi bien matériel qu'immatériel ;
- l'Organisation des grands festivals (FESMUT, SEFRACO, KAAY RAP…..) ;
- le Développement de l'Artisanat d'Art et des Savoirs-Faire locaux.

XVIII.3.2. CONTRAINTES

Les contraintes du développement de la culture dans la région de Diourbel sont de multiples ordres.

- Sur le plan institutionnel : les collectivités locales de même que le Ministère de la culture, peinent à offrir des moyens conséquents au secteur ;
- sur le plan des initiatives locales : on note une désorganisation des acteurs, le manque de formation et une absence totale d'un fonds de soutien local aux initiatives culturelles ;

- sur le plan logistique et infrastructurel : il y a une insuffisance ou absence d'intrants pour les acteurs, de même que pour les infrastructures culturelles, ou bien si elles existent, elles sont vétustes ou inadaptés ;
- aussi, l'absence de logistiques pour le Centre Culturel Régional limite l'action de ce dernier pour une bonne coordination des activités et programmes culturels et artistiques dans la localité ;
- absence de représentation dans les départements ;
- mauvaise localisation du centre culturel régional jouxtant le marché central.

XVIII.3.3. PERSPECTIVES

Malgré ce tableau peu reluisant de la situation de la culture dans la région, l'espoir est permis avec d'ambitieux programmes pour les acteurs du secteur :

- mise en place de la Mutuelle Nationale de Santé des Acteurs Culturels (MNSAC), avec un bureau dans chaque région ;
- création sous peu de l'Orchestre communal ;
- création du Festival de Parenté à plaisanterie et du Cousinage par la Mairie de Diourbel ;
- mise en place d'un cadre de concertation des artistes.

XIX. POSTE, BANQUES ET SFD

INTRODUCTION

En plus de sa mission traditionnelle qui consiste à distribuer le courrier à l'intérieur de la région, la société **« La Poste »**, à travers la CNE et les Chèques Postaux, joue un rôle très important dans la diffusion des services financiers.

A côté des services postaux et financiers traditionnels, la poste a introduit le courrier accéléré à partir de 1995, les mandats fax et le transfert d'argent à partir de 2000 et la commercialisation d'accessoires de télécommunications à partir de 2002. Le service de transfert d'argent connaît un véritable engouement avec le partenariat avec Western Union et d'autres structures de prestation de transfert d'argent.

Face au désengagement de l'Etat des secteurs marchands au profit du secteur privé, la promotion de l'entrepreneuriat régional est impossible sans la contribution d'un **système bancaire et d'établissements financiers** bien structurés et disposant de ressources suffisantes.

En plus de cette institution financière classique, se sont développés des systèmes financiers décentralisés avec la naissance d'institutions mutualistes et de coopératives d'épargne et de crédit à l'initiative des groupements, des associations, des structures d'encadrement ou des ONG.

Ces institutions de création récente dans la région, ont pour objet la collecte et la distribution de l'épargne sous forme de crédit à ses sociétaires qui vivent en milieu urbain comme en milieu rural. Elles répondent mieux aux attentes des populations à faibles revenus.

Parmi elles on peut citer l'ACEP, le Crédit Mutuel du Sénégal, les Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (CAPEC) des GPF.

Grâce à ces systèmes de financement décentralisés accordant des micro-crédits de proximité, des activités initiées par des promoteurs sont financées dans les domaines de l'embouche, de l'agriculture et de l'artisanat etc.

XIX.1. POSTE ET AUTRES SOCIETES DE TRANSFERT D'ARGENT

XIX.1.1. COUVERTURE

En 2015, Le réseau régional est constitué par quatre (4) bureaux de poste de plein exercice, répartis comme suit : département de Bambey (1), Diourbel (2) et Mbacké (1).

Tableau 19.1 : Evolution du nombre de bureaux de poste et de boites postales par circonscription administrative 2014 et 2015

Circonscription administrative	Année	Nb bureaux de poste	Nb boites postales installées	Nb boites postales attribuées
Dép Diourbel	**2014**	2	600	219
	2015	2	600	242
Dép Bambey	**2014**	1	200	63
	2015	1	200	69
Dép Mbacke	**2014**	2	200	199
	2015	1	200	199
Région	**2014**	5	1000	481
	2015	4	1000	510
	Variation %	-20%	0%	6%

Source : Agences poste Diourbel, Bambey, Mbacké

A côté des services postaux et financiers traditionnels, la poste a introduit le courrieraccéléré à partir de 1995, les mandats fax et le transfert d'argent à partir de 2000 et la commercialisation d'accessoires de télécommunications à partir de 2002. Le service de transfert d'argent connaît un véritable engouement avec le partenariat avec Western Union.

Faute d'un représentant régional du Réseau national des prestataires du transfert d'argent (RENAPTA) certaines informations ci-dessous ne sont pas disponibles.

XIX.1.2. MANDATS EMIS

L'une des caractéristiques de la région, c'est d'être une zone de très forte émigration. C'est ainsi que régulièrement des mandats en provenance d'Amérique, d'Europe et du reste de l'Afrique sont payés dans les différents bureaux de poste. C'est particulièrement à l'approche du Grand Magal de Touba que le plus important nombre de mandats est payé.

Pour l'année 2015, le montant total des mandats émis se chiffre à 3,604 milliards contre 3,455 milliards en 2014, soit une augmentation de 4,3%.

Tableau 19.2 : Evolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative 2014 et 2015

Structures de transfert d'argent	Dép Diourbel			Dép Bambey			Dép Mbacke			Région		
	2014 (en millions	2015 (en millions	Variation %	2014 (en millions de FCFA)	2015 (en millions de FCFA)	Variation %	2014 (en millions	2015 (en millions	Variation %	2014 (en millions de FCFA)	2015 2014en millions de FCFA)	Variation %
Poste-one	95	126	32,6%	108	90,4	-16,3%	66,7	70	4,9%	269,7	286,4	6,2%
Versement sur compte CCP	417	509	22,1%	2088	2105,02	0,8%	417	417	0,0%	2922	3031,02	3,7%
CNE	80	94	17,5%	47	59,07	25,7%	41,5	41	-1,2%	168,5	194,07	15,2%
WESTERN UNION	19	16	-15,8%	55	50,03	-9,0%	13,6	14	2,9%	87,6	80,03	-8,6%
MONEYGRAM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-
MONEY EXPRESS	2	1	-50,0%	1,4	10,1	621,4%	-	-	-	3,4	11,1	226,5%
WARI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-
JONI JONI	-	-	-	0,5	0,41	-18,0%		-	-	0,5	0,41	-18,0%
RIA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-
CMT	-	-	-	-	-	-	-	-	--	-	0	-
BRED	-	-	-	-	-	-	-	-		-	0	-
Small Word	-	-	-	-	0,1	-	-	-	-	-	0,1	-
IFS/IMO	3	1	-66,7%	-	-	-	-	-	-	3	1	-66,7%
Total	616	747	21,3%	2299,9	2315,13	0,7%	538,8	542	0,6%	3454,7	3604,13	4,3%

Source : Agences poste Diourbel, Bambey, Mbacké

Les montants les plus élevés sont enregistres dans le compte courant postal (CCP).En effet, de 2,922milliards en 2014, les montants sont passés à 3,031 milliards en 2015 soit une augmentation de 3,7%.Cependant, les structures de transfert d'argent comme Post-One (270 millions en 2014 et 286,4 millions en 2015) et la CNE (169 millions en 2014 et 194,1 millions en 2015) sont aussi sollicités.

XIX.1.3. MANDATS PAYES

En 2015, le montant total des mandats payés se chiffre à 5,632 milliards contre 4, 222 milliards en 2014, soit une diminution relative de 33,4%.

En 2015, les montants les plus élevés ont été payés parCMT (1571,5 millions), le Compte Courant Postal (1348,43 millions), Post-One (742,15 millions),RIA (706,76millions), Western Union (661,49 millions), Money Express(286,88 millions).

Tableau 19.3 : Evolution du montant des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative 2014 et 2015

Structures de transfert d'argent	Dép Diourbel			Dép Bambey			Dép Mbacke			Région		
	2014 (en millions de FCFA)	2015 (en millions de FCFA)	Variation %	2014 (en millions de FCFA)	2015 (en millions de FCFA)	Variation %	2014 (en millions de FCFA)	2015 (en millions de FCFA)	Variation %	2014 (en millions de FCFA)	2015 (en millions de FCFA)	Variation %
Poste-One	417	503	20,6%	185	134,95	-27,1%	220,2	104,2	-52,7%	822,2	742,15	-9,7%
Versement sur compte CCP	322	341	5,9%	331	425,73	28,6%	151,5	581,7	284,0%	804,5	1348,43	67,6%
CNE	84	89	6,0%	57	56,73	-0,5%	41	43,03	5,0%	182	188,76	3,7%
WESTERN UNION	237	199	-16,0%	366	411,41	12,4%	154,5	51,08	-66,9%	757,5	661,49	-12,7%
MONEYGRAM										0	0	
MONEY EXPRESS	255	210	-17,6%	54,7	36,57	-33,1%	136	40,31	-70,4%	445,7	286,88	-35,6%
WARI										0	0	
JONI JONI				3,3	8,27	150,6%				3,3	8,27	150,6%
RIA	206	210	1,9%	187	232,26	24,2%	233,4	264,5	13,3%	626,4	706,76	12,8%
CMT	279	1286	360,9%	76,6		-100,0%	216,5	285,5	31,9%	572,1	1571,5	174,7%
BRED	1	2	100,0%	0,62	0,62	0,0%	0,3		-100,0%	1,92	2,62	36,5%
Small word					75,21					0	75,21	
IFS/IMO		1		2,3	3,31	43,9%	2,3	36,3	1478,3%	4,6	40,61	782,8%
Total	1801	2841	57,7%	1265	1385,06	9,5%	1155,7	1406,62	21,7%	4221,7	5632,68	33,4%

Source: Agences poste Diourbel, Bambey, Mbacké

XIX.1.4 Origine et destination des mandats

Les mandats émis et payés ont pour origine et destination le Sénégal et le reste du monde**.** En 2015 le montant total des mandats en provenance du Sénégal et du reste du monde s'élève à 3,222 milliards contre 3,605 milliards en 2014, soit une baisse de 6%. Dans le même période les mandats en destination du Sénégal et du reste du monde se chiffre à 1,394 milliards en 2015 contre 1,615 milliards en 2014, soit une baisse de 13,7%. On note que les montants des mandats en provenance comme en destination du reste du monde sont plus importants en 2015.

Tableau 19.4 : Evolution du montant des mandats émis et payés par la poste selon la provenance et la destination, par circonscription administrative 2014 et 2015

Désignation		Dép Diourbel			Dép Bambey			Dép Mbacke			Région		
		2014 (en millions de FCFA)	2015 (en millions de FCFA)	Variation %	2014 (en millions de FCFA)	2015 (en millions de FCFA)	Variation %	2014 (en millions de FCFA)	2015 (en millions de FCFA)	Variation %	2014 (en millions de FCFA)	2015 (en millions de FCFA)	Variation %
Provenance	Sénégal	432	457	5,8%	292	203,1	-30,4%	513	363,8	-29,1%	1237	1023,9	-17,2%
	Reste du monde	962	987	2,6%	587,6	699,5	19,0%	818,6	512	-37,5%	2368,2	2198,5	-7,2%
	Total	1394	1444	3,6%	879	902,6	2,7%	1331,7	875,8	-34,2%	3604,7	3222,4	-10,6%
Destination	Sénégal	98	106	8,2%	54,9	138,02	151,4%	513	444,7	-13,3%	665,9	688,72	3,4%
	Reste du monde	21	28	33,3%	109,9	16,7	-84,8%	818,6	660,3	-19,3%	949,5	705	-25,8%
	Total	119	134	12,6%	164,8	154,72	-6,1%	1331	1105	-17,0%	1614,8	1393,7	-13,7%

Source : Agences poste Diourbel, Bambey, Mbacké

XIX.1.4. TRAFIC POSTAL

En 2015, le trafic postal a été dominé par les lettres recommandées expédies (3515) et recommandées reçu (1171).Les dépêches reçues (924) et expédiées (823) ainsi que les EMS reçu (984). Par rapport à l'année 2014, on note une augmentation de 2,7% pour les lettres recommandées expédiées, 1,1% pour les lettres recommandées reçus, 9,5% pour les dépêches reçues, 2,6% pour les dépêches expédiées.

Tableau 19.5 : Evolution du trafic postal selon la nature, par circonscription administrative 2013 et 2014

Désignation	Dép Diourbel			Dép Bambey			Dép Mbacke			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Dépêches Expédiées	300	301	0,3%	253	286	13,0%	249	236	-5,2%	802	823	2,6%
Dépêches Reçues	300	301	0,3%	234	301	28,6%	310	322	3,9%	844	924	9,5%
Lettres Recommandées Expédiées	2123	2127	0,2%	305	364	19,3%	996	1024	2,8%	3424	3515	2,7%

Lettres Recommandées Reçues	619	630	1,8%	201	192	-4,5%	338	349	3,3%	1158	1171	1,1%
Paquet Recommandé Expédié	201	216	7,5%	18	35	94,4%	108	116	7,4%	327	367	12,2%
Paquet Recommandé Reçus	129	115	-10,9%	33	43	30,3%	178	103	-42,1%	340	261	-23,2%
V.D. Expédiées	nd						12	12	0,0%	12	12	0,0%
V.D. Reçues							5	12	140,0%	5	12	140,0%
Colis Expédiés				5						5	0	-100,0%
Colis Reçus	84	101	20,2%	42	10	-76,2%	18	8	-55,6%	144	119	-17,4%
E.M.S. Expédiés	597	613	2,7%						#DIV/0!	597	613	2,7%
E.M.S. Reçus	796	903	13,4%	24	32	33,3%	54	49	-9,3%	874	984	12,6%

Source :Agences poste Diourbel, Bambey, Mbacke

XIX.2. BANQUES

Faute de données détaillées sur les banques cette partie ne sera pas renseignees. Cependant, le réseau bancaire régional est constitué par la CNCAS, la SGBS, la Banque islamique de développement, Attijiari, la CBAO, Ecobank, la BICIS est principalement orienté vers l'agglomération du Département de Mbacke particulièrement à Touba Mosquée. A Diourbel, on trouve la CNCS, la SGBS, la CBAO la BICIS, Ecobank, alors que le département de Bambey n'abrite aucun établissement bancaire hormis le CMS.

XIX.3. SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)

Aux termes de la loi organique n°2008-47 du 03 septembre 2008, un système financier décentralisé (SFD) est une « institution habilitée à fournir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers ». Ainsi, nous tenterons de mettre en revue la couverture en SDF de la région, l'évolution de l'épargne et du crédit, de la production de crédits selon l'objet et le secteur d'activités.

XIX.3.1. COUVERTURE EN SFD DE LA REGION

En 2015, le nombre de SFD inscrits s'élève à 20.Ce dernier n'a pas connu d'évolution par rapport à 2014. Il est composé de 7 SFD affiliés et de 13 Institutions Mutualistes Communautaire d'Épargne et de Crédit (IMCEC) isolés. Cependant, on note une absence des sociétés commerciales et des faitières.

Tableau 19.6 : Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature en 2014 et 2015

Nature SFD	Nombre SFD inscrits	
	2014	2015
Faitière	0	0
SFD affiliés	7	7
IMCEC isolées	13	13
Sociétés commerciales	0	0
Total	20	20

Source: Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés

En 2015, le sociétariat des SFD s'établit à 91 716 contre 84606 en 2014, soit une hausse de 8,4%. Le sociétariat des SFD est composé de 45% d'hommes, 47% de femmes et 8% de personnes morales. Cette hausse du sociétariat pourrait résulter éventuellement de la diversification et de l'amélioration croissante des services proposés, de la politique de proximité et de la confiance que les usagers accordent à ces institutions de microfinance.

Tableau 19.7 : Évolution du nombre de sociétaires des SFD, selon le milieu de résidence

Circonscription administrative	2014				2015				Variation %			
	Homme	Femme	Personnes morales	Total	Homme	Femme	Personnes morales	Total	Homme	Femme	Personnes morales	Total
Rural	17433	18232	1271	36936	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Urbain	21008	21278	5384	47670	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	38 441	39 510	6 655	84606	41 577	42 882	7 256	91 716	8,16 %	8,54 %	9,03%	8,40 %

Source: Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés

XIX.3.2. L'EPARGNE ET LES CREDITS

Le nombre d'épargnants s'établit à 65 776 en 2015 contre 64 747 en 2014, soit une hausse de 2%. La répartition par rapport au sociétariat révèle une prédominance des hommes (60%), suivis des femmes (36%), et finalement des personnes morales (4%).

Tableau 19.8 : Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire entre 2014 et 2015

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	2014			2015			Variation %		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Nombre d'épargnants	Hommes	15 623	22 863	38 486	nd	nd	39 159	nd	nd	2%
	Femmes	13 602	9 792	23 394	nd	nd	23 662	nd	nd	1%
	Personnes morales	2 197	670	2 867	nd	nd	2 955	nd	nd	3%

Nombre de crédits en cours	**Hommes**	5 978	4 520	10 498	nd	nd	7 727	nd	nd	-26%
	Femmes	4 877	3 203	8 080	nd	nd	7 157	nd	nd	-11%
	Personnes morales	4506	398	4 904	nd	nd	7 298	nd	nd	49%
Nombre de crédits accordés	**Hommes**	5 552	3960	9 512	nd	nd	1 364	nd	nd	-86%
	Femmes	5 192	4 355	9 547	nd	nd	1 510	nd	nd	-84%
	Personnes morales	591	614	1 205	nd	nd	198	nd	nd	-84%

Source: Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés

En 2015, le nombre de crédits en cours s'élève à 22 182 contre 23482 en 2014, soit une baisse de 6%. Par rapport aux sociétaires, les hommes représentent 35%, les personnes morales 33% et les femmes 32%.

Quant au nombre de crédits accordés, il se chiffre à 3072 en 2015 contre 20264 en 2014, soit une baisse de 84,8%. Les bénéficiaires hommes representent 44%, suivis des femmes avec 49%, et seulement 6% pour les personnes morales.

Le montant de l'épargne collectée en 2015 s'établit à 11007 millions contre 9129 millions en 2014, soit un accroissement de 20,57%. La répartition par rapport aux sociétaires révèle que les hommes occupent 65%, suivis des femmes 29% et seulement 5% pour les personnes morales.

Tableau 19.9 : Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire

Désignation	**Sexe/Nature sociétaire**	**2014**			**2015**			**Variation %**		
		Urbain	**Rural**	**Total**	**Urbain**	**Rural**	**Total**	**Urbain**	**Rural**	**Total**
Epargne collectée	**Hommes**	2 913	3 308	6 222	nd	nd	7 200	nd	nd	15,73%
	Femmes	1 255	617	1 872	nd	nd	3 202	nd	nd	71,04%
	Personnes morales	803	231	1 035	nd	nd	604	nd	nd	-41,60%
Encours de crédit	**Hommes**	4 673	5 207	9 880	nd	nd	9 433	nd	nd	-4,53%
	Femmes	1 714	1 168	2 882	nd	nd	3 732	nd	nd	29,49%
	Personnes morales	1 603	149	1 752	nd	nd	2 215	nd	nd	26,42%
Montant des crédits accordés	**Hommes**	10 317	11 475	21 791	nd	nd	3 439	nd	nd	-84,22%
	Femmes	3 093	3 440	6 533	nd	nd	2 088	nd	nd	-68,04%
	Personnes morales	1 826	2 032	3 858			557			-85,57%

Source: Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers décentralisés

Quant à l'encours de crédit, il se chiffre à 15379 millions en 2015 contre 14514 millions en 2014, soit une hausse de 6%. Par rapport aux sociétaires, les hommes totalisent

61% du montant de l'encours de crédit, suivi des femmes (24%) et des personnes morales (14%).

Le montant des crédits accordé s'estime à 6084 millions en 2015 contre 32182 millions en 2014 soit une baisse de 81%. Par rapport aux sociétaires, les hommes totalisent 57% du montant des crédits accordés, suivi des femmes (34%) et des personnes morales (9%).

L'encours d'épargne a augmenté de 12,8% en passant de 9 128,8 millions en 2014 à 10 296,8 millions en 2015. Quant à l'encours de crédits des SFD, il s'élève à 15 569,8 millions en 2015 contre 14 513,5 millions en 2014, soit une baisse de 7,3%.

Tableau 19.10 : Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits (en millions de FCFA)

Désignation	Région		
	2014	2015	Variation %
Encours d'épargne (en million de FCFA)	**9 128,80**	**10 296,8**	**12,8%**
Dépôts à vue	4 100,70	4 642,4	13,2%
Dépôts à terme	1 806,60	2 024,9	12,1%
Autres dépôts	3 221,50	3 629,5	12,7%
Encours de crédits (en million de FCFA)	**14 513,50**	**15 569,8**	**7,3%**
Court terme	6 272,20	6 529,3	4,1%
Moyen terme	5 495,80	6 112,7	11,2%
Long terme	2 104,60	2 273,6	8,0%
Crédits en souffrance	211	654,1	210,0%

Source: Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers décentralisés

XIX.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIX.4.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. En matière de poste et autres structures de transfert d'argent
   - Diversité et accroissement du nombre de structure de transfert d'argent
2. En matière de banque
   - Diversité et accroissement du nombre d'agence de banque particulièrement à Touba Mosquée
3. En matière de SFD
   -Dynamisme du secteur et la confiance accordée par les populations.
   -Nombre de sociétaires en hausse d'année en année

XIX.4.2. CONTRAINTES

1. En matière de poste et autres structures de transfert d'argent

   -insuffisance du nombre de bureaux de poste ;

   -absence d'un représentant régional du Réseau national des prestataires du transfert d'argent (RENAPTA) ;

   - indisponibilité de données statistiques dans les structures de transfert d'argent.

2. En matière de banque

le développement du sous-secteur est confronté aux contraintes suivantes :

- la faible couverture du territoire régional par les institutions bancaires et les structures assimilées ;
- les difficultés d'accès au crédit bancaire ;
- l'inadaptation du crédit bancaire classique aux besoins du secteur informel ;
- les difficultés de recouvrement des créances en cas de sinistres ;
- indisponibilité de données statistiques.

3. En matière de SFD

- les taux d'intérêt élevés pour les petits crédits proposés par l'ACEP et le crédit Mutuel Sénégal ;
-l'insuffisance des ressources financières du système mutualiste pour satisfaire lesbesoins ;

XIX.4.3. PERSPECTIVES

1. En matière de poste et autres structures de transfert d'argent

- ouvrir des bureaux de poste dans chaque arrondissement ;
- Mettre en place d'un représentant régional du Réseau national des prestataires du transfert d'argent (RENAPTA).

2. En matière de banque

   - Ouvrir des agences dans le département de Bambey

3. En matière de SFD

   - Accroitre d'avantage le nombre de sociétaires

XX. TELECOMMUNICATIONS ET MEDIA

Le réseau téléphonique régional connaît une organisation hiérarchique à partir du Département de Mbacké qui abrite un central téléphonique à autonomie d'acheminement. Avec la téléphonie mobile (Orange, Tigo et Expresso), la couverture régionale est en passe d'être substantiellement améliorée.

Quant aux medias, le paysage a connu une évolution notoire avec l'ouverture de l'espace de Communication aux organes de presse privés.

Le présent chapitre tentera de faire l'état des lieux par rapport aux sous secteurs des télécommunications et des medias.

XX.1. TELECOMMUNICATIONS

L'organisation hiérarchique du réseau téléphonique régional se fait à partir dudépartement de Mbacké qui abrite un central téléphonique à autonomie d'acheminement.

Deux centraux urbains (Diourbel et Bambey) servent d'unités de raccordement d'abonnés. Elles desservent des stations rurales qui permettent à plusieurs villages d'accéder au réseau téléphonique. Malgré le développement de la téléphonie fixe, il existe encore des centres téléphoniques analogiques qui ne permettent pas un accès à Internet. Comme par exemple dans le département de Bambey, excepté Baba Garage et Bambey, tous les arrondissements ne disposent pas de centres téléphoniques numérisés. De plus le réseau présente une faible densité et l'accès à la téléphonie est jugé très cher.

Cependant, avec la téléphonie mobile (Orange et Tigo) la couverture régionale est en passe d'être substantiellement améliorée bien que le maillage en antennes soit encore faible et le réseau irrégulier. Par contre, la non disponibilité de données statistiques limitent l'analyse de ce sous secteur.

XX.2. MEDIA

Le paysage médiatique a connu une évolution notoire avec l'ouverture de l'espace de Communication aux organes de presse privés. Au niveau régional, plusieurs entreprises de presse parlée et de presse écrite bénéficient d'une représentation permanente ou de correspondants.

En effet, la presse parlée, médium le plus répandu, avec plusieurs stations de radiodiffusion DioubelFM-RTS, SUD-FM, Baol-FM (radio communautaire), Sen info et Lampe-Fall, Moubarak-FM, RFI, Bambey-FM.

Des correspondants régionaux sont également présents. Les radios sont à vocation d'éducation et d'information de proximité permettant une communication de masse. En effet, ces supports diffusent non seulement de l'information générale, mais ils transmettent également des connaissances aidant à l'organisation de l'effort de développement régional.

La couverture de l'espace régional par toutes ces radios n'est pas totale, ce qui limite l'accès à l'information et à la communication.

Pour la presse écrite, nous avons le Soleil, l'APS, le Quotidien, Thiey le journal, Sud quotidien, L'Observateur, Le Populaire, L'As, la Tribune, Libération, Walfadjiri etc.

Ce développement fulgurant du sous-secteur de la presse marqué par le pluralisme est cependant limité par l'insuffisance de personnel qualifié et la faible couverture télévisuelle.

XX.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XX.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. En matière de Télécommunications

- très bonne couverture du réseau orange mobile dans toutela région de Diourbel pour les communications avec le téléphone mobile ;
- très bonne couverture des réseaux orange internet haut débit pour le développement des NTIC dans les villes de Touba, Mbacke, Diourbel et Bambey.En effet, toutes ces quatre villes bénéficient des réseaux qui permettant l'usage des NTIC ;

✓ réseau ADSL pour l'usage de l'internet haut débit à travers le réseau téléphonique fixe ;

✓ réseau Orange 3G+, permettant l'usage de l'internet haut débit par le biais d'un ordinateur fixe ou portable, ou d'un téléphone mobile approprié ;

✓ réseau Orange EVDO, permettant l'usage de l'internet haut débit par le biais d'un ordinateur fixe ou portable.

2. En matière de media

- les radios sont à vocation d'éducation et d'information de proximité permettant une communication de masse ;
- presque toute la presse nationale est representé a Diourbel ;

- parfaite entente entre confrere de la presse ;
- existance d'une maison de presse.

XX.3.2. CONTRAINTES

1. En matière de Télécommunications

- vols répétitifs des câbles (frein à l'extension du réseau ADSL à certains quartiers périphériques en développement, à l'instar du quartier héliport de Touba) ;
- difficulté d'obtention d'autorisations d'installation de pylônes pour la couverture mobile auprès de certains PCR.

2. En matière de media

- la couverture de l'espace régional par toutes ces radios n'est pas totale, ce qui limite l'accès à l'information et à la communication ;
- l'insuffisance de personnel qualifié et la faible couverture télévisuelle ;
- Le manque de matériel (ordinateur, télévision….) à la maison de la presse ;
- souvent une mauvaise diffusion par les satellites (absence de réseau)

XX.3.3. PERSPECTIVES

1. En matière de Télécommunications

- améliorer le maillage en antennes de la couverture de la téléphonie mobile ;
- réduire les coûts d'accès et de communication ;
- relever le niveau d'équipement des services déconcentrés ;
- améliorer le maillage en antennes de la couverture de la téléphonie mobile ;

2. En matière de media

- couverture de l'espace régional par toutes les radios et télévision en améliorant les conditions de diffusion ;
- améliorer les conditions de distribution afin d'éviter le retard de présence des journaux dans les kiosques.

XXI. CONCLUSION GENERALE

En 2015, la population de la région de Diourbel s'établit à 1591593 habitants. Les principales caractéristiques de la population de la région de Diourbel se résument à la forte proportion de sa jeunesse. La Situation Economique et Sociale Régionale 2015 de Diourbel se résume autour de trois grands secteurs que sont les secteurs économiques, les secteurs d'appui à la production et les secteurs sociaux :

La situation des secteurs économiques révèle que :

L'agriculture présente des atouts dont l'augmentation du niveau de subvention des intrants et la présence de structures d'appui aux producteurs (PAFA, ANCAR). Par contre des contraintes liées à la pauvreté des sols, et à la vétusté du matériel agricole ont été constatées. Toutefois, des perspectives de production dans un contexte favorable ont été fixées.La position centrale de la région située entre les grands centres de consommation et la zone du Ferlo, l'existence de marchés de bétail et d'un abattoir moderne sont les atouts majeurs de l'élevage. Cependant, on note l'absence d'une maîtrise des effectifs, des mouvements du bétail et des vols de bétail. Par ailleurs, la consolidation de la mutuelle de la maison des éleveurs et l'amélioration de la sécurité du bétail pour la lutte contre les vols et les abattages clandestins sont des perspectives à saluer.

En ce qui concerne les ressources naturelles, l'atout majeurest le cadre de référence décrit à travers le plan d'actions forestier. Par contre une des contraintes majeure est l'inefficience de la législation foncière. Quant aux perspectives, elles se résument à la Restauration du cadre de Vie en milieu scolaire (PRCV/MS), et au renforcement de la Lutte contre les feux de brousses.

Pour L'eaux et l'assainissement, on notecomme atout l'existence du projet PEPAMBA. Les contraintes décelées sont liées aux couts élevés des investissements de base et à l'absence de partenaire intervenant dans la région.Les Perspectives sont les actions déjà entreprises pour l'amélioration de la qualité de l'eau et la mise en place d'un programme comme le PASEPAR (Programme d'Amélioration du Secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement en milieu Rural).

En matière d'industrie, de mines et d'énergie les atouts majeurs sont : les facteurs humains tels l'esprit d'initiative de la population du Baol, la présence de sable de une, de la latérite et de l'argile, et l'existance depuis 2004 d'un vaste programmed'investissement en réseaux de transport.

Les contraintes elles sont liées au tissu industriel très peu développé, au statut de Touba et de nombreuses zonesnon électrifiées subsistent encore en plus des chutes de tension chroniques dans lesréseaux BT (insuffisances de postes secteurs). Quant

aux perspectives elles sont axées sur l'élaboration d'une cartographie du développement industriel, en lasupervision des carrières, au remplacement des réseaux BT nu en pré-assemblés et de postes H61 surchargés en postes maçonnés.

Pour le secteur du commerce et de l'artisanat, les atouts sont : lenombre d'emploi qu'il génère et l'existence d'institutions. Les contraintes identifiéessont surtout liées aux problèmes d'immatriculation des artisans. Quant auxperspectives, elles sont axées à la sensibilisation des ménages sur la consommation des produits locaux, et à la formation des artisans.

Le Tourisme, la culture et les loisirs recèlent des potentialités essentiellementconstituées du patrimoine culturel. La principale contrainte est l'absence de stratégiede promotion du sous-secteur. Les perspectives sont l'inventaire et la valorisation dupatrimoine culturel.

Situation des secteurs d'appuià la production :

Les Télécommunications et Medias ont pour atouts majeurs l'existence des reseaux mobiles (orange, tigo, expresso) et des radios. Les contraintes se limitent aux vols répétitifs des câbles, aux difficultés d'obtention d'autorisations d'installation de pylônes, et à la faible couverture de l'espace régional par toutes les radios.Les perspectives consistent à améliorer le maillage en antennes de la couverture de la téléphonie mobile, et à la Couverture de l'espace régional par toutes les radios et télévision.Le Transport routier et ferroviaire présentent des atouts notamment un importantprogramme d'entretien routier mis en oeuvre et la gare de Diourbel réceptacle detoute la région recèle d'énormes potentialités. Les principales contraintes identifiéessont la vétusté du parc automobile, et le chemin de fer qui a aujourd'hui perdu lemonopole au profit de la route. Les Perspectives consistent à la modernisation duparc automobile, au programme d'entretien des routes bitumées et à la privatisationde la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF).

La Poste, les Banques et les SFD présentent des atouts que sont : la diversité et l'accroissement du nombre de structures de transfert d'argent et d'agences de banqueset à la confiance accordée par les populations au SFD. Parmis les contraintes ont peut citer : l'indisponibilité de données statistiques dans ce sous secteur,l'insuffisance du nombre de bureaux de poste,la faible couverture du territoire régional par les institutions bancaires et les structures assimilées,les taux d'intérêt élevés pour les petits crédits.Quant aux perspectives elles consistent à l'ouverture des bureaux de poste dans chaque arrondissement, la mise en place d'un représentant régional du Réseau national des prestataires du transfert d'argent (RENAPTA), à l'ouverture des agences bancaires dans le département de Bambey,et à l'accroissement du nombre de sociétaires du SFD.

Situation des secteurs sociaux :

Les atouts majeurs dans le préscolaire, l'élémentaire, le moyen secondaire, laformation technique et professionnelle, et le supérieur se résument entre autres à l'augmentation du TBS et de l'effectifs des filles, à la diversification des filières, àl'existence de l'université de Bambey qui a des effets incontestables sur sonenvironnement.

Les contraintes du préscolaire au supérieur sans oublié la formation technique et professionnelle sont : la vetusté des équipements, l'insuffisance des infrastructures, la faiblesse des rendements internes et externes, l'existence d'un seul établissement d'enseignement technique qui est le lycée technique Ahmadou Bamba (LTAB) et le manque de ressources humaines. Quant aux perspectives il s'agira de mener des actions en faveur du développement du réseau et du TBS, d'améliorer l'insertion des jeunes sortants des centres de formations professionnelles, et d'accélérer leprocessus de reconnaissance des diplômés en santé communautaire.

La santé et l'hygiène Publique présente comme Atouts :la promotion de l'accès aux soins des populations, la prévention sociale et prévention des risques de catastrophes, la bonne gouvernance et décentralisation participative, le contrôle de la qualité d'eau de boisson.Les Contraintes se résument : à la faiblesse des taux de la santé de la reproduction et à la non satisfaction de la demande sociale (rétention des données sanitaires; grèves itératives),aux difficultés liées aux conditions de travail de la Brigade d'hygiène.Les Perspectives sont articulées autours des projets en cours (PAODES,PAGOSAN,PAMAS I et II, RSS), la recherche d'appui des organismes, des conseils municipaux et départementaux pour permettre au service d'hygiène de répondre avec promptitude aux sollicitations des populations de la région.

L'urbanisation, la construction et l'habitat ont pour atouts majeurs le PDU (PlanDirecteur d'Urbanisme), et l'existence de Zones d'Aménagement Concertées (ZAC) dans la Commune de Diourbel. L'absence de viabilisation dans les quartierspériphériques, le manque d'équipements collectifs et d'infrastructures d'accueilconstituent des contraintes pour ce sous secteur. Pour les Perspectives on peut citerla viabilisation des quartiers périphériques et la création des coopératives d'habitat.

La Jeunesse et le Sport présente comme atouts : l'éxistence d'un tissu associatif assez dense et diversifié, d'un centre Centre Conseil Adolescents (CCA), d'un nombre important de pratiquants des arts martiaux et du mouvement navétanes (ORCAV).

Quant aux contraintes on peut citer entre autres le nombre limité de partenaires et l'absence d'infrastructures socio-éducatives et sportives. Les perspectives identifiées consistent à appuyer et encourager les initiatives de l'office régional pour l'emploi des jeunes (OREJ) et à construire des infrastructures dans toutes commune.

L'emploi et le travail font ressortir comme atouts majeurs, l'existence d'une Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale et d'une population en âge de travailler assez importante évaluée à 880572 individus en 2015. Les contraintes sont liées aux difficultés dans la lisibilité de la politique de l'emploi des jeunes à l'échelle régionale et un taux de chomage relativement élevé par rapport aux autres régions (23%selon les résultats de l'ENES 2015).Les Perspectives peuvent être circonscrites dans le PSE. En effet, selon les objectifs du PSE, il s'agit d'augmenter les opportunités, afin de créer chaque année 100 000 à 150 000 emplois décents, productifs et rémunérateurs.

L'Environnement, en dépit des problèmes susmentionnés, présente des atouts que sont : la mise en place du code forestier et du code de l'Environnement et du PAER. Les contraintes sont liées à l'absence de décharge contrôlée. Cependant les perspectives s'articulent autour des études en cours pour la construction d'une station de traitement des boues de vidange pour la commune de Touba.

L'Assistance a pour atouts : la présence du Centre des Handicapés de Bambey, les projets et programmes de protection sociale (PAPA, CEC, PNRBC, PNBSF) et l'existence de compagnie d'incendie et de secours dans chaque département.

Les contraintes déclinées se limitent à l'absence de base de données fiable sur les Indigents et Groupes Vulnérables (IVG), à l'Insuffisance de la couverture régionale par les compagnies d'incendie et de secours.Par rapport aux perspectives, il s'agira de procéder au recensement exhaustif des personnes handicapées et autres indigents et groupes vulnérables et de renforcer les moyens humains et logistiques des compagnies d'incendie et de secours.

La Justice a pour atouts en matière d'administration pénitentiaire, l'existence d'une Maison d'Arrêt et de Correction dans chaque département. Les contraintes sont liées à la surpopulation carcérale et à la vétusté des locaux de détention. Cependant, les autorités ont annoncé comme perspective, l'augmentation prochaine du pécule journalier par détenu.